UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE (DP)

Master 2 professionnel en psychologie

Option : Psychologie du Travail et des Organisations

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION EN MASTER

SUJET :

LE TRAVAIL DES ENFANTS AU BENIN : REPRESENTATIONS SOCIALES DANS LA VILLE DE COTONOU

Rédigé et soutenu par :

HOUNGNON M. M. Trinité

Sous la direction de :

Dr de CHACUS Sylvie (MC)

Maître de Conférences CAMES

Membres du Jury *:*
Président /Rapporteur *:* Dr. Sylvie de CHACUS (MC)
Examinateur : Dr. Michel MEHINTO (MA)
Membre : Dr. Thierry KOUGBEAGBEDE (MA)
Date de soutenance : 9/12/2022
Mention : Très bien Note : 16/20

Année Académique : 2022-2023

SOMMAIRE

IN MEMORIAM 2
DEDICACE 3
REMERCIEMENTS 4
RESUME 8
ABSTRACT 8
INTRODUCTION 9
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 12
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE 13
CHAPITRE II : DEMARCHE METHODOLOGIQUE 43
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS 55
CHAPITRE III : ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS 56
CHAPITRE IV : DISCUSSION ET SUGGESTIONS 105
CONCLUSION 111
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 113
ANNEXES 118

IN MEMORIAM

- Mes regrettés parents HOUNGNON Paul et QENUM Angèle, pour m'avoir donné la vie et guidé mes pas ;
- Ma sœur aimée, la Révérende Sœur Prisca Médessè PADONOU, pour son amour, pour tout son soutien, ses conseils, sa détermination à m'encourager à la réalisation de ce travail de recherche ;

Que la terre leur soit légère, Puisse l'Eternel les accepter dans Sa Sainte Félicité.

DEDICACE

- ✓ *A mes chers fils **Joseph Marie-Précieux et Marie-Gélas**, pour avoir accepté tous les sacrifices et supporté mes absences, que ce travail puisse vous servir d'exemple ; recevez ici l'expression de ma tendre affection et de tout mon amour ;*
- ✓ *A notre cher papa Arnauld BEHANZIN.*

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de :

Mme Sylvie de CHACUS, enseignant à l'UAC, qui a bien voulu malgré ses multiples occupations accepter de diriger ce mémoire ;

Au corps professoral et à l'Administration du département de Psychologie de l'UAC ;

Au Président du jury et aux **honorables membres**, à qui est revenue la responsabilité d'évaluer ce travail que nous soumettons à leur appréciation, nous exprimons toute notre reconnaissance ;

Monsieur Gildas ABI-KABEROU, Docteur en Psychosociologie, pour sa disponibilité ;

Les spécialistes de la petite enfance, pour toute leur disponibilité à nous fournir les informations nécessaires pour la réalisation de cette œuvre ;

Au personnel de l'UNICEF, pour leur franche collaboration ;

A Mme HOUNGBO Huguette épouse JONHSON, pour son soutien ;

A Mr JONHSON Xavier Maoudi, pour ses conseils ;

A ma belle-sœur KOUADIO Valery épouse HOUNGNON, pour son soutien ;

A ma sœur MOUZOUVI Léocadie, pour son soutien de tout genre ;

A ma sœur Evelyne KADADJI, pour son soutien moral ;

A mon frère HOUNGNON Alfred, pour son soutien ;

A mes frères José et Jean – Claude HOUNGNON ;

Au père Providence, pour ses prières et son soutien ;

Tous nos parents, frères et amis ;

A nos collègues de promotion, de même que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Liste des sigles et acronymes

BIT	: Bureau International du Travail
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ONU	: Organisation des Nations Unies
OIT	: Organisation Internationale du Travail
RGPH4	: 4ème Recensement Général de la population et de l'habitation
ENAM	: Ecole Normale d'Administration et de magistrature
FLASH	: Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines
EVOC	: Logiciel EVOC 2005
SIMI	: Logiciel de traitement de données
VIH/SIDA	: Syndrome Immuno deficience acquise
ONG	: Organisation non gouvernementale
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
BICE	: Bureau International Catholique de l'Enfance

Liste des tableaux

Tableau 1: Sources documentaires 47
Tableau 2: Tableau à quatre cases 52
Tableau 3: Propriétés de réponses de la population globale 56
Tableau 4: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez l'ensemble de la population adulte 57
Tableau 5: Propriétés de réponses de la sous-population de sexe masculin 60
Tableau 6: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les hommes 61
Tableau 7: Propriétés de réponses de la sous-population de sexe féminin 63
Tableau 8: Analyse des évocations du sexe féminin sur le travail des enfants 63
Tableau 9: Propriétés de réponses des fonctionnaires 65
Tableau 10: Analyse des évocations des fonctionnaires sur le travail des enfants 66
Tableau 11: Propriétés de réponses des artisans 68
Tableau 12: Analyse des évocations des artisans sur le travail des enfants 68
Tableau 13: Propriétés de réponses des commerçants 70
Tableau 14: Analyse des évocations des commerçants sur le travail des enfants 71
Tableau 15: Propriétés de réponses des commerçants 73
Tableau 16: Analyse des évocations des ménagères sur le travail des enfants 74
Tableau 17: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez l'ensemble des enfants travailleurs 77
Tableau 18: Analyse des évocations du travail des enfants chez les garçons 80
Tableau 19: Propriétés de réponses de la population des garçons 81
Tableau 20: Propriétés de réponses de la population des femmes 83
Tableau 21: Analyse des évocations du travail des enfants chez les filles travailleuses 84
Tableau 22: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les enfants (05 à 10 ans) 87
Tableau 23: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les pubères 89
Tableau 24: Synthèse des noyaux centraux des évocations hiérarchisées du travail des enfants chez les sous-populations 93
Tableau 25: Synthèse des noyaux centraux des évocations hiérarchisées du travail des enfants chez les enfants victimes 95
Tableau 26: Regards des personnes ressources sur le travail des enfants 97
Tableau 27: Déterminants du travail des enfants 99
Tableau 28: Conséquences du travail des enfants sur leur vie psychoaffective 101
Tableau 29: Stratégies de lutte contre le travail des enfants 103

Liste des figures

Figure 1: Schéma conceptuel 27
Figure 2 : Référence théorique 42
Figure 3: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des populations (seuil 6). 58
Figure 4: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les sujets de sexe masculin (seuil 2) 62
Figure 5: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les sujets de sexe féminin (seuil 2) 65
Figure 6: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les fonctionnaires (seuil 1) 67
Figure 7: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les artisans (seuil 1) 69
Figure 8: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les commerçants (seuil 1) 72
Figure 9: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les ménagères (seuil 1) 75
Figure 10: Graphe de similitude des représentations sociales des enfants travailleurs (seuil 3) 78
Figure 11: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons (seuil 1) 82
Figure 12: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les filles travailleuses (seuil 1) 85
Figure 13: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons travailleurs (seuil 10) 89
Figure 14: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les pubères (seuil 2) 91

RESUME

Ce mémoire cherche à mieux appréhender le phénomène du travail des enfants à Cotonou et au travers du recueil des informations fiables. Une analyse aussi bien quantitative que qualitative est effectuée pour estimer l'incidence du travail des enfants à partir des données statistiques. Cette recherche mobilise la théorie des représentations sociales suivant l'approche structurale (Abric, 1976 ; Doise, 1986). Les informations qualitatives appropriées pour comprendre la nature, les causes, les conséquences et les effets induits par les actions engagées sur le phénomène du travail des enfants, ont permis de collecter les données sur les enfants et leurs conditions de vie à travers des discussions, des entretiens avec les personnes ressources.

A partir des réponses recueillies, l'étude a décelé la structure mentale, cognitive et dynamique des représentations sociales de l'objet étudié. Il ressort des résultats que les représentations sociales du travail des enfants diffèrent en fonction du sexe et du statut des acteurs sociaux.

Dans l'ensemble, les populations adultes évoquent un discours consensuel autour de deux éléments des facteurs fondamentaux du travail des enfants à Cotonou. Il s'agit de l'axe de « ***la pauvreté*** » et celui de « ***la maltraitance*** ». Tandis que chez les enfants victimes, les déterminants sont : « pauvreté » et « manque-moyens » et les manifestations du travail des enfants se résument aux items « souffrance », « échec-scolaire », « déscolarisation ».

Mots clés : Représentations sociales, travail des enfants, enfant, noyau central.

ABSTRACT

This thesis seeks to better understand the phenomenon of child labor in Cotonou and through the collection of reliable information. Both quantitative and qualitative analysis is carried out to estimate the incidence of child labor from statistical data. This research mobilizes the theory of social representations following the structural approach (Abric, 1976; Doise, 1986). The appropriate qualitative information to understand the nature, the causes, the consequences and the effects induced by the actions undertaken on the phenomenon of child labor, made it possible to collect data on children and their living conditions through discussions, interviews with resource persons.

From the answers collected, the study detected the mental, cognitive and dynamic structure of the social representations of the object studied. The results show that the social representations of child labor differ according to the sex and status of the social actors.

Overall, adult populations evoke a consensual discourse around two elements of the fundamental factors of child labor in Cotonou. These are the axis of "poverty" and that of "abuse". While among child victims, the determinants are: "poverty" and "lack of means" and the manifestations of child labor are summarized in the items "suffering", "school failure", "deschooling".

Keywords: Social representations, child labor, child, central core.

INTRODUCTION

Le travail des enfants est un phénomène universel qui a été pendant plusieurs décennies ignoré par la communauté internationale ; qui affecte tous les continents que ce soit les pays pauvres ou émergents. Au Bénin, pour éradiquer le fléau, un arsenal juridique important a été mis en place par la convention relative aux droits de l'enfant, la Charte Africaine des Droits et du bien - être de l'enfant renforcée par l'adoption de la loi N° 2006 – 04 du 5 Avril 2006 portant conditions de déplacement de mineurs et répressions de la traite d'enfants en République du Bénin pour octroyer un statut à l'enfant qui possède désormais une personnalité juridique, des droits reconnus par la communauté au plan international, régional et national. Aujourd'hui, la famille rencontre des difficultés et connaît des dysfonctionnements de plusieurs ordres, ce qui l'empêche d'assurer sa fonction d'éducation, de socialisation, de protection auprès de l'enfant. Malgré toutes les dispositions prises par les structures pour la protection des enfants au plan social, une démission des parents, une désintégration des structures familiales, un effritement des valeurs traditionnelles, un recul de la solidarité, une monétarisation croissante des rapports sociaux, on peut signaler une pauvreté grandissante des ménages.

Pour Ndembi (2006), le travail des enfants est un transfert intergénérationnel ; ainsi la socialisation devient une raison pour la mise au travail des enfants. C'est un phénomène qui concerne des générations entières car la tradition veut que l'enfant aide la famille. C'est un fait auquel l'enfant ne peut échapper. Mais au fil du temps, la famille se modifie et la précarité pousse les parents à démissionner de leur rôle en retirant les enfants de l'école pour les envoyer précocement sur le marché du travail ou dans la rue, les privant ainsi de leur enfance, de leur droit de liberté et de tout espoir d'émancipation sociale. Or autrefois Les enfants étaient très choyés et l'enfance est une étape capitale dans l'évolution de l'homme en relation avec sa société. Cette pratique est un moyen de socialisation et d'acquisition des compétences incontournables pour son avenir. Le rôle joué par les parents dans la mise au travail de leurs enfants laisse penser à une stratégie pérenne pour le revenu de la famille. Ainsi ce qui est considéré conforme aux normes traditionnelles devient problématique dans une société en mutation. De ce fait, l'enfant devient moteur de son processus de socialisation au lieu d'être source de profit. Dans cette logique la notion de socialisation est remise en cause. Certains parents pensent qu'il est intéressant de mettre l'enfant tôt au travail pour assurer son avenir.

Dans ce contexte, le travail des enfants n'est pas « un échec social, il peut être au contraire valorisé comme un processus de socialisation pour un épanouissement futur ».

Le travail des enfants est le fait d'exploiter des personnes mineures à des activités ayant des fins économiques sans ou avec leur consentement. Ces métiers peuvent s'apparenter à ceux exercés par des adultes. Les enfants travaillent dans différents secteurs et la pauvreté constitue l'un des principaux facteurs de ce phénomène. Cette exploitation des enfants touche généralement les classes sociales basses des familles pauvres dans les pays en voie de développement. Le passage de l'enfance à l'âge adulte est marqué par de profonds bouleversements physiques et psychiques qui peuvent déstabiliser l'enfant, l'une des couches les plus vulnérables de la société et l'espoir de toute Nation. Aucun développement durable ne peut être envisagé sans une prise en charge de leurs problèmes et de leurs besoins par la communauté. (Ndembi, 2006).

Ce travail de recherche portant sur la représentation du travail des enfants chez les Cotonois, tire toute sa substance dans notre profonde conviction que dans les sociétés modernes, l'acquisition du savoir constitue un facteur déterminant dans l'élaboration d'une intégration et d'une socialisation parfaites, génératrices de développement économique, culturel et social (Camilleri, 1998). Conformément aux exigences de la société, les processus d'appropriation du savoir s'opèrent grâce aux facteurs multiformes relevant de l'environnement et du milieu de vie. Aussi l'individu adopte-t-il, dans sa quête du savoir, des conduites, des comportements relevant non seulement de sa psychologie propre, mais aussi et surtout du rapport à son environnement.

Le rapport au savoir (Charlot; 1982, 1992), vu comme le rapport de l'individu à son monde, à son environnement, à l'autre et à soi-même, comme les relations par lui établies avec l'objet du savoir, est une relation d'appropriation de ce monde envisagé comme un ensemble de significations, en termes d'images, d'attentes et de jugements qui portent à la fois sur le sens et la fonction sociale du savoir, sur le travail des enfants et soi-même. Il s'opère relativement aux visions, aux conceptions, aux perceptions et à l'image que l'individu a de l'objet, exprimées en termes de représentations sociales. On appelle représentations sociales des formes de connaissances courantes dites de sens commun, socialement élaborées et partagées, constituées à partir de nos expériences et des informations, savoir, modèles de pensée reçus et transmis par la tradition, l'éducation et la communication sociale. Ces représentations sociales déterminent considérablement le comportement du sujet face au travail des enfants. On peut ainsi supposer l'existence d'un lien étroit entre la représentation sociale et le travail des enfants, en termes de comportement à l'égard de ce phénomène.

Comme on peut le voir, ce travail épouse la forme d'une recherche explicative, où l'étude des représentations, notamment celle de « *la nodale représentative* » (Jodelet, 1989), permet d'appréhender le lien étroit que l'individu établit avec l'objet d'étude qu'est le travail des enfants. Ce fléau social constitue, à notre sens, une situation d'urgence à laquelle il est important de faire face.

Le but de ce travail est d'élaborer une panoplie de perceptions des principaux responsables de l'existence de ce phénomène.

Ainsi, notre travail se présente en deux parties :

- la première partie traite du cadre théorique et méthodologique de la recherche qui porte sur la justification du sujet, la problématique, les objectifs de recherche, les hypothèses, la revue de la littérature, la clarification conceptuelle, la théorie de référence et la méthodologie de recherche ;
- la deuxième partie présente les résultats, leurs analyses, la discussion et les suggestions.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

1- Revue de la littérature :

« La recension des écrits constitue la pierre angulaire de l'organisation systématique d'une recherche. Aucun chercheur sérieux n'oserait entreprendre une recherche sans avoir au préalable vérifié l'état de la question au niveau des écrits sur le sujet investigué » (Assaba 2002). C'est fort de cela que des informations ont été recueillies sur le sujet qui fait objet de notre recherche.

Les écrits sur le travail des enfants ont fait l'objet d'étude de nombreux chercheurs. Seulement, force est de constater qu'il existe très peu d'ouvrages en psychologie sur le travail des enfants. Ces écrits qui existent déjà posent un diagnostic sommaire qui fait état des causes, des conséquences et de l'ampleur grandissant que prend le phénomène. D'autres abordent les stratégies de lutte contre le travail des enfants. Le principal objectif est l'élimination des formes les plus pernicieuses de l'exploitation des enfants. Il est à remarquer aussi que le travail des enfants est une réalité qui mine le monde entier.

1.1.Etat critique de la littérature sur la question

En Europe, selon les auteurs ARIES (1975) `'L'enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime» et MANIER (2003) `'Le travail des enfants dans le monde», le travail des enfants existe depuis l'antiquité. L'enfance étant une période courte en raison de la faible espérance de vie, les jeunes filles sont mariées tôt (14 à 15 ans) et les enfants participent aux tâches domestiques et agricoles. Le cercle familial est le principal « lieu de travail », les enfants participant ainsi à l'économie du ménage. En plus, si les garçons apprennent progressivement le métier du père, les filles sont éduquées à la tenue de la maison. Mais à partir du Moyen-âge, les enfants commencent à travailler hors du foyer pour répondre à la fois à la demande d'employeurs recherchant une main d'œuvre peu coûteuse et au besoin des familles pauvres de subvenir à leurs besoins. La révolution industrielle était aussi une opportunité pour les industriels d'exploiter les enfants.

En Afrique par contre, comme le soulignait GBESSEMEHLAN et al (1989), l'enfant occupe une place de choix au sein du groupe social. Considéré comme une incarnation des ancêtres, il est le signe de leur présence, une source de bonheur encore plus pour les époux. Etant donné qu'il stabilise les couples, il est également une garantie des parents pour leur période de vieillesse. Ce qui fait qu'il était très intégré au groupe auquel il appartient.

Dans les milieux traditionnels, l'enfant vit en groupe où il subit une éducation. Selon ADEPOJU et al (1999), la famille est d'abord un organe économique, à la fois en tant qu'unité de production et en tant qu'unité de consommation. Car dans le contexte culturel traditionnel africain, un enfant est considéré à la fois comme un symbole de joie et comme un appui économique, de sa naissance à son adolescence et à partir du moment où il (ou elle) est capable de soutenir un parent âgé. L'enfant était un soutien productif aux parents qui en retirent habituellement une immense satisfaction.

L'importance du travail vu sous l'angle de la socialisation a été abordée par ASSABA (1989) qui écrivait dans sa thèse de doctorat que « ... le jeune garçon ne se dérobe pas aux mêmes contraintes imposées à la jeune fille de six ans, aux environs de dix ans. Seulement, à partir du moment où il peut tenir la houe dans le cas où ses parents sont agriculteurs, il devra être en mesure d'avoir et de cultiver son petit lopin de terre à côté de celui de ses parents ». Tout ceci vise à rendre l'enfant responsable et à l'intégrer au sein de sa communauté. À cet effet, le travail des enfants demeure un moyen de socialisation et d'éducation important dans la société traditionnelle, surtout dans le secteur rural.

Des auteurs classiques jusqu'aux sociologues des années 1990, on remarque une préoccupation constante pour les fonctions de la famille. Le PLAY, cité par QUÉNIART et al (1998) voyait la famille souche comme une forme idéale de famille, dans son rôle de maintien et de reproduction des valeurs et des traditions. Dans le même sens, DURKHEIM (1921), cité par QUÉNIART, s'inquiétait de l'émergence d'une nouvelle forme de famille, la famille conjugale, qui, par son repli sur le domestique, le relationnel et l'affectif, risquait d'engendrer plus d'anomie.

Selon un article de la BM (2001), les données de l'OIT indiquent que plus de 40% des enfants africains travaillent. `'Beaucoup de garçons du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Ghana, du Togo et du Bénin émigrent pour travailler dans les plantations en Côte d'Ivoire et au Nigéria, à côté d'enfants réfugiés venant du Libéria et de Sierra Léone». Par des réseaux de trafic transfrontalier, beaucoup d'enfants se retrouvent en dehors du territoire national pour aller exercer des travaux champêtres. Ce qui porte préjudice à leur avenir.

En effet, à cet âge, l'enfant doit être à l'école et non en train d'exercer des activités économiques.

A propos du travail des enfants, selon une étude de l'INSAE (2003) menée sur : `'Les caractéristiques des personnes vulnérables au Bénin», plusieurs raisons expliquent l'absence des enfants des salles des classes. Ainsi, la prédominance des aides familiales observées en milieu rural peut être attribuée à l'utilisation d'une main d'œuvre abondante non rémunérée,

constituée en majorité d'enfants dans les travaux champêtres. Cette pratique conduit les parents à retirer leurs enfants de l'école pendant la période d'intenses activités champêtres. En milieu urbain par contre, où les activités qui prédominent sont autres que les travaux agricoles et où l'artisanat de production (menuiserie, taillerie, ...) et l'artisanat de services (mécanique, coiffure, ...) sont très développés, la plupart des enfants non scolarisés et déscolarisés sont envoyés en apprentissage chez des patrons qui exercent ces métiers.

Les enfants constituent à l'instar des femmes, l'une des couches les plus vulnérables de la société et l'espoir de toute Nation. Aucun développement durable ne peut être envisagé sans une prise en charge de leurs problèmes et de leurs besoins par la communauté. L'enfance est une étape capitale dans l'évolution de l'homme en relation avec sa société. Ainsi, tout au long de sa croissance, le vécu de l'enfant dans diverses situations peut avoir des répercussions sur sa vie.

La cellule familiale et les communautés de base sont essentielles à l'épanouissement de l'enfant. Mais au fil du temps, la famille se modifie et elle rencontre des difficultés pour garantir ses fonctions (éducation, socialisation, protection ...) auprès de l'enfant. Les enfants deviennent alors les principales victimes de ces bouleversements. En effet, les enfants très choyés autrefois, sont aujourd'hui de plus en plus considérés comme des charges. On admet qu'ils soient présents précocement sur le marché du travail ou dans la rue, privés ainsi de leur enfance. Comme exemple, en matière de travail des enfants, «on estime qu'environ 350 millions d'enfants sont concernés dans le monde ; plus de 8 millions se trouvent dans une des pires formes de travail des enfants : enfants soldats, prostitution, pornographie, travail forcé, trafics et activités illicites » (OIT, 2002).

Mais de plus en plus, les conditions de vie de l'enfant font l'objet d'une attention particulière de la part des Gouvernants, des ONG et des Organismes Internationaux. Cette mobilisation sociale prend une envergure planétaire car, à des degrés divers presque tous les pays qu'ils soient africains, européens, américains, asiatiques sont touchés par les préjudices qu'entrainent les mauvais traitements que les enfants subissent. Ces traitements ont un effet néfaste sur ces derniers.

Selon les statistiques du Bureau International du Travail, la main d'œuvre enfantine est une composante persistante de la population économiquement active au niveau planétaire. Depuis la fin des années 90, le nombre d'enfants « travailleurs » de moins de 14 ans oscille entre 176 et 211 millions. A ce chiffre s'ajoute une centaine de millions d'enfants de 15 à 17 ans. En d'autres mots, plus d'un enfant sur sept dans le monde travaille. Leur contribution

peut parfois atteindre jusqu'à 20 à 25% du revenu familial. Un phénomène qui n'épargne aucun continent.

Mais que font ces enfants au travail ? D'après les statistiques officielles, 173 millions, soit 70% d'entre eux, travaillent dans l'agriculture, essentiellement familiale, cacao, thé, sucre, tabac, coton, café, etc. Mais les villes à l'instar de Cotonou ne sont évidemment pas en reste. La précarité des campagnes conduit de plus en plus les familles vers les centres urbains où les mécanismes de survies s'imposent d'eux-mêmes. Les enfants n'échappent pas à cette dynamique et doivent se débrouiller. Ils offrent leur main d'œuvre dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, des textiles, petite mécanique, verreries, briqueteries, montage, etc. D'autres investissent les espaces d'économie informelle ou prennent place dans la rue -snack-bar au coin des rues, cirage de chaussures, tri des déchets, etc. L'une des formes de travail informel la plus répandue est celle du travail domestique qui est également très peu visible et contrôlable -cuisine, nettoyage, etc. Enfin, les enfants sont aussi utilisés dans des activités plus directement condamnables, comme l'esclavage, l'exploitation sexuelle ou les activités illicites telles que le vol, le crime organisé, etc.

Au XIXème siècle, l'emploi de la main d'œuvre flexible, docile et à faible coup qu'offraient les enfants a accompagné la révolution industrielle dans le secteur minier et textile en Europe. Aujourd'hui, le travail des enfants est toutefois loin d'avoir disparu de l'Afrique. Des enfants sont fréquemment victimes d'exploitation dans l'agriculture, des petits ateliers industriels, le travail domestique et la prostitution enfantine. En réalité, le travail des enfants n'est pas tant lié au degré de développement des pays qu'au niveau de revenu et de protection de ses habitants. Il constitue d'ailleurs un bon indicateur du degré de fragilité des individus, même lorsque les économies nationales se portent bien. Les groupes sociaux contraints de faire travailler leurs enfants sont en effet les exclus permanents de la prospérité. Ils cumulent pauvreté, endettement, illettrisme, absence de protection sociale et sont bien souvent directement l'objet d'exclusion sociale Dès lors, devant les multiples facettes du travail des enfants et ses différents impacts, une approche nuancée s'impose. Sans tomber dans un relativisme culturel absolu, il faut tenter de comprendre l'importance que revêt le travail aux yeux de l'enfant et à ceux de sa famille. Car chacun est influencé par l'environnement historique, socioéconomique et culturel dans lequel il évolue, et il en va de même pour les enfants travailleurs. En rejetant d'un bloc toute forme de travail des enfants, nous prenons le risque de renforcer l'exclusion d'une population déjà fortement marginalisée.
L'expression « travail des enfants » désigne un travail qui est mentalement, psychiquement, socialement et moralement dangereux pour les enfants et qui les prive de l'opportunité de

suivre une scolarité. Deux conventions pour la protection de l'enfance ont été adoptées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il s'agit des conventions 138 et 182, qui portent respectivement sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants.

Selon l'article 3 de la convention 138, l'expression des pires formes du travail des enfants comprend:

- Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé et obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;
- Les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, la sécurité et la moralité de l'enfant.

TINKPON(1999) dans son mémoire de D.E.A portant sur `'l'exploitation économique des enfants au Bénin" décrit les caractéristiques du travail des enfants et les fondements de l'exploitation de ceux-ci. Il fait également une analyse des différentes mesures de protection des droits des enfants. De même, KANHONOU (2010) dans son mémoire de maîtrise en sociologie a également abordé la problématique du travail des enfants dans l'arrondissement de Godomey. Il a mis en évidence les fondements socio-économiques du phénomène.

Il est évident que la question sur le travail des enfants a été largement traitée par de nombreux chercheurs, mais il est toujours mieux de la traiter en rapport avec les particularités du milieu d'étude. C'est pourquoi le problème du travail des enfants, en particulier dans la ville de Cotonou demande une étude spécifique à ce milieu.

1.2. Modélisation de la revue de littérature

Historiquement, la résolution du problème du travail des enfants s'est limitée au cadre législatif et institutionnel. Toutefois, les textes réglementaires sont difficilement applicables dans les pays en développement.

Parallèlement, il existe de plus en plus de données sur la nature et l'ampleur du travail des enfants. Cette disponibilité des informations a favorisé de nombreuses recherches théoriques et empiriques qui nous révèlent qu'un ensemble de facteurs déterminent l'offre et la demande de main-d'œuvre enfantine (Rodgers et Standing, 1981; Andvig, 1998 ; Marcoux, 1994 ; Grootaert, 1998 ; Schlemmer, 1996; Bhalotra, 2003; Lachaud, 2007). Au nombre de ceux-ci,

figurent l'environnement socioculturel, les facteurs économiques et les faiblesses du système éducatif.

Toute recherche scientifique trouve place dans un champ de connaissances déjà défriché par d'autres. La nôtre ne va donc pas dérober à la règle, celle de faire le point des travaux antérieurs. Nombreux sont les auteurs qui ont abordé ce sujet du travail des enfants, bien entendu sur des aspects et contours différents de ceux étudiés dans le présent travail. Ces divers travaux sont regroupés en des thématiques relatifs à la dite recherche. Après avoir évoqué le processus de socialisation du travail, nous allons l'explorer selon quatre thématiques à savoir : l'inégalité de revenu et la récession économique, l'environnement socioculturel, les facteurs économiques et les faiblesses du système éducatif.

1.2.1. Le travail comme processus de socialisation

Certains travaux de philosophie et dans bon nombre de travaux de sociologie que le travail participe du processus de socialisation. *Les Ecritures,* en plus de faire apparaitre le travail comme une punition, une malédiction de l'homme, obligé de travailler pour survivre, le présente, en effet, par la même occasion comme le facteur qui permet d'inscrire l'homme dans la catégorie des acteurs sociaux.

Chez les philosophes, principalement, les travaux de Marx et ceux plus tard de Gorz présenteront le travail comme un acte, une pratique qui met l'homme en relation avec la nature. Relation dans laquelle l'homme prend le dessus sur la nature. Pour Marx, plus exactement, « le travail est un acte qui se passe entre l'homme et la nature (dans lequel acte)… l'homme joue le rôle d'une puissance naturelle ». A travers le travail, toujours selon Marx, « l'homme produit la vie…c'est une nécessité incontournable, une finitude de la condition humaine ». Ou encore, c'est précisément en façonnant le monde des objets que l'homme commence à s'affirmer comme être générique. Grâce à cette production, la nature lui apparaît comme son œuvre et sa réalité. L'homme ne se recrée pas seulement d'une façon intellectuelle, dans sa conscience, mais activement, réellement et il se contemple lui-même dans un monde de sa création (Marx, 1844, 1968a, p.64).

Enfin, les théoriciens qui ont analysé le travail comme un facteur de socialisation sont nombreux. On peut citer principalement ici Dubar (2002), Sainsaulieu (1985), Baudelot et Gollac (2003), respectivement dans *L'identité au travail*, *La construction des identités au travail* et dans *Travailler pour être heureux.* Tous ces travaux ont pour invariant de présenter le travail à la fois comme un des principaux intégrateurs de socialisation, comme agent de socialisation et fondateur d'identité sociale, et comme source de sociabilité.

1.2.2. Inégalité de revenu et récession économique

Basu et Van (1998) raisonnent en termes d'insuffisance de salaire parental pour expliquer la mise au travail des enfants. Dans les pays en développement, il existe un différentiel de salaire entre les riches et les pauvres qui peuvent contribuer à l'amplification du phénomène.

Ainsi, comme dans le modèle de Basu et Van (1998), ils montrent l'existence de deux équilibres possibles. Une économie dans laquelle, les revenus des ménages sont suffisamment élevés pour éviter l'entrée des enfants sur le marché du travail. Tandis que l'autre équilibre se caractérise par une insuffisance de revenu des ménages et implique l'usage du travail des enfants. Pour éradiquer le phénomène, il faut donc que l'ensemble des ménages pauvres soient actionnaires des entreprises et qu'ils puissent vivre des dividendes et ne plus être dépendant de la contribution additionnelle des enfants au revenu du ménage. De ce fait, nous pouvons conclure que les enfants constituent une sorte de placement qui apporte un revenu supplémentaire au ménage. Ce n'est donc pas tant la pauvreté que le différentiel de revenu qui permet d'expliquer le travail des enfants. Basu (2002), développe un modèle similaire et montre que dans une économie où les ménages disposent d'une petite fraction de la richesse créée, le travail des enfants n'existe plus, alors que dans une économie où la richesse créée est entièrement accaparée par les détenteurs de capitaux, il est prépondérant. L'inégalité n'est cependant pas la seule explication. En effet, la précarité peut être expliquée par la récession économique entraînant le chômage des adultes qui n'ont alors comme seule possibilité que de faire appel à la force de travail des enfants.

1.2.3. Environnement socioculturel

Le travail des enfants est perçu comme un moyen de socialisation et d'éducation important dans la société traditionnelle, surtout dans le secteur rural. En Afrique, dans certaines circonstances, le travail traduit une volonté d'éducation et de formation visant à préparer les enfants à leur future vie d'adulte. Dans ce sens, le jeune garçon doit par ce biais acquérir endurance physique et émotionnelle, tandis que la jeune fille se prépare au futur rôle d'épouse et de mère.

L'héritage culturel des Africains est constitué d'une société à tendance gérontocratique. En fait, l'âge détermine le statut social, qui, en retour, fixe les rôles qui lui correspondent. Ainsi, l'essentiel des tâches domestiques et sociales revient aux jeunes, tandis que les vieux s'occupent de la tradition, de la morale, du droit et de la politique. Dans le temps, ces pratiques communautaires donnent aux uns et aux autres des droits, c'est-à-dire les règles de

conduite obligatoires. La nature des droits et des obligations est très diverse : matérielle et immatérielle (Mahieu, 1990). Dans cette société, plus on vieillit plus on a de droits sur les enfants, et les obligations de ces derniers dans le présent leur garantissent des droits dans le futur. Dans ce processus, les enfants doivent travailler sur les terres des aînés ou des parents, pour le compte de ceux-ci. En contrepartie, ils auront différentes formes d'assurance : l'obtention de femmes à épouser, de logement et de terres à cultiver pour leur propre compte, etc (Koulibaly, 1997).

1.2.4. Fondements économiques

Les besoins de main-d'œuvre dans les économies basées sur l'agriculture (peu mécanisée), l'« informatisation» de ces économies et d'une manière générale la pauvreté constituent des facteurs économiques importants qui contribuent à la mise au travail des enfants en Afrique subsaharienne (Diallo, 2001; Dumas et Lambert, 2006; Kobiané et Marcoux, 2007).

L'exploitation des enfants dans les mines et les secteurs agricoles dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique subsaharienne, relève de l'utilisation des outils rudimentaires dans ces différentes activités. En raison de l'absence des progrès techniques, de la quasi-absence de connaissances scientifiques appliquées à la production, l'élément humain, et en particulier les enfants, constitue une importante source énergétique à la force de travail. Ainsi, le niveau de développement économique des sociétés africaines a une incidence sur le travail des enfants.

En Afrique subsaharienne, le secteur informel occupe une place prépondérante ; les micro-activités de production, de commerce ou de services sont fortement consommatrices de main-d'œuvre non qualifiée dont celle des enfants. Ainsi, on observe une transition de la main-d'œuvre enfantine du secteur traditionnel de subsistance (agriculture) vers les secteurs secondaires de services informels en fonction des variations saisonnières des activités (BICE, 1997 ; Schlemmer, 1996).

Enfin, plusieurs auteurs s'accordent pour dire que les enfants sont exploités à cause de la pauvreté des parents géniteurs. Ils s'appuient sur l'idée selon laquelle les enfants ne peuvent pas fréquenter les écoles lorsque les parents sont pauvres (Rodgers et Standing, 1981 ; Bonnet, 1993 ; Grootaert 1998; Basu et Van, 1998; Lachaud, 2007). La pauvreté empêche les parents de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants. Le manque de moyen financier explique la faiblesse de la demande d'éducation des ménages pauvres au profit de la mise au travail des enfants. Par ailleurs, selon les récentes recherches, il semblerait que la problématique du travail des enfants et la pauvreté en Afrique sont accentuées par la perte des

parents due à la guerre, à la famine et la pandémie VIH/SIDA. Toutefois, des études empiriques suggèrent que le lien entre travail des enfants et pauvreté des ménages est parfois mitigé en fonction des caractéristiques des pays (Ray, 2000, Bhalotra, 2003).

1.2.5. Faiblesses du système éducatif

La crise de l'éducation se traduit par un dysfonctionnement du système éducatif relatif au taux élevé de redoublement et d'abandon, la stagflation scolaire, c'est-à-dire le chômage des intellectuels, l'inadaptation des profils de sortie par rapport aux exigences du marché du travail, la faible qualité de l'instruction. Elle pourrait s'expliquer par l'inadéquation et l'insuffisance des matériaux équipements et infrastructures scolaires. A l'instar des autres pays en voie de développement, l'école a tendance à devenir une institution qui offre peu d'espoir de promotion sociale en Afrique subsaharienne. Ainsi, beaucoup d'enfants sont découragés par l'école et préfèrent travailler (ILO-IPEC, 2006).

Les parents font le choix dans cette situation de privilégier la scolarisation pour certains de leurs enfants en préférant d'autres formes d'investissement pour les autres (par exemple apprentissage par la pratique ou insertion dans les activités socioéconomiques).

Dans le cadre de cette recherche, il est important de rappeler les études mentionnées ci-dessus, sont les résultats de travaux basés sur des enquêtes non spécifiques au travail des enfants. Ce qui a souvent limité les analyses aux activités économiques des enfants (Lachaud, 2004).

La revue de littérature est structurée selon cinq (05) étapes stratégiques. Il s'agit d'un état des lieux des écrits existants, du processus de socialisation, du suivi de l'inégalité de revenu de la récession économique, de l'environnement socioculturel, des fondements économiques, et enfin des faiblesses du système éducatif. Ceci débouche sur le cadre de référence.

Il faut souligner que le cadre théorique consiste à présenter la théorie des représentations sociales qui est mobilisée dans cette recherche et montrer en quoi, elle est adaptée à notre étude.

2. Clarification Conceptuelle

Dans le cadre de cette recherche, il est utile de définir les concepts clés pour situer avec précision le sujet. Ainsi les mots tels que : enfant, travail des enfants, représentations sociales ont été définis pour mieux expliquer le sujet.

2.1. Enfant

Au sens de la convention relative aux droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 Novembre 1989 en son article 1er, « un **enfant** s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit (18) ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable » (UNICEF, 1990).

Selon GRAWITZ (2004), on retient que « l'enfance est la période du développement de l'individu de la naissance à l'adolescence ». Aussi, selon l'OIT (1999) « un **enfant** est une personne de moins de dix-huit (18) ans » ; puisqu'il est souvent considéré que les enfants de moins de cinq (05) ans sont trop jeunes pour travailler (même s'il existe des cas d'abus), les statistiques ne prennent souvent en compte que les enfants entre cinq (05) et dix-sept (17) ans.

Il est entendu ici par **enfant**, tout être humain dont l'âge est compris entre six (06) et quatorze (14) ans inclus et dont les aptitudes physiques et mentales limitent naturellement les domaines d'activités. Ces limites sont fixées compte tenu de l'article 107 du chapitre III du titre V du code du travail qui stipule : « les enfants ne peuvent être employés dans aucune entreprise même comme apprenti avant l'âge de quatorze (14) ans. Un décret fixe la nature des travaux et les catégories d'entreprises interdites aux jeunes gens et l'âge limite auquel s'applique l'interdiction » (Code du travail, 1985).

2.2. Travail des enfants

La définition de cette expression pose problème dans la mesure où, il est difficile de faire la part exacte entre ce qui relève du travail des enfants et ce qui n'en relève pas. La définition varie suivant la signification qu'on donne aux termes « **enfant** » et « **travail** ». En effet, SCHLEMMER (1996) se demandait déjà comment considérer comme travail l'aide-ménagère qu'apporte une fille à sa propre famille, le coup de main que donne ce garçon dans la boutique de son père, ou encore l'aide-ménagère qu'apporte une fillette à la famille qui a accepté de l'accueillir, le coup de main que donne ce garçon placé en apprentissage ?

Le Bureau International du Travail retient le même concept, tout comme l'ONU qui ne fait débuter la catégorie statistique des jeunes demandeurs d'emploi qu'à 15 ans et donc entre 15 et 18 ans le travail des enfants est souvent considéré comme légal. Selon le BIT (2002), il s'agit de faire la part entre l'acceptable et l'inacceptable.

La participation des enfants à des travaux qui ne nuisent pas à leur santé et à leur développement physique et qui n'entravent pas leur scolarité est une expérience positive. Sont concernés, les travaux ménagers exercés au sein de la famille, les activités légères menées en dehors des heures d'école et pendant les vacances pour gagner de l'argent.

Le travail des enfants entraîne des travaux susceptibles :

- De nuire à la santé, à la sécurité, d'aliéner et d'entraver le développement affectif, émotionnel, physique, mental, moral ou social de l'enfant ;
- Priver l'enfant de son droit à l'éducation en le contraignant à abandonner de façon prématurée l'école ou encore en les obligeant à cumuler activités scolaire et professionnelle.

De là, par le travail des enfants, il est entendu toute stratégie que les enfants développent en tant qu'individus en situation pour surmonter leurs nombreuses difficultés. Il prendra en compte ici toute activité menée par ces enfants moyennant une rémunération ou non mais exclu par contre toute activité des enfants entrant dans le cadre de leur socialisation, de leur éducation ou de l'aide qu'ils sont sensés apporter à leurs parents.

Le phénomène du travail des enfants se retrouvent dans deux (02) catégories.

La première est constituée des **enfants placés** en apprentissage et qui se retrouvent dans différents corps de métiers. Pour les apprentis garçons, ils sont mécaniciens, menuisiers, aide-maçons, matelassiers, etc. En ce qui concerne les apprentis filles, elles sont : couturières, coiffeuses, etc. Ils sont en majorité une main d'œuvre gratuite et docile pour les patrons.

La seconde catégorie constitue ceux qui sont les plus exploités et les plus courants en milieu urbain. Ce sont les « **Vidomègon »** ou **enfants placés** auprès d'un tiers en langue Fon du Sud Bénin. Ils sont placés chez des particuliers pour être des `bonnes' à tout faire. En majorité, les petites filles se retrouvent dans ce cas où elles vivent dans des conditions difficiles, de servilité très visible.

2.3. Trafic des enfants

Le mot « trafic » renvoie à toute activité frauduleuse ou illégale. En d'autres termes, une activité lucrative exercée contrairement aux législations en vigueur aussi bien sur le plan national qu'international.

En 1994, l'ONU a défini le trafic des enfants en l'adaptant aux aspects du trafic des personnes. Ainsi, le trafic est perçu comme tout « mouvement illicite et clandestin de personnes à travers les frontières nationales et internationales, en grande partie venant des pays en voie de développement et de quelques pays avec des économies de transition, avec comme but final de forcer femme et jeunes filles dans des situations d'exploitations sexuelles accablantes au bénéfice des recruteurs, trafiquants, aussi bien que d'autres activités illégales liées au trafic, tels que le travail domestique forcé, les faux mariages, l'emploi clandestin et les fausses adoptions »

2.4. Représentations sociales

Le concept des représentations sociales est difficile à cerner. La difficulté à le définir tient principalement à sa « *position mixte au carrefour d'une série de concepts sociologiques et d'une série de concepts psychologiques* » (Moscovici, 1976, p. 39).

Dès les années 1960, Moscovici a tenté de circonscrire la notion de représentation et a insisté sur son origine sociale, en affirmant que les représentations se construisent à travers les interactions sociales. A cet effet, il propose de définir les représentations sociales comme suit :

> « *Un système de valeurs, de notions et de pratiques ayant une double vocation. Tout d'abord, d'instaurer un ordre qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans l'environnement social, matériel et de le dominer. Ensuite d'assurer la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective* » (Moscovici, 1969, p. 7).

Plusieurs auteurs ont également tenté de formuler une définition rendant compte des différentes dimensions associées au concept de représentations sociales. Jodelet (1989, p. 36) a défini la représentation sociale comme « *une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* ». Selon elle, cette forme de connaissance se constitue à partir des expériences, mais aussi des informations, des savoirs, des modèles de pensée que les individus reçoivent et transmettent par la tradition, l'éducation et la communication sociale.

De son côté, Doise (1985, p. 246) décrit les représentations sociales comme des « *principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports* ». Doise et Palmonari (1986) voient les représentations sociales comme des réalités symboliques et dynamiques, des produits de l'action et de la communication humaine qui ont une existence propre au même titre que le langage et l'argent.

Pour Abric (2011, p. 17), la notion de représentation sociale est le fruit d'une interaction entre l'individu, le monde social qui l'entoure et la position qu'il occupe dans ce monde. C'est cette « *vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place* ». Selon le même auteur, la notion de représentation sociale se réfère à :

« *(…) un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son expérience), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec le système social* » (Abric, 1989, p. 188).

Bien que les définitions relatives aux représentations sociales varient quelque peu selon les auteurs (Moscovici, 1961, Moliner, 2001, Jodelet, 2003 ou encore Doise, 2003), nous retiendrons celle proposée par Abric (2005, p. 59) :

« *Une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné. Socialement produite, elle est fortement marquée par des valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule pour lequel elle constitue un élément essentiel de sa vision du monde. Ensemble organisé, toute représentation a donc deux composantes : un contenu et une structure* ».

Une représentation sociale est constituée de deux structures : un noyau central et un système périphérique. Le noyau central est une structure qui organise les éléments de la représentation, et leur donne sens (Flament, 2004, Abric 2003), « Nous appellerons noyau central d'une représentation constituée, tout élément ou ensemble qui donne à cette représentation sa signification et sa cohérence ».

Autour du noyau central, s'organisent des éléments regroupés dans un système périphérique. Comme l'indique Michel (1999, 2000), ces éléments périphériques « sont déterminés par le noyau ».

Ces éléments sont en relation directe avec le noyau central, qui détermine ainsi (Michel, 2000), leur présence, leur pondération, leur valeur et fonction ; mais ils n'expriment cependant pas un caractère fondamental d'une représentation, ils correspondraient comme l'indiquent Rouquette et Rateau (1998) à « des opinions, des descriptions, des stéréotypes ou des croyances » mais leur rôle est capital dans le sens où ces éléments périphériques rendent concrètes les représentations, comme l'indique Flament (1994a) « c'est dans la périphérie que se vit une représentation au quotidien ». Ces éléments constituent la partie externe de la représentation (Moliner, 2001).

3. Cadre conceptuel

L'élaboration d'un cadre conceptuel est une étape décisive de la recherche. Cette étape consiste à inscrire l'ensemble des phénomènes dans un système d'influences réciproques ayant pour mérite de rendre intelligible une réalité a priori imprécise, tout comme il peut être construit de manière spécifique. Dans l'un ou l'autre cas, le cadre conceptuel traduit l'hypothèse fondamentale de la recherche.

Pour la présente étude, l'hypothèse de base est la suivante : Les éléments constitutifs des structures sociocognitives du travail des enfants mettent en exergue les habitudes traditionnelles de placement, l'apprentissage de métiers, la pauvreté et les moyens de lutte pour réduire le phénomène, selon chaque catégorie d'acteurs sociaux à Cotonou.

Le contexte socioéconomique, culturel et politique constitue la sphère globale qui agit sur les caractéristiques du chef de ménage et de certaines caractéristiques des enfants. En effet, les croyances, les normes, les valeurs, le type d'organisation sociale, les infrastructures, les richesses spécifient le cadre de vie dans lequel s'épanouit l'enfant. Le contexte politique dont dépendent les lois et règlements en matière du travail influence les législations nationales. Ces dernières posent les grands principes et fixent un âge minimal d'admission à l'emploi. De même, le contexte socioculturel demeure le cadre normatif principal qui détermine les attitudes et comportements des chefs de ménage à 1 'égard des enfants.

A leur tour, les caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage déterminent le travail des enfants. Cela suppose que les ménages aisés bénéficient des capacités financières leur permettant d'utiliser certains équipements et services privés qui allègent les travaux exécutés par leurs membres. Par exemple, les ménages qui utilisent l'électricité, la cuisinière à gaz, l'eau courante, ou encore disposant d'un puits, consacrent moins de temps à la collecte de l'eau et du bois de chauffe nécessaire à leurs besoins, comparativement à ceux qui doivent se déplacer à l'extérieur du foyer. Or, compte tenu du fait que le travail des enfants est souvent lié à l'entretien du ménage, la possession de certains biens d'équipement a pour effet de libérer les enfants de certaines tâches qu'ils auraient à exécuter en l'absence de ces équipements.

Dans la même optique, les caractéristiques des enfants (âge, sexe) sont déterminantes en ce qui a trait aux responsabilités qu'on lui confie. En effet le rapport au travail est différent selon l'âge des enfants. De même, le lien de parenté avec le chef du ménage a un effet sur la place qu'occupe l'enfant au sein du ménage ainsi que sur l'attention que lui porte le chef du ménage ou sa conjointe. Les enfants qui sont les descendants du chef du ménage se retrouveront moins nombreux en activité. Enfin, compte tenu de la division sexuelle du travail, et de la différence du processus de socialisation des garçons et des filles et de leur préparation au rôle

de producteur, la participation à l'activité économique varie fortement selon le sexe de l'enfant.

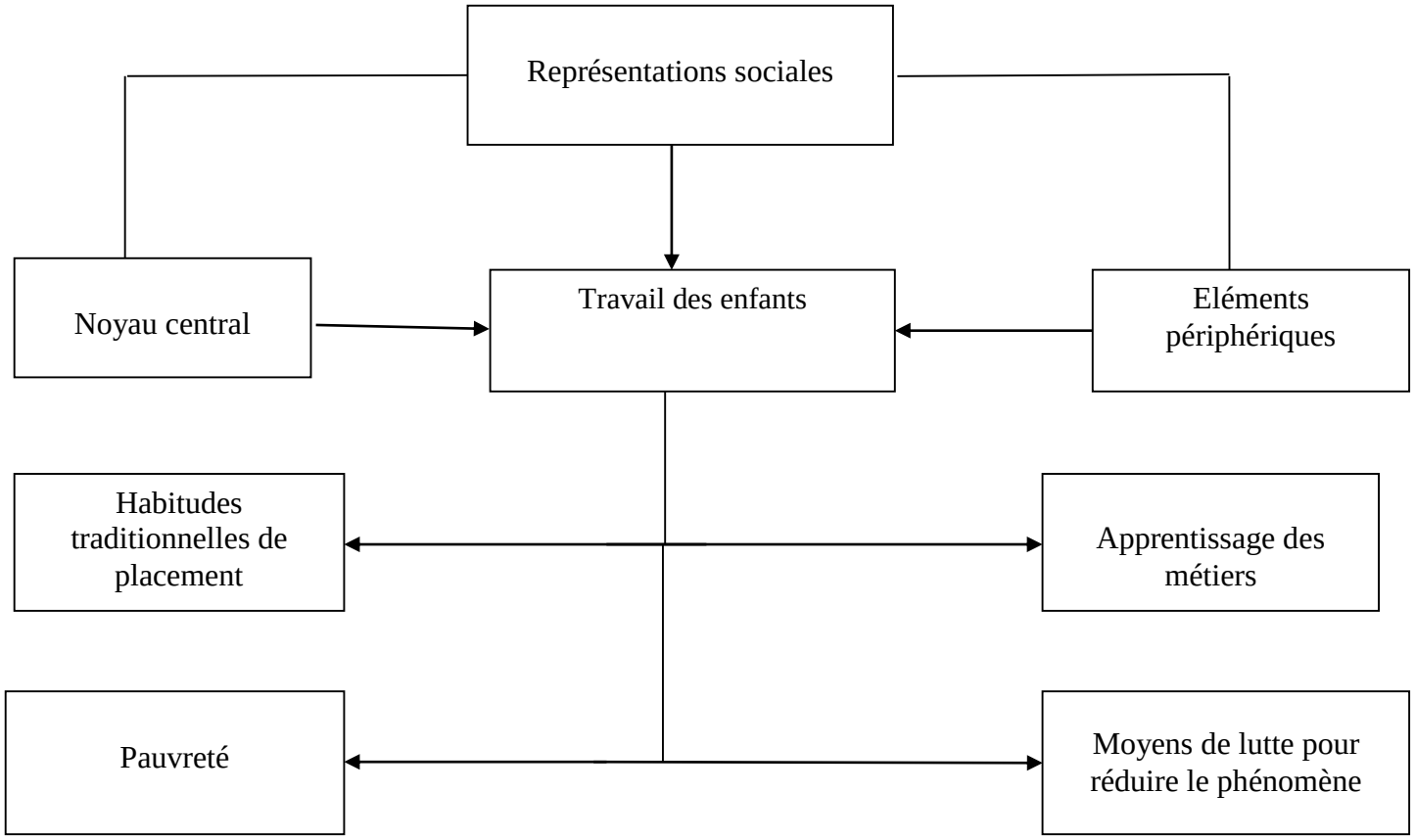


Figure 1: Schéma conceptuel

4. Problématique

L'enfant constitue en Afrique, une véritable source de richesse. Selon KEITA (1988) l'enfant est la vie. Lui seul arrête la mort. Il en est l'unique et le plus efficace remède. Grâce à lui, la vie sur terre se perpétue. Il est le lien entre celui-ci et l'au-delà, entre ceux d'ici-bas et ceux d'en haut et de partout. Don de Dieu, il est aussi l'ancêtre, le parent disparu réincarné. Il permet donc d'assurer la continuité de la lignée. C'est dire donc que l'enfant est un membre précieux de la famille. Son éducation est assurée par la communauté, la famille élargie. Les valeurs sociales du groupe sont transmises aux garçons par le père et les oncles, tandis que la mère et les tantes assurent l'éducation des filles.

Mais de nos jours, la pauvreté surtout celle absolue traduisant l'incapacité d'une population ou d'un individu à satisfaire ses besoins fondamentaux c'est-à dire se nourrir, se vêtir, s'instruire, se loger et se soigner affecte une grande partie de la population mondiale. Les africains sont généralement plus touchés par ce phénomène dont les manifestations ont une influence négative et notoire sur le foyer tout entier, particulièrement sur les enfants ; et par conséquent sur l'avenir de l'humanité. En effet, avec le bouleversement des structures sociales et le recul de la solidarité communautaire, l'éducation de l'enfant est de plus en plus confinée à la cellule familiale restreinte. Elle revient désormais à ses géniteurs qui, avec le développement des activités économiques et les charges sociales n'arrivent plus à répondre entièrement aux besoins des enfants. En plus, les effets de la crise financière qui ont appauvri les populations ont conduit à l'effritement des valeurs sociales et à certains comportements déviants observés à l'égard des enfants.

Malheureusement, ces enfants ne seront pas à l'abri d'un certain nombre de vices parfois acceptés socialement. Entre autres, il y a la traite sous forme de travail des enfants. Selon les spécialistes, le travail des enfants touche plusieurs secteurs d'activités dont l'agriculture, le commerce, les mines, l'artisanat, etc. ...

Dans le rapport issu de la conférence internationale du travail qui s'est tenue à Genève en 2002, le Bureau international du travail (BIT) plaidait pour « un avenir sans travail des enfants » et pour que l'abolition effective de ce phénomène soit l'« un des impératifs les plus urgents de notre époque » (BIT, 2002). Le travail précoce des enfants pourrait en effet compromettre leur développement physique et mental et, au plan national, réduire les capacités d'accumulation de capital humain (ANKER, 2000 ; RAVALLION, WODON, 1999). La lutte pour le faire disparaître mobilise par conséquent des organismes

internationaux, des organisations non gouvernementales ainsi que les pouvoirs publics nationaux.

En dépit de ces efforts répétés, le travail des enfants persiste. Les estimations récentes soulignent que près de 121 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans (soit un taux de 9,9 %) travaillent actuellement dans le monde (DIALLO *et al.,* 2013). La situation de l'Afrique au sud du Sahara est particulièrement préoccupante car, selon la même source, 21,7 % d'enfants de cette tranche d'âge y travaillent. L'analyse du travail des enfants est cependant une réalité complexe. Les mesures visant à lutter contre ce phénomène peuvent aboutir à des effets pervers.

En effet, l'impact sur le niveau de vie des enfants et de leurs familles pourrait se révéler négatif s'ils étaient ainsi privés d'une source de revenu indispensable à leur survie. Dans les pays en développement, de très nombreux ménages, notamment des campagnes, sont pauvres et sujets à des chocs négatifs, les mécanismes formels permettant de les compenser (accès aux marchés financiers, existence d'assurances) étant par ailleurs limités, et souvent même inexistants. Les ménages ont alors tendance à recourir au travail des enfants comme instrument de réponse (BEEGLE *et al.*, 2006 ; GUARCELLO *et al.*, 2010). L'incertitude induite par ces chocs affecte de ce fait l'investissement en capital humain des enfants en âge de scolarisation, les ménages effectuant un arbitrage entre école et travail afin d'absorber les impacts des chocs négatifs. Comme nous allons le détailler plus loin, la littérature avance plusieurs arguments afin d'expliquer le travail des enfants. Au travers de l'article de Kaushik BASU et Pham Hoang VAN (1998), le facteur le plus couramment avancé est la pauvreté des ménages. On considère en effet que les ménages ne prennent la décision de faire travailler les enfants que si le revenu familial hors contribution des enfants descend en dessous du seuil de subsistance. Cependant, la relation entre pauvreté et travail des enfants a été remise en question par un certain nombre de travaux empiriques : certains trouvent à l'inverse que la richesse des ménages, quand elle est mesurée par leur dotation en terres, est une des causes principales du travail des enfants (BHALOTRA, HEADY, 2003). À la suite de ces auteurs, d'autres facteurs de vulnérabilités du ménage, tels que le chômage des parents, le décès du père et/ou de la mère, ou la baisse du revenu du ménage, ont été avancés comme des explications possibles du travail des enfants. Leur prise en compte permet d'apporter un éclairage sur les politiques à adopter pour réduire le phénomène.

Par ailleurs, l'incapacité des parents à subvenir aux besoins des enfants a conduit ces derniers, bien encore vulnérables à la rue, au trafic ou à la vente, au travail précoce et même à la prostitution. Cette situation explique les mauvais traitements, les violations de tous genres

dont les enfants sont victimes et qui compromettent leur survie et leur développement. Il est, en effet, très fréquent de rencontrer dans beaucoup de villes et villages du Bénin, Cotonou en est un exemple particulier, des enfants sans défense, qui travaillent dans des ateliers, sur des chantiers où ils subissent de nombreux sévices de la part de leurs patrons. Ils sont également utilisés dans des ménages au service de leurs employeurs. Châtiés, surexploités, mal nourris, ces enfants aux regards inquiets sont désespérés. Ils sont livrés pour la plupart aux adultes qui semblent ignorés leurs droits. On les aperçoit aussi, très souvent, marchandises sur la tête entrain de vendre des produits divers et ce, sous un soleil accablant.

Bien que privés de loisirs et n'ayant que l'univers de travail comme seul mode de vie, ils bénéficient très peu de la bienveillance des populations qui ont plutôt tendance à considérer cette situation qui concerne un bon nombre de ces enfants comme normal. Très souvent, « il s'agit des enfants qui n'accomplissent pas des travaux légers, mais au contraire travaillent pendant des périodes plus longues en accomplissant des tâches qui mettent en danger leur sécurité et nuisent à leur santé physique, mentale ou à leur développement » (UNICEF 2007).

Aussi, assiste-t-on à l'émergence de formes pernicieuses du travail des enfants par des tiers avec la pauvreté des familles, la mondialisation de l'économie, etc. Ceci va plus loin en réduisant l'enfant à l'état de « marchandise ». En outre, l'existence de réseaux de placement organisés en filières ou transfrontaliers, constitue un phénomène d'autant plus préoccupant qu'il se développe rapidement à la faveur d'une aggravation de la pauvreté en zone rurale et d'une demande croissante en main d'œuvre enfantine non coûteuse, destinée aux stratégies de survie des ménages. Face à tout cela, le phénomène du travail des enfants est bien réel et prend de l'ampleur.

Selon le 3ème RGPH de 2002, le Bénin comptait 480.245 enfants travailleurs de moins de 15 ans. Et la majorité de ces jeunes béninois au travail sont dans l'agriculture (60%), le commerce (19%). Il y a aussi des ouvriers non agricoles (9%) et 4% dans les services notamment les aides familiaux. En ce qui concerne le milieu d'étude, bien que l'agriculture y soit peu développée, Cotonou regroupe toutes les catégories du travail des enfants précédemment citées.

Ce tour d'horizon permet de se rendre compte de l'écart qui existe entre ce que devrait être la vie de ces enfants et les réalités quotidiennes auxquelles ils sont confrontés. Ces conditions de vie privent les enfants de l'éducation scolaire fondamentale à tout enfant. De toute évidence, même si les enfants semblent vivre en silence leur situation sociale dans ce milieu, une étude mérite d'être faite pour connaitre les causes de ce phénomène et les effets produits par les actions mises en œuvre pour lutter contre ce phénomène.

Le travail des enfants est très expressif à Cotonou et constitue un objet d'étude qui fait référence à des groupes que constituent les acteurs sociaux. Deux aspects se configurent pour nous permettre d'aborder le travail des enfants à Cotonou en tant qu'objet de représentation sociale : le fait qu'il s'agisse d'un objet de polémique et le fait qu'il soit un objet de connaissance. En effet, le travail des enfants a toujours constitué un objet chargé de symbolisme, de pensée et de représentation qui soutient des particularités culturelles plus vastes. Selon l'approche de la pensée sociale, c'est le contenu social des connaissances qui est important du fait que celles-ci véhiculent un savoir considéré comme la réalité elle-même par les personnes appartenant aux ensembles sociaux qui les élaborent. La pensée sociale est ainsi une pensée représentationnelle qui se situe dans un contexte social précis, à une époque précise et qui fait l'objet d'un traitement particulier. Les représentations sociales ont démontré leur intérêt et pertinence pour aborder l'interaction des individus et leur environnement : situées à l'interface du psychologique et du social, c'est à elles que nous faisons *le plus facilement et le plus spontanément appel pour nous repérer dans notre environnement physique et humain* (Mannoni, 1998). Les représentations sociales se construisent dans la différence existant à l'intérieur d'une société sur *des objets investis par les individus d'une utilité ou d'une valeur sociale* (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 18). C'est donc dans ce cadre que nous considérons le travail des enfants comme objet de représentation sociale.

Identifiée comme objet de représentation sociale conformément aux critères définis par Moliner (1996, 2003), nous pouvons retenir que la représentation est le produit d'une activité mentale par laquelle, un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté, en lui attribuant une signification spécifique (Abric, 1994). Cet élément moteur dans la *construction de la réalité sociale* constitue de ce fait, un système d'interprétation, qui oriente et organise les conduites et les communications sociales.

Nous devions faire remarquer que lorsque nous parlons du travail des enfants à Cotonou, des cas concrets, des images parlantes viennent à l'esprit, des mots et expressions émergent et accompagnent ces images. Il faut noter que nous avons fait appel à la notion de représentation sociale pour saisir la quintessence du phénomène de travail des enfants, vu par les acteurs sociaux. Car nos actions dépendent de ce que nous avions dans la tête. L'action de l'individu dans la perspective cognitive dépend de ses représentations. Pour les psychologues cognitivistes, les connaissances s'organisent chez un individu en agrégats structurés de différents niveaux. Ces paquets d'informations prennent selon les auteurs différents noms : réseaux, cadres, schémas, schèmes… Ils constituent véritablement des clés qui permettent à l'individu de décoder quantité de situations, de comprendre le monde et d'y agir. D'après

Pédagogie : dictionnaire des concepts clés (2009 : 321), lorsqu'une situation se présente à l'individu, celui-ci peut la comparer à une situation déjà connue (vécue) antérieurement et dont les enchaînements caractéristiques sont codés sous forme de schéma ou de script. Donner du sens à la situation, répondre, agir, conceptualiser, consiste alors à activer ces réseaux ou ces schémas en les particularisant selon les variables situationnelles.

Nous entreprenons donc cette recherche scientifique afin de répondre au besoin de connaître de façon empirique et systématique les conceptions des acteurs sociaux à l'égard du travail des enfants. Cette démarche nous permet de formuler les questions de recherche qui ont donné une orientation assez précise à notre travail sur le terrain. La question principale se présente comme suit :

Quels sont les éléments constitutifs des représentations sociales du travail des enfants chez les cotonois ?

Cette question principale de recherche suscite deux questions spécifiques.

- pourquoi une partie de la population infantile, pourtant scolarisable, se retrouve-t-il dans la rue, les ateliers de formation ou dans des ménages entrain de vaquer à des occupations autres que scolaires ?
- quelles sont les stratégies de lutte contre le travail des enfants ?

En vue de répondre à ces interrogations, des hypothèses ont été émises et des objectifs ont été élaborés pour la recherche.

4.1. Objectifs de la recherche

Ils sont de deux ordres à savoir : l'objectif général et les objectifs spécifiques.

4.1.1. Objectif général

La présente recherche vise de manière générale à connaître les représentations sociales du travail des enfants à Cotonou.

4.1.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Déterminer le contenu, l'organisation et la structure des représentations sociales du travail des enfants en lien avec ses différents facteurs à Cotonou ;
- Analyser les effets induits par les stratégies engagées dans la lutte contre ce fléau dans la ville de Cotonou.

Après cette étape, il s'agira de présenter le cadre théorique et conceptuel.

5. Théories de référence

Dans toute situation de recherche scientifique, il est utile de faire recours à des fondements théoriques de l'objet de la recherche. C'est ainsi que nous avons porté notre choix sur quelques théories : la théorie des représentations sociales, la théorie Marxiste du travail des enfants

5.1.Théorie des représentations sociales

La théorie des représentations sociales est capitale dans le domaine de l'enfance. Elle apparaît comme un instrument de cognition qui permet à l'enfant d'interpréter les découvertes du milieu social réalisées au moyen de ses potentialités. Cette théorie nous permet de distinguer deux paradigmes spécifiques : la Propriété sociale et culturelle et les aspects cognitifs de la théorie des représentations sociales.

W. Doise dresse un bilan dans lequel il explique que les Représentations sociales se forment dans des interactions de l'enfant et de son milieu. Des recherches ont porté sur le développement de la cognition sociale et sur le rôle de la représentation sociale dans le domaine de l'enfant. (Hurting et Rondal, 1981).

''Le travail des enfants' devient une question sociale. L'enfant est différent de l'adulte normal car l'enfant doit) être écarté des activités économiques puisque l'enfance normale doit se dérouler au sein de la famille et à l'école. (Schlemmer, 2006)

La représentation sociale est un mécanisme d'une importance sensations, de ses actions et de ses expériences en leur donnant un sens et des valeurs qui lui sont procurées par l'environnement dans ses relations et ses échanges avec autrui. La représentation sociale est un instrument de socialisation et de communication. Chombart de Lauvré, Nelly, (2003) pages 340 – 360

5.1.1. Propriété sociale et culturelle de la théorie des représentations sociales

La représentation sociale a une propriété sociale et culturelle, du moment où elle est élaborée et partagée en société à partir des expériences du groupe, de ses vécus, des savoirs socialement transmis par la tradition et l'éducation. Cette propriété socioculturelle est bien partagée par plusieurs auteurs dont Durkheim (1895), qui conçoit la représentation sociale comme une forme de pensée sociale, une production collective. Il s'agit donc de *« Modalités de pensées pratiques orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal»* (Jodelet, 2003, p.371).

Aussi les représentations se situent-elles à un niveau cognitif élevé, circulant dans la société au moyen du langage et des discours (Aska, 1998 & 2010). Comme Seca (2001, p.13) le note :

« Elles constituent des produits culturels qui naissent et se développent dans les conversations quotidiennes et par rapport à des circonstances culturelles et historiques ».

Dans la même ligne de pensée, Abric (1994) assigne à la représentation sociale le critère spécifique d'extensivité, un critère quantitatif qui permet de la comprendre comme une organisation qui s'étend à un ensemble d'individus. L'on peut donc penser que la représentation est consensuelle (Guimelli & Rouquette, 1991).

Cependant, la représentation sociale n'est pas une simple copie de la réalité. En tant que construction sociale, elle remplit un certain nombre de fonctions qu'Abric (1994) et Yapo (2016) classent en quatre (4) grands types :

- *Les fonctions identitaires*

Les représentations sociales permettent d'identifier aisément et de sauvegarder la spécificité des différents groupes sociaux. En clair, à travers une représentation sociale, on peut facilement déterminer à quel groupe l'individu qui l'exprime appartient. C'est donc une fonction de reconnaissance par laquelle les représentations révèlent l'identité du sujet ou du groupe et permettent de les situer par rapport aux autres.

- *Les fonctions d'orientation*

Par ces fonctions les représentations sociales guident les comportements et les pratiques sociales. Elles distinguent le licite de l'illicite, recommandent le licite et interdisent le blâme. En tant que telles, elles ont une fonction normative et prescriptrice. C'est la raison pour laquelle Abric (1994) les qualifie de « guide de l'action ».

- *Les fonctions de savoir*

A travers elles, les représentations sociales facilitent la compréhension et l'explication de la réalité, l'acquisition de connaissances et l'intégration sociale. Elles expriment la nature des liens sociaux, leur structuration ou engagement et leurs modes d'expression.

- *Les fonctions de justification*

Ici, les représentations sociales permettent de justifier les prises de positions, les manières de voir, les jugements et donc les perceptions. Elles sont un élément essentiel dans la compréhension des comportements et des pratiques sociales. Elles expliquent ainsi pourquoi

tel individu perçoit un objet d'une certaine manière et pourquoi tel autre individu perçoit le même objet d'une manière différente.

Cette dernière fonction permet de justifier pourquoi nous avons utilisé la théorie de la représentation sociale comme cadre théorique de référence. En fait la représentation sociale peut justifier les différentes perceptions des populations. Comme le dit Moscovici (1984), il peut y avoir plusieurs représentations d'un même objet. Ces différences sont fonction de l'appartenance sociale et culturelle du sujet et de son groupe de référence. De la même manière, il peut y avoir plusieurs perceptions d'un même objet et il y aura autant de perceptions qu'on aura d'individus s'exprimant sur le même objet et ayant des groupes de références différents. Par conséquent, les perceptions des populations et leurs représentations au sujet du travail des enfants vont diverger selon leur nombre et en fonction de leur système de référence. Les représentations sociales expliquent donc les perceptions que l'on a d'un objet ou d'une question, car l'être humain pense, conçoit et perçoit le monde à partir des influences sociales, des expériences personnelles qui lui confèrent des schémas de réflexion et de perception, une manière de voir et de penser.

Selon Gamier et Doise (2002), les représentations sociales en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres orientent et organisent les conduites et les communications. Costalat & al, (2002) soutiennent que la représentation permet d'obtenir une certaine vision du monde que les individus ont et utilisent pour agir ou se positionner.

En parlant de théorie des principes organisateurs des représentations sociales, Yapo (2016) dit qu'elle se centre davantage sur l'organisation des différences individuelles dans le champ représentationnel.

La représentation sociale est, avec son objet dans un rapport de symbolisation, elle lui attribue des significations. Rouquette (1998) montre quant à lui, comment à partir de la diffusion de rumeurs qui surgissent, celles-ci (vraies ou fausses) donnent un corps d'informations qui va largement contribuer à la construction d'un édifice représentationnel.

Pour Abric (1987), la notion de représentations sociales dépasse le strict cadre cognitif en ce sens qu'elle n'est pas seulement un filtre interprétatif mais une activité beaucoup plus complexe de restructuration complète de la réalité où les dimensions psychologique, sociale et idéologique jouent à plein. Autrement dit, les représentations dépendent de mécanismes cognitifs, de caractéristiques individuelles du sujet et de la réalité sociale. Elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité. Elles révèlent l'identité du sujet ou du groupe et permettent ainsi de le (les) situer par rapport aux autres. Elles « ont une propriété sociale et

culturelle, du moment où elles sont élaborées et partagées en société à partir des expériences du groupe, de ses vécus, des savoirs socialement transmis par la tradition et l'éducation » (Aska, Tiéffi, Bendé & Ettien, 2012, p. 106). Les représentations sociales guident le comportement et les pratiques. Elles sont ainsi qualifiées par Abric (1987), de « guide de l'action ». Elles ont donc une fonction prescriptible et permettent de justifier les prises de position et les comportements.

Marnent (1994), pense que les représentations sociales sont « un ensemble organisé de cognitions relatives à un objet, partagées par les membres d'une population homogène par rapport à cet objet » (Flament, 1994, p.37-58). Selon cette définition, il existe trois niveaux d'interférence possible des représentations sociales avec le discours qui est l'objet de l'analyse de contenu: le niveau du contenu (cognitions ou éléments), le niveau de la structure (ensemble organisé) et le niveau des conditions de production (qui et dans quel contexte produit l'énoncé). Pour observer le fonctionnement des représentations sociales, les techniques d'analyse de contenu utilisées peuvent être déployées à ces trois niveaux.

Parfois ces représentations stéréotypées que l'individu ne reçoit pas uniquement de son expérience personnelle mais du milieu ambiant qui les lui communique inconsciemment pour en faire des certitudes inébranlables finissent par entrer en conflit avec l'éducation familiale. Les systèmes totalitaires en avaient donné des exemples patents et l'on se souvient encore du cas des « Quadravenci », jeunes de huit ans enrôlés dans l'armée italienne par Benito Mussolini. Moscovici (1976) conçoit le contenu d'une représentation sociale comme étant constitué de trois types d'éléments; les opinions, les attitudes et les stéréotypes. Selon lui, l'attitude exprime un positionnement, une orientation générale, positive ou négative par rapport à l'objet de la représentation. L'opinion est l'information qui renvoie à la somme et à l'organisation des connaissances sur l'objet de la représentation. Elles peuvent être plus ou moins nombreuses, variées, précises ou stéréotypées.

Le stéréotype ou champ de représentation est quant à lui, le contenu d'une représentation. Il est constitué d'éléments à la fois cognitifs et affectifs: C'est un ensemble d'informations organisées et structurées relatives à un objet. La structure d'une représentation sociale est caractérisée, selon les études d'Abric (1994) et Flament (1994), par des relations spécifiques entre ces éléments. Ces relations peuvent être hiérarchiques (verticales) ou paralogiques (horizontales). Si l'on considère les relations hiérarchiques, les éléments d'une représentation sociale sont centraux ou périphériques. « Depuis les travaux d'Abric (1987), l'approche structurale s'est développée. Selon Abric (1987), les représentations sociales possèdent une structure interne, à savoir un noyau central et un système périphérique. La théorie du noyau

central établi que toute représentation prend appui sur un cœur de cognitions à caractère fonctionnel et normatif qui structurent son architecture. Autour du noyau central s'agencent les cognitions dites périphériques, bien peu nombreuses que celles contenues dans le noyau, et qui permettent

> *« L'ancrage de la représentation dans la réalité du moment et présentent une plus grande souplesse que les éléments centraux» (Flament, 1994), En ce qui concerne la socio-dynamique des représentations sociales, il apparaît que lorsque l'environnement entraîne un changement, les cognitions les plus périphériques sont d'abord mises en avant tandis que le* noyau *n'est sollicité que plus tardivement.»* (Alessandro, 2015; p. 93-122).

Les relations entre les éléments sont aussi déterminées par des règles Syntagmatiques : combinaison en fonction de principes grammaticaux ou logiques. L'étude des logiques naturelles dirigée spécialement par (Grize, 1993) a abouti à des conclusions qui ont contribué à la compréhension de ces types de relations entre les éléments.

L'ancrage et l'objectivation sont les deux processus de constitution des représentations sociales. Doise (1990) a montré que les représentations sociales sont des constructions créées dans les dynamiques du champ social. Les groupes où les classes sociales disputent, dans le processus de communication, leur contribution à la constitution des représentations sociales. L'étude de l'ancrage, selon la terminologie de la théorie des représentations sociales, demeure par conséquent un objet de l'analyse du contenu.

Jodelet (2003 & 2015) nous rappelle l'importance de la communication dans les processus de formation des représentations sociales. Elles ne sont pas les mêmes selon les groupes sociaux mais à l'intérieur de chaque groupe, elles font état de consensus général.

5.1.2. Aspects cognitifs de la théorie des représentations sociales

La théorie des représentations sociales développée par Jodelet (1994) s'inscrit dans les théories cognitives. Fondées par Lewin (1935), les théories cognitives montrent que la représentation que les individus ont des événements constitue ce qui influence le plus leurs comportements. Elles démontrent que les constructions mentales influent sur les conduites des individus. Pour le cognitivisme, le schéma classique Stimulus-Réponse (S-R) des béhavioristes cède la place au schéma Stimulus – Personnalité – Réponse (S-P-R), en ce sens qu'il existe toute une série d'opérations mentales entre le stimulus et la réponse qui permettent au sujet d'analyser ce qui se passe, de choisir une réponse et de mettre en œuvre cette réponse.

En d'autres termes, le comportement est fonction de la personnalité et de l'environnement, et peut être formalisé d'après l'équation suivante: R (behavior) ou C (Comportement) = P (fonction) + P (personnalité) + H (environnement).

Il en résulte que la représentation de l'environnement dépend fortement des motivations, des attentes et des caractéristiques de l'individu. Il est à noter que le sujet peut être un individu ou un groupe social. L'objet peut être aussi une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie. Il peut être imaginaire ou mythique.

Jodelet (1994. p. 36) perçoit la représentation comme «une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique qui concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social». Elle identifie cinq caractères fondamentaux à une représentation sociale. Il s'agit du:

- *Caractère d'objectivation*

L'objectivation signifie que la représentation se rattache toujours à un objet qui peut être de nature abstraite ou se référer à une catégorie de personnes.

- *Caractère imageant*

Le terme image ne signifie pas la simple reproduction de la réalité mais renvoie à l'imaginaire social et individuel.

- *Caractère symbolique et signifiant*

La représentation sociale a deux faces en l'occurrence la face figurative et la face symbolique. Dans la figure, le sujet symbolise l'objet qu'il interprète en lui donnant un sens.

- *Caractère constructif*

Toute réalité sociale est représentée, c'est-à-dire appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif, intégrée dans son système de valeurs, dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne.

- *Caractère autonome et créatif*

Les représentations ont une influence sur les attitudes et les comportements. C'est dans ce contexte qu'Herzlich cité par Jodelet (1994) montre que les individus développent différents comportements d'après leurs représentations de la maladie. Ainsi, la maladie représentée comme destructrice induit des comportements comme le refus des soins et de recours au médecin. Si au contraire elle est vécue sur le mode d'une libération, elle entraîne un autre type de comportement.

Ce caractère permet d'assigner un sens, de conférer une utilité, de créer un cadre de référence et de se situer par rapport à ce cadre de référence à travers le développement de

comportements spécifiques. Ainsi, la représentation a des aspects cognitifs, psychologiques, sociaux et communicationnels qui méritent d'être pris en compte. Dans son aspect cognitif, l'homme est perçu comme un sujet social, porteur d'idées, de valeurs et de modèles qu'il tient de son groupe d'appartenance ou des idéologies véhiculées dans sa société et qu'il a intériorisées. D'un point de vue psychologique, Jodelet (1994) montre que le sujet est « producteur de sens », c'est-à-dire qu'il donne un sens à son expérience dans le monde social.

La dimension sociale montre que la représentation est le reflet de la société en ce sens qu'elle est élaborée à partir des codes sociaux et des valeurs reconnues par la société. Comme telle, cette théorie des représentations sociales peut s'appliquer à notre étude car elle renvoie au cadre-familial, à l'environnement dans lequel évolue le sujet. Ce cadre secrète des images aussi bien positives que négatives qui sont adoptées par l'individu. Ainsi, lorsque les représentations environnementales, familiales sont positivement investies, alors les représentations que le sujet se fera des pratiques, des événements et des faits sociaux évolueront dans le même sens. En revanche, si les images familiales connues sont entachées de distorsions, il en sera de même des représentations qui tendront à être négatives et controversées.

Les enfants, comme le reste de la population, se sont aussi construit une représentation du travail des enfants qui les guide dans la façon d'interpréter, de statuer sur ce phénomène et de prendre une position à son égard.

Ainsi, la perception favorable ou défavorable que les acteurs sociaux ont à l'égard du travail des enfants, peut être expliquée par leur représentation.

Selon S. Moscovici, par les représentations, l'individu se donne des modèles explicatifs, des codes qui autorisent chacun à trouver un sens et à donner une signification au monde qui l'entoure. Pour lui, les représentations sociales sont des interactions entre les individus et les groupes ; elles étudient dans leur dynamique leur élaboration, leur évolution et leur contenu.

Selon D. Jodelet, les représentations sociales doivent être étudiées en tenant compte des éléments affectifs, mentaux, sociaux tout en intégrant la cognition, le langage, la communication, les rapports sociaux qui affectent la réalité matérielle, sociale, idéelle sur lesquelles elles interviennent.

Selon Durkheim, les représentations sont propres à chaque individu. Elles intègrent les aspects collectifs et individuels.

En fait, étudier les représentations sociales, c'est faire une étude psychosociale d'un fait ou d'un phénomène selon les cinq critères de Moliner.

Moliner (1993) a proposé des caractéristiques permettant d'élaborer une définition qui se veut préalable à toute démarche exploratrice et ce autour de cinq notions :
L'objet – le groupe – l'enjeu – la dynamique sociale et l'absence d'orthodoxie. Pour que le travail des enfants puisse faire l'objet d'une étude sur la base des représentations sociales, il doit remplir ces cinq critères.

5.1.3. Théorie marxiste du travail des enfants

Le problème du travail des enfants est dominé par la relation entre le travail et l'éducation. Déjà Marx, se prononce sur "l'abolition du travail des enfants dans les usines de fabrication tel qu'il est pratiqué aujourd'hui" (Marx, 1848, thèse X), insiste aussi sur la nécessaire "combinaison de l'éducation avec la production matérielle", et critiquera le mot d'ordre d'interdiction du travail des enfants, dans la mesure où "le fait de combiner de bonne heure le travail productif avec l'instruction est l'un des moyens de transformations de la société actuelle" (Marx, 1875, B, 3). Au cours du 20ème siècle, des tentatives pour lier travail productif et éducation ont été conduites, dans des contextes historiques particuliers : édification de l'URSS (Volpicelli 1954 ; Dietrich, 1973), indépendance de l'Inde (Agrawal & Biswas, 1994) ; nombreux débats théoriques ont été menés sur le thème, notamment à l'Unesco durant les années 1960-70. "Puis, vers la fin des années 1980, l'intérêt international pour relier travail et éducation semble avoir proprement disparu" (Myers, 2000),
Dans la théorie marxiste, le concept de classe est au centre des rapports de production, ce qui est un caractère structurel des sociétés. Miles (1982) dégage le processus adopté par les marxistes en analysant les positions et structures de classes. Il suggère que la démarche « commence par l'identification de son mode de production dominant, du fait que ceci constitue le fondement pour une identification ultérieure des deux classes dominantes »
(1982 : 156). Ce repérage structurel des deux principales classes antagonistes, les riches d'une part et les pauvres d'autre part, n'est cependant que la première étape dans la division de toute société. Ceci ne révèle pas le contenu économique, politique, et idéologique spécifique à ces classes ou les seules choses établies sont les situations ou les structures dans lesquelles elles sont positionnées, autrement la manière dont elles sont fractionnées (1982 : 156). selon lui : « 1 'analyse historique des relations économiques, politiques et idéologiques implique la prise en considération des personnes qui occupent ces positions, leur niveau de conscience politique et les stratégies structurelles établies au départ » (1982 : 156-7).
Miles (1983) introduit ici le concept de fraction de classes pour expliquer les différences idéologiques au sein des classes, et émet l'idée qui pourrait être également utile pour expliquer

la situation· des groupes distincts au sein de la classe ouvrière. La population noire dans la Grande-Bretagne moderne a servi de cadre de recherche pour Miles ; mais d'après Lavalette (1994), le concept de fraction de classe peut s'appliquer à l'étude du travail des enfants, en reconnaissant que la différenciation idéologique des enfants et la construction du concept de l'enfance ont placé les enfants dans une situation défavorisée au sein du système de séniorité.
Une telle idéologie est fondée sur et reproduite par les relations qui donnent une signification sociale et un sens à l'oppression de fait à laquelle les enfants doivent faire face dans le milieu social, en ce sens que sont affectées négativement toutes leurs activités, dans tous les aspects de leur vie, y compris leurs activités sur le marché de travail. D'après Lavalette (1994), de telles caractéristiques permettent de voir les enfants comme une « fraction » de leur propre classe sociale. Une telle conception permet de reconnaître la différenciation idéologique opposant les adultes et les enfants et l'importance du système de séniorité dans la délimitation de ce qui est « travail d'enfants» ; elle permet surtout d'insister sur l'importance de leur appartenance à la classe sociale suite à la détermination de leur expérience de vie et de leur position globale dans la structure sociale.
Comme on a pu le constater, il existe chez les différents auteurs, une certaine complémentarité sur les déterminants principaux du travail des enfants qui a rendu possible l'établissement d'un corps de connaissances relativement cohérent. Les clauses les plus souvent véhiculées sur les causes du travail des enfants sont : la pauvreté, l'instabilité des ménages et la spécificité du mode de production capitaliste.

5.1.4. Théorie économiste

La question des déterminants du travail des enfants fait l'objet d'une attention particulière de la part des économistes. Le travail des enfants engendre une situation inextricable de trappe à pauvreté (Emerson et De Sousa 2001) et de trappe de sous-développement (Hazan et Berdugo 2002). Le phénomène de trappe à pauvreté a une double explication théorique. Selon qu'on analyse le phénomène du point de vue de bien-être du ménage ou de celui des enfants. La situation de trappe de sous-développement est un phénomène d'ordre macro-économique qui met en relation le travail des enfants, la croissance économique et le développement durable. Tout en se référant à la pauvreté comme facteur explicatif du travail des enfants, cette approche diffère dans la manière d'étudier l'impact du travail des enfants sur l'économie en général. Elle étudie l'impact du travail des enfants sur leur épanouissement. Elle insiste sur l'aspect pauvreté et considère le travail infantile comme un moyen d'amélioration du bien-être familial. Le regard est alors porté sur le coût d'investissement. Elle se préoccupe du rôle

que peut jouer l'école en tant que moyen pour sortir les enfants du marché du travail, analyse les causes de la faible scolarisation des enfants dans les pays en développement et les implications d'un tel phénomène sur les économies. Une seconde approche étudie l'arbitrage entre travail et éducation des enfants.

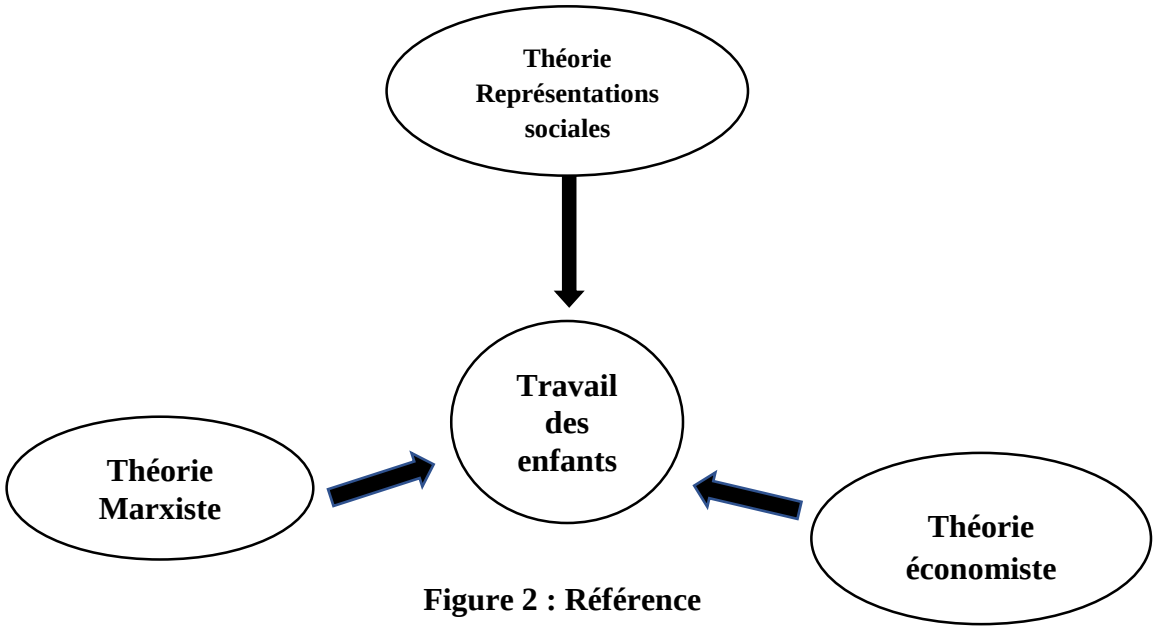


Figure 2 : Référence théorique

6. Hypothèses de la recherche

L'hypothèse de recherche est la prévision d'un lien entre un ou plusieurs facteurs et le problème étudié. Elle peut être vérifiée, Elle permet d'étudier la problématique qui vient d'être posée.

6.1.Hypothèse Générale

- Les éléments constitutifs des structures sociocognitives du travail des enfants mettent en exergue les habitudes traditionnelles de placement, l'apprentissage de métiers, la pauvreté et les moyens de lutte pour réduire le phénomène, selon chaque catégorie d'acteurs sociaux à Cotonou.

Cette hypothèse générale se décline en deux hypothèses spécifiques.

6.2. Hypothèses spécifiques

- Les habitudes traditionnelles de placement, l'apprentissage de métiers et la pauvreté exposent les plus jeunes au travail des enfants à Cotonou ;
- Les stratégies de lutte se réduisent à la sensibilisation et au vote des lois sur le phénomène du travail des enfants à Cotonou.

CHAPITRE II : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Dans cette partie de la recherche, nous ferons une synthèse de la présentation du cadre de l'étude, ainsi que la méthodologie qui sera adoptée au cours de cette recherche.

1. Description du cadre d'investigation

La connaissance du milieu physique implique de porter un regard sur le milieu humain, ainsi que sur les activités économiques qui s'y mènent.

1.1.Situation géographique et administrative du cadre d'investigation : Cotonou

La commune de Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'Océan Atlantique, constitué de sables alluviaux d'environ cinq mètres de hauteur maximale. Elle représente la seule commune du département du Littoral et est limitée au nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sèmè-Kpodji et à l'Ouest par celle d'Abomey-Calavi. Elle couvre une superficie de 79 km2, dont 70% sont situés à l'Ouest du chenal. Les quartiers de l'Est sont reliés à la partie Ouest par trois ponts. Après la refondation de l'Etat Béninois devenu depuis 2002 un Etat décentralisé, la commune de Cotonou est subdivisée en 13 arrondissements composés de 144 Quartiers.

Le Maire est à la fois Président du Conseil Municipal (Assemblée Locale) et Premier Responsable de l'administration municipale. Il est assisté de trois Adjoints dans la gestion des affaires locales, tandis qu'au niveau des arrondissements, ce sont les chefs d'arrondissement qui le représentent.

Cotonou a été créée en 1830 sur l'initiative de Ghézo, illustre roi d'Abomey. Selon l'une des légendes, « Kutonu » signifierait « Lagune de la mort » en raison de sa situation de carrefour du trafic des esclaves. A la fin du 19è siècle, Cotonou s'est développée à partir de quelques villages de pêcheurs situés à l'Est et à l'Ouest de la lagune. En 1868, le territoire de la ville a été cédé à la France par le roi d'Abomey, ce qui eut pour effet d'accélérer le processus de son développement.

Selon les chiffres du RGPH4, Cotonou demeure toujours la première ville du Bénin avec 679 012 habitants en 2013 contre 665 100 en 2002, soit une légère hausse, 2,09% sur la période 2002-2013, après un accroissement de 2,17% sur la décennie 1992-2002. Cette situation est un facteur explicatif de la saturation démographique de Cotonou dont les problèmes environnementaux (pollution sonore, atmosphérique et du sol) et la cherté du coût de vie contraignent au jour le jour les populations à s'y retirer pour les communes voisines,

Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji, devenues de véritables cités-dortoirs. Le rapport de masculinité y est de 91,1 hommes pour 100 femmes avec 52% de femmes.

1.2.Groupes sociolinguistiques et croyances religieuses

A partir du noyau originel des Toffins, la ville de Cotonou s'est progressivement enrichie de toutes les ethnies du Bénin. Certains quartiers en portent la marque. Ainsi, Guincomey signifie « sur la terre des populations Guin », venues de Grand- Popo et d'Agoué pour participer à la construction du Wharf de Cotonou. De même, Xwlacodji désigne la zone des Xwla.

Aujourd'hui, Cotonou est devenue une représentation du Bénin en miniature et sa croissance accélérée est en train de donner naissance à une vaste « région Urbaine » allant de Porto-Novo (à l'Est) jusqu'à Ouidah (à l'Ouest), qui posera à terme un problème majeur aux relations routières internationales entre le Nigeria et le Togo, le Ghana et la Côte-d'Ivoire, dont les espaces côtiers rassemblent déjà plus de 30 millions de personnes et la plus grande partie de l'économie des pays du Golfe du Bénin.

La commune de Cotonou concentre plus de 45% des actifs des 10 principales villes du Bénin. La répartition de la population par grands groupes d'âges, laisse apparaître une forte proportion de la population de 15-59 ans (62,7 %). Il apparaît ainsi que plus de 6 Cotonois sur 10 sont actifs. Le taux d'activité est de 67,7%. Un fait marquant est la hausse du taux d'activité observé au niveau de la population féminine qui est passé de 37,2% en 1979 à 54,7% en 1992, soit un accroissement annuel de 3%.

La migration vers la commune de Cotonou est avant tout un phénomène national (83,6% dont 20,3% de Ouidah, 9,9% de Grand Popo, 7,7% de Porto-Novo, 7,2% d'Abomey et 5,6% d'Allada) avec une majorité d'urbains puisque 59% d'entre eux étaient des citadins avant d'arriver dans la commune. Le Bénin est un pays dont l'économie repose en grande partie sur le transit des marchandises et c'est sans doute pour cette raison que l'on trouve également des personnes venant des pays voisins comme le Togo (5,7%), la Côte d'Ivoire (2,2%), le Niger (1,5%), le Nigeria (1,1%) et d'autres.

En 2002, près de quatre (04) habitants sur dix (10) sont des migrants. Les femmes migrent plus souvent que les hommes (40,2% contre 36,1% respectivement). Si plus de la moitié de l'ensemble des migrants (38,1% dont 55,7% de femmes) met en avant le désir de rejoindre sa famille, cette dimension de regroupement familial concerne surtout les femmes (57,9% des migrantes). La recherche d'emploi est la seconde raison qui motive la migration pour près de

trois (03) personnes sur dix (10) soit 27,9% et plus particulièrement les hommes (60,1%). Enfin, les 13,9% des migrants évoquent les possibilités d'y poursuivre des études.

A partir du noyau originel des Toffins, la ville de Cotonou s'est progressivement enrichie de toutes les ethnies du Bénin. Elle est devenue une ville cosmopolite. Ainsi, les principaux groupes socio-culturels rencontrés à Cotonou sont :

- ✓ Le groupe Fon et apparentés : Ce sont les Fon, les Goun, les Mahi, les Toffins….. Ils représentent 56.7% de la population de la ville ;
- ✓ Le groupe Adja et apparentés représentant 18.3% de la population. Ce sont les Mina, Adja, Xwa… ;
- ✓ Le groupe Yorouba : Il est constitué des Yorouba, des Nagots, des Idaasha et représente 11.5% de la population ;
- ✓ Les autres groupes sont les bariba, les dendi, les yoa lokpa, les otamari, les peulh,…

A Cotonou, le christianisme est la religion la plus pratiquée avec 57.8% de Catholiques, 5.7% de Protestants, 4.4% de Célestes et 7.8% d'autres chrétiens. L'Islam vient en seconde position avec 14.2% suivi du Vodoun avec 2.3%.

1.2.1. Activités socioprofessionnelles

Ces activités sont constituées par les activités économiques et professionnelles accomplies par les acteurs sociaux de Cotonou dans le but de satisfaire leurs besoins. La ville de Cotonou compte plusieurs marchés notamment le plus grand du Bénin (Dantokpa). Ces marchés fonctionnent comme des marchés de distribution de divers produits. Les habitants vivent du commerce. Ils s'adonnent aussi à d'autres activités telles que l'agriculture de subsistance, le petit artisanat, l'élevage et la pêche qui n'est pas très développée malgré l'existence des cours d'eau. Les habitants sont aussi des fonctionnaires du secteur public, du secteur privé ou travaillent simplement à leur propre compte. A des degrés divers, ces différentes activités menées nécessitent le recours à des aides qui, pour la plupart du temps sont des enfants.

1.2.2. Influence du milieu sur le travail des enfants

Du point précédent, on constate que l'agriculture surtout le maraichage, la pêche, l'artisanat, le commerce, le fonctionnariat sont les principales activités menées par les habitants de la ville de Cotonou. Aussi, quel que soit le type d'activité exercée, la présence d'enfants est très remarquée.

Les enfants sont présents dans la menuiserie, la mécanique, la soudure, la maçonnerie, les plantations, les ateliers de couture, de coiffure, au marché. En général, c'est un travail non

rémunéré parce qu'ils sont considérés comme des apprentis. Les activités agricoles ou autres étant en perte de vitesse compte tenu de l'urbanisation accélérée, la situation précaire et instable des parents suite à leur baisse de revenu font que les enfants ne trouvent plus un soutien et sont contraints à l'apprentissage.

Par ailleurs, les fonctionnaires résidents à Cotonou n'étant pas présents pour des raisons professionnelles au cours de la journée ont besoin de personnels pour la garde des enfants et les tâches ménagères. Une des raisons évoquées entre autres pour la préférence des enfants est qu'ils expriment l'innocence et la confiance que les grandes personnes.

Pour mieux aborder cette recherche, une méthode d'étude propre a été élaborée.

2. Nature de l'étude

Pour mieux appréhender le phénomène étudié et recueillir des informations fiables, une analyse aussi bien quantitative que qualitative sera effectuée. Les données quantitatives recueillies sur le terrain seront particulièrement utiles pour estimer l'incidence du travail des enfants à partir des données statistiques.

Les informations qualitatives sont appropriées afin de comprendre la nature, les causes, les conséquences et les effets induits par les actions engagées sur le phénomène du travail des enfants. D'autre part, l'analyse qualitative permettra de collecter les données sur les enfants et leurs conditions de vie à travers des discussions et des entretiens. Des entretiens avec les personnes ressources apporteront plus d'informations pour analyser ce phénomène.

3. Sources d'information

3.1.Sources documentaires

Il sera consulté dans le cadre de cette étude : des articles, des revues, des rapports, des mémoires et des ouvrages afin de s'imprégner de la tradition existante au sujet du travail des enfants. A cet effet, différents centres de documentation seront parcourus.

Le tableau suivant fait le point des informations à rechercher.

Tableau 1: Sources documentaires

Source de documentation	Nature des documents	Informations recherchées
Centres de documentation de l'ENAM et de la FLASH	Thèses, Mémoires, articles	-Informations d'ordre méthodologique, technique de rédaction de mémoire et de thèse -Informations générales et constitution de la bibliographie
Centre de documentation du Ministère du travail et de la famille	Ouvrages Spécifiques, Revues spécialisées Rapports d'étude, Annuaires statistiques sur le travail des enfants	-Informations générales sur travail des enfants et le système national de protection sociale. -Données statistiques sur la situation des enfants au Bénin -Informations sur les rapports d'étude sur le travail des enfants -Informations sur les politiques et les stratégies de lutte contre le phénomène du travail des enfants. -Des rapports d'études sur les actions et les stratégies des acteurs en présence - Information sur les effets induits par les actions menées
Centres de documentation de l'UNICEF	Ouvrages spécifiques Rapports et revues spécialisées Ouvrages généraux Publications officielles	Informations d'ordre spécifique, historique, juridique
Bibliothèque de la Fraternité Saint Dominique	Rapports mondiaux sur l'éducation Rapports d'étude Revues spécialisées en éducation	- Informations générales sur travail des enfants et le système national de protection sociale. -Données statistiques sur la situation des enfants au Bénin -Informations sur les rapports d'étude sur le travail des enfants -Informations sur les politiques et les stratégies de lutte contre le phénomène du travail des enfants. -Des rapports d'études sur les actions et les stratégies des acteurs en présence

Ressources internet	Mémoires, publications, articles scientifiques	-Informations méthodologique en sciences sociales. Informations sur le travail des enfants -Informations sur les enjeux et les défis de la protection des enfants - Informations sur les modèles théoriques d'analyse des études Constitution de bibliographie
Centre de documentation de la mairie de Cotonou	Dépliants Revues PDC Rapports Budgets	-Données historiques, politiques, géographiques et démographiques sur la commune -Statistiques communales sur le travail des enfants - Données sur les affectations budgétaires en faveur de la lutte contre le travail des enfants - Les appuis institutionnels de la mairie aux organisations

Suivant chaque centre de documentation, les informations obtenues ne seront pas les mêmes. Mais toutes les informations reçues seront très utiles pour la suite de la présente recherche.

3.2.Pré-enquête

Cette phase va permettre, à la suite des premières informations recueillies de reformuler les hypothèses et les objectifs de la recherche, puis de revoir les outils méthodologiques pour la recherche.

4. Groupe cible et échantillonnage

Cette étude porte sur le travail des enfants à Cotonou. La population cible de l'étude est constituée des enfants travailleurs dont l'âge varie entre cinq (05) et quatorze (14) ans.

Mais vu l'effectif important que constitue les enfants qui travaillent dans la ville de Cotonou, et conscient de l'impossibilité de pouvoir les interroger tous, il est donc utile, de choisir un échantillon représentatif de cette population cible. Les techniques non probabilistes d'échantillonnage sont utilisées. Ce choix a été fait parce qu'il n'était pas possible de disposer d'une base de données exhaustive sur les enfants : (Nom, prénoms, âge, lieu de travail, résidence, etc.).

Compte tenu de l'ampleur du phénomène, le travail des enfants ne serait pas une réalité sans les acteurs qui en profitent, les employeurs et les parents représentent aussi un groupe cible.

Ainsi, la technique par boule de neige est utilisée pour mener à bien la recherche. Cette technique consiste à identifier l'échantillon des parents, des enfants à partir d'informations

précises obtenues de personnes ressources. Ainsi par ce biais, il est plus facile de remonter à des parents qui ont leurs enfants en situation de travail.

Par ailleurs, en ce qui concerne la taille de l'échantillon, nous avons prévu cent (100) adultes de différents statuts socioprofessionnels ayant à leur disposition les enfants travailleurs ; cinquante (50) enfants travailleurs de différents domaines d'activités, qui ont été investigués au moyen du questionnaire d'évocations hiérarchisées. De même, le guide d'entretien est administré à 14 cadres et personnes ressources de différentes structures qui s'occupent de la gestion de ce fléau.

Ainsi, la taille de l'échantillon est estimé à 164 acteurs sociaux.

5. Techniques et outils de collecte de données

Les outils utilisés sont : le questionnaire, et le guide d'entretien.

5.1.Le questionnaire

Le questionnaire, faut-il le rappeler est l'un des moyens les plus utilisés en matière de conduite d'enquête. Pour Savaresse (2006), le questionnaire est une technique d'élaboration et de collecte de données chiffrées. Il prend la forme d'une série de questions rédigée et pré-établies et posées de façon standardisée à un échantillon d'individus, de façon à établir des liaisons statistiques destinées à expliquer leur pratique de leur position dans l'espace sociale.

D'après Gravel (1994), le questionnaire, demeure l'outil privilégié pour mener à bien une enquête auprès d'un groupe cible. Son élaboration nécessite le plus grand soin possible et de l'intelligence ; le choix des questions devant se faire méthodiquement sans que l'enquêté ne se sente apostrophé.

Pour cette raison, nous avons opté pour des questions anonymes. Dans le cadre de cette recherche sur les représentations sociales, le questionnaire d'évocations hiérarchisées, est indiqué. Cette technique est fondée sur une production verbale. Elle consiste à partir d'un mot inducteur à demander au sujet de produire tous les mots, expressions ou adjectifs qui lui viennent alors à l'esprit. Le caractère spontané et la dimension projective de cette production permettent d'accéder beaucoup plus facilement aux éléments qui constituent la représentation sociale que le sujet a de l'objet étudié.

Somme toute, le questionnaire est réalisé dans le but de faciliter la lecture faite par les enquêtés afin de recueillir des informations fiables.

Au niveau des méthodes qui impliquent des sujets (population humaine), deux types de méthodes peuvent être distinguées: les méthodes interrogatives et les méthodes associatives.

Cependant nous avons opté pour la méthode associative, précisément le questionnaire d'évocations ou l'association libre.

Ce choix se justifie par plusieurs raisons. En effet les méthodes associatives reposent sur l'expression verbale comme les méthodes interrogatives mais elles permettent de recueillir des réponses spontanées, moins contrôlées et donc plus authentiques que dans le cas des méthodes interrogatives.

Par ailleurs, lorsque nous analysons de façon détaillée les différentes méthodes interrogatives, le résultat est que ces méthodes cumulent de nombreuses limites et difficultés. En effet, comme l'a bien montré Grize (1981), l'activité d'un sujet locuteur utilisant une langue naturelle, les règles d'énonciation auxquelles est soumis le discours rendent son analyse du discours difficile.

Notre questionnaire d'évocations se résume à : « lorsque vous entendez travail des enfants, quels sont les mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ? » ; ensuite, donnez au moins cinq (5) mots ou expressions caractéristiques de l'objet d'étude que vous classerez par ordre d'importance suivant les points allant de Cinq (5) à un (1).

Le questionnaire vise à compléter les données rendues possibles par la recherche documentaire. Les données recueillies sont transformées en informations pertinentes par rapport à nos hypothèses et à nos objectifs.

Qu'en serait-il de la technique d'entretien.

5.2. La technique d'entretien

La technique d'investigation est l'un des moyens par lequel l'on organise une recherche pour atteindre un objectif. Il existe trois méthodes pour l'étude qualitative. Il s'agit de l'entretien individuel, de la discussion de groupe et de l'observation participante. Dans le cadre de notre étude, c'est l'entretien individuel précisément l'entretien semi-directif ou semi-structuré que nous avons exploité. Pour Savaresse (2006), l'entretien est *une technique de collecte d'informations orale, un évènement de parole qui se produit dans une situation d'interaction sociale, qui se ré*alise *entre un enquêteur et un enquêté.*

Selon Matalon (1998), l'entretien semi-directif est *une technique qui permet de centrer le discours des personnes interrogées autour des différents thèmes définis au préalable par l'interview et consignés dans un guide.*

Notre technique d'entretien a été donc réalisée au moyen d'un guide d'entretien qui en constitue l'outil de collecte. C'est pourquoi Caplow, T. (1996) disait que le guide d'entretien

a l'avantage de permettre de suivre une certaine linéarité, sans porter atteinte à la chronologie ou à la formation stricte des questions de l'entretien.

Voici en substance les thèmes de notre guide d'entretien :

- Raisons de la présence des enfants pourtant scolarisables dans la rue, les ateliers de formation ou dans des ménages entrain de vaquer à des occupations autres que scolaires ;
- Appréciations individuelles de l'exploitation informelle des enfants à bas-âge ;
- Incidence du travail des enfants sur leur vie psycho-affective ;
- Stratégies de lutte contre le travail des enfants ;

Ces méthodes relèvent en général des approches théoriques et associent les logiciels informatiques et les méthodes statistiques d'analyse des données.

La théorie des représentations sociales est une théorie dont l'utilisation de ces méthodes est peu connue dans les travaux scientifiques au Bénin. Pour une compréhension accessible de tous les acteurs, il convient de faire brièvement le résumé de son contenu.

6. Méthodes d'analyse des données dans l'étude des représentations sociales

Dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé l'analyse prototypique, catégorielle, l'analyse de similitude et l'analyse de contenu.

6.1.Analyse prototypique

L'analyse prototypique est une technique d'analyse qui a été systématisée par Vergès (1992, 1994) pour opérer l'analyse des items résultant de l'évocation hiérarchisée et s'inscrit dans le paradigme de la théorie du noyau central. Dans cette dynamique, elle entend étudier la manière dont se structurent des associations libres afin de repérer les éléments éligibles au noyau et ceux susceptibles de faire partie de la périphérie de la représentation (Moliner et al, 2002). A ce niveau, deux (2) indicateurs de centralité sont mobilisés à savoir la fréquence d'apparition (la saillance) des mots ou syntagmes et l'importance accordée par le sujet à ces mêmes productions (Abric et Vergès, 1994 ; Abric, 2003 ; Vergès, 1994). La conjugaison des deux (2) paramètres quantitatif (saillance) et qualitatif (importance accordée au mot par le sujet ou critère individuel de signification) indique la particularité et la pertinence de cette approche.

Trois (3) zones sont définies à partir d'un tableau à quatre (4) cases. Le tableau à quatre cases se présente comme suit :

Tableau 2: Tableau à quatre cases

	Rang faible	Rang élevé
Fréquences élevées	**Case 1** **Zone du noyau central**	**Case 2** **Première Périphérie**
Fréquences faibles	**Case 3** **Eléments contrastés**	**Case 4** **Deuxième Périphérie**

Case 1 : Elle regroupe les éléments très fréquents et très importants. C'est la zone du noyau central. Tous les éléments du noyau sont accompagnés éventuellement d'autres éléments sans grande valeur « significative » : des synonymes ou des prototypes associés à l'objet « Tout ce qui se trouve dans cette case n'est pas central, mais le noyau central est dans cette zone » (Abric, 2003).

Case 2 : C'est la zone des éléments périphériques, les plus importants. Autrement dit les éléments de la première périphérie.

Case 3 : Regroupe des thèmes énoncés par peu de personnes (fréquence faible) mais qui les considèrent comme très importants. Cette configuration peut révéler l'existence d'un sous-groupe minoritaire porteur d'une représentation différente, c'est-à-dire dont le noyau central serait constitué par l'élément (ou les éléments) présents dans cette case, en sus du noyau central repéré dans la case 1, ou un complément de la première périphérie (Abric, 2003). C'est la case appelée zone contrastée ou zone de potentiel changement.

Case 4 : Elle intègre des éléments peu présents et peu importants dans le champ de la représentation.

Dans l'approche structurale du noyau central, le principe dispose que les mots qui sont évoqués par une très large majorité de la population, constituent un univers collectivement partagé par le groupe social investigué.

Néanmoins, un travail de catégorisation thématique a été fait afin de pouvoir regrouper les items sur la base de leur proximité sémantique (Flament et Rouquette, 1992). En fait, la seule analyse prototypique ne suffit pas à mettre en évidence les aspects centraux et périphériques d'une représentation sociale.

6.2.Analyse catégorielle

Pour mieux cerner le champ sémantique des items les plus importants, nous avons introduit dans cette phase de travail, notre propre système de catégorisation. Il est question de

regrouper les items issus des évocations par unités de sens. Comme l'a si bien dit Rosch (1946) cité par Vergès (1987), *l'on respecte ainsi le principe du champ sémantique organisé autour d'une notion dans un procès de prototypicalité*, c'est-à-dire, les premiers dans l'organisation hiérarchisée des éléments du domaine de représentation. En nous fondant sur ce principe, nous avons dégagé des catégories.

Sur la base des catégories constituées à partir de l'analyse des évocations hiérarchisées, nous allons amorcer une analyse de similitude.

6.3.Analyse de similitude

Un autre éclairage de la théorie des représentations sociales a été fourni par l'analyse de similitude. Il s'agit d'une technique qui tient compte d'un type de relations existant entre les éléments d'une représentation sociale : la relation de similitude (Flament, 1981).

La méthode de l'analyse de similitude initiée par Flament (1962) est mobilisée pour traiter et analyser les données de cette enquête. Elle s'appuie sur la théorie des graphes qui met en relief, les relations fortes entre les éléments de la représentation c'est-à-dire, « les relations de proximité, de ressemblance, de similitude, voire d'antagonisme entre les éléments qui la composent » (Moliner et al., 2002). La similitude entre deux éléments tient au fait qu'ils « vont ensemble » (Flament et Rouquette, 2003). De la sorte, l'on considérera que deux (2) items sont d'autant plus proches qu'un nombre important de sujets les auront traités de la même manière (Abric, 2003). De manière opérationnelle, l'on peut calculer un indice de similitude « entre les items d'un questionnaire (quel qu'il en soit) ou entre des réponses associatives, en considérant chaque paire d'éléments » (Flament et Rouquette, 2003, p. 86). L'on obtient, un graphe value qui représente graphiquement, les relations de similitude entre l'ensemble du corpus, en construisant l'arbre maximum et fait « apparaître les relations de similitude les plus fortes entre chacun des éléments considérés deux à deux » (Moliner et al. 2002, p. 148). A cet effet, le logiciel SIMI est l'outil de traitement des données.

6.4.Analyse de contenu

Pour traiter les données issues de l'entretien, nous avons exploité l'analyse de contenu de Laurence Bardin (2007). Selon elle, l'analyse de contenu est un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des « discours » (contenus et contenants) extrêmement diversifiés. Le facteur commun de ces techniques multiples et multipliées est une herméneutique contrôlée, fondée sur la déduction : l'inférence. En tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux

pôles de la rigueur de l'objectivité et vers le caché, le latent, le non-apparent, le potentiel d'inédit (du non-dit), détenu par tout message.

7. Outils de traitement des données utilisant la théorie des représentations sociales

Le logiciel EVOC a été utilisé comme outil de traitement des données recueillies. Il nous a permis de faire l'analyse prototypique et catégorielle grâce aux résultats obtenus.

La première étape dans le traitement des questions d'évocation consiste à saisir, dans un fichier Word, ou Excel, l'ensemble des mots cités par chacun des répondants avec un numéro identifiant. Ces mots produits sont saisis à la suite les uns des autres, en partant du plus important au moins important et en changeant de ligne à chaque sujet. Cette phase de saisie donne un fichier qui sert de base aux autres programmes du logiciel EVOC 2005.

Pour l'analyse de similitude, nous avons utilisé le logiciel SIMI. Ce dernier a permis de réaliser les graphes de la population-mère et des sous-groupes de notre travail de recherche.

La présente recherche abordant les représentations sociales du travail des enfants dans la ville de Cotonou, ne s'est pas effectuée sans obstacles à plusieurs niveaux.

8. Contraintes et difficultés

Elles sont nombreuses. L'extrême mobilité et la non disponibilité des personnes ressources et acteurs de l'étude a été un handicap sérieux durant l'étude. De plus, il faut signaler que la collecte de la documentation disponible a été difficile. Elle a nécessité de multiples déplacements parfois à l'endroit d'une même institution. Elle s'est faite, tant au niveau des structures ciblées, des différentes catégories de personnes et des enfants à renseigner, de même qu'au niveau des institutions internationales, des organisations et partenaires internationaux intervenant dans la lutte contre le phénomène du travail des enfants au Bénin. Nous tenons à souligner aussi quelques problèmes d'organisation au niveau de certains services, comme l'absence des responsables qui empêchent la fourniture d'informations et de données utiles pour mener à bien la recherche. La non coopération de certaines structures est également à noter.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE III : ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

Dans ce chapitre, il est question de mettre en évidence le contenu, la structure et l'organisation interne des représentations sociales du travail des enfants à partir d'un questionnaire d'évocation hiérarchisé.

Les résultats sont présentés successivement ainsi qu'il suit :

- Les représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble de la population sous étude.
- Les représentations sociales du travail des enfants chez les différentes sous-populations (analyse intragroupe).
- Les représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des enfants.
- Le point de l'entretien.

1. Représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble de la population sous étude

Cette section a analysé les évocations hiérarchisées chez l'ensemble de la population sous-étude. Elle a présenté les analyses prototypiques, et de similitude des évocations du travail des enfants.

Ainsi, l'ensemble des mots cités par l'ensemble de la population sous étude nous a permis de réaliser le tableau ci-dessous.

1.1.Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 3: Propriétés de réponses de la population globale

Nombre de mots utilisés pour désigner le travail des enfants	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
500	115	0.23	06.08%

Source : HOUNGNON, 2021.

Les 100 enquêtés ont exprimé un ensemble de 500 mots qui selon eux traduisent le travail des enfants. Parmi ces 500 mots cités par association libre aux mots "travail des enfants", 115 sont différents. Cela signifie qu'un ou plusieurs mots sont souvent utilisés par chaque enquêté pour caractériser le travail des enfants.

Soit N l'effectif de la population de réponses enregistrées et T les types ou le nombre de mots différents cités. Nous avons le rapport M = N/T

M= 500/115= 04.34

Ceci signifie que chaque sujet a cité environ 04 mots au moins une fois.

La diversité est égale au rapport T/N qui nous donne : 115/500 = 0.23

La rareté est définie par le nombre d'hapax dans la population de réponses. Un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cadre de cette recherche le nombre d'hapax est égal à h=07.
En comparant le nombre d'hapax aux nombres de types, nous avons le rapport suivant : x= h/T x 100 ; ceci nous donne le résultat de 7/115 x 100 = 06.08% qui constitue l'indice de rareté.

1.2.Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des acteurs sociaux

L'ensemble des mots cités par les acteurs sociaux a permis de réaliser le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez l'ensemble de la population adulte

	Rang Moyen inférieur à 3		**Rang Moyen supérieur ou égal à 3**	
Fréquence supérieure ou égale à 30	67 maltraitance 47 pauvreté 33 manque-moyens	2,955 2,106 2,424	45 souffrance 33 abus	3,289 3,152
Fréquence inférieure à 30	15 déscolarisation 15 travaux-forces 11 exploitation 10 violence	3,000 2,467 3,000 2,900	14 délinquance 13 vidomegon 10 viol	3,714 3,154 3,300

Source : HOUNGNON, 2021.

L'ensemble des sujets (***100 sujets***) ont produit ***500*** évocations constituées de ***115*** mots différents. Cela signifie que chaque sujet a évoqué en moyenne **5** mots. Cela démontre une certaine connaissance du sujet par les enquêtés. Il ressort de l'examen de ce tableau que dans la case en haut à gauche, censée contenir les éléments centraux ***(très fréquents et premiers rangs)***, nous trouvons: ***Maltraitance (67), Pauvreté (47), Manque-moyens (33).*** Ce noyau composé généralement d'éléments indépendants de caractéristiques individuelles ou de variations contextuelles, englobe les aspects éprouvants du travail des enfants. Dans cet

ensemble structural on remarque que la Maltraitance tient une place primordiale parmi les éléments centraux

Cependant, dans la case réservée à la première périphérie, nous avons deux items dont les fréquences sont particulièrement élevées : ***souffrance (45) et abus (33)***. Dans la case réservée à la zone contrastée, nous avons les items suivants : ***déscolarisation (15), travaux-forces (15), exploitation (11), violence (10).*** Ces éléments de la première périphérie ainsi que ceux de la zone contrastée sont eux aussi partagés par tous. Ils viennent soutenir le noyau central décrit précédemment et contribuent à donner tout son sens à la représentation que les sujets investigués ont du travail des enfants. Ainsi, après analyse de ces éléments, on peut affirmer que les fonctionnaires, les artisans, les commerçants et les ménagères décrivent la perception qu'ils ont de la traite des enfants à Cotonou.

Les éléments de la deuxième périphérie sont **: *délinquance (14), vidomegon (13), viol (10).*** Ces items indiquent que les enfants travailleurs sont exposés à des vices et conduites caractérisés par des délits répétés.

1.3.Organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des populations adultes

L'organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des populations adultes est décrite au travers de la figure 1 ci-après.

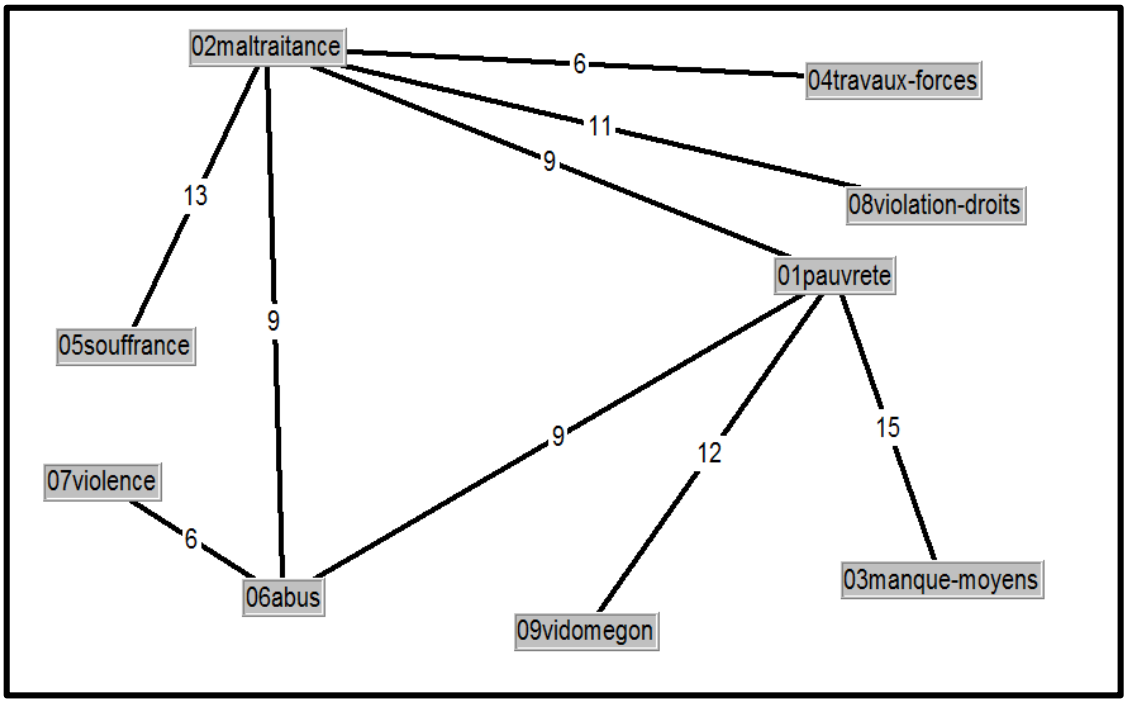


Figure 3: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des populations (seuil 6).

L'examen du graphe de similitude (**figure 1**) associé à cette construction représentative pour l'ensemble des sujets, fait apparaitre clairement qu'il existe bien une représentation collectivement partagée et engendrée par les acteurs sociaux.

Le champ représentationnel se structure particulièrement autour de trois pôles. Il s'agit d'abord de : **Maltraitance, travaux-forcés, violation-droits et souffrance.** Ce sont les éléments qui dans cette structure, ont plus de relations (les plus connexes) les uns avec les autres : plusieurs éléments sont placés en satellite autour de l'item central : **M**altraitance et entretiennent avec lui des relations de similitudes plus ou moins importantes. Ainsi on a, **Maltraitance** reliée à ***Travaux-forcés (.06), Violation-droits (.11) et souffrance (.13)***. Le deuxième pôle est constitué de : **P**auvreté en lien avec **Manque de moyens (.15)** et **Vidomègon (.12)**. Enfin, le troisième pôle comporte l'item **Abus** qui est relié à ***Violence (.06)***. Ce sont donc les principes fondamentaux autour desquels se constitue la représentation des acteurs sociaux sur le travail des enfants.

Cette représentation construite présente d'une part, les causes du phénomène du travail des enfants, ses manifestations ; et d'autre part, elle présente les conséquences sur les enfants travailleurs. C'est en quelque sorte le fondement collectif de la représentation de l'ensemble des sujets. Par conséquent, il s'agit de la structure de base autour de laquelle vont s'élaborer différentes représentations selon le groupe d'appartenance.

Nous allons procéder à la lecture des représentations sociales du travail des enfants chez les sous-populations.

2. Représentations sociales du travail des enfants chez les sous-populations respectives

Cette sous-section a pour objectif de présenter les résultats des différentes sous-populations retenues dans le cadre de notre travail. Il est question des sujets (hommes et femmes), des fonctionnaires, des artisans, des commerçants et des ménagères. Ces acteurs sociaux ont été investigués.

2.1. Représentations sociales du travail des enfants chez les sujets de sexe masculin

2.1.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 5: Propriétés de réponses de la sous-population de sexe masculin

Nombre de mots par association libre	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
250	87	0.34	9.19%

Source : HOUNGNON, 2021.

Parmi les 250 mots cités par association libre aux mots ‘Travail des enfants’’, 87 sont différents. Cela signifie qu’un ou plusieurs mots sont souvent utilisés par chaque homme pour caractériser le travail des enfants.

Soit N l’effectif de la population de réponses enregistrées et T les types ou le nombre de mots différents cités.

Ceci signifie que chaque homme a cité environ 5 mots au moins une fois.

La diversité est égale au rapport X= T/N soit X= 87/250 = 0.34

La rareté est définie par le nombre d’hapax dans la population de réponses. Un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cadre de cette recherche le nombre d’hapax est égal à h=8.
En comparant le nombre d’hapax aux nombres de types, nous avons le rapport suivant : x= h/T x 100 ; ceci nous donne le résultat de 8/87 x 100 = 9.19%.

Nous constatons qu’il y a une très faible variété, il y a très peu de divergence.

A présent, nous allons présenter les évocations des hommes sur le travail des enfants.

2.1.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez les 3hommes Cotonois

Tableau 6: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les hommes

	Rang Moyen inférieur à 3		Rang Moyen supérieur ou égal à 3	
Fréquence supérieure ou égale à 15	29 maltraitance 24 pauvreté 15 manque-moyens	2,897 2,333 2,800	21 souffrance	3,333
Fréquence inférieure à 15	7 déscolarisation 6 violence 6 travaux-forces 5 vidomegon 5 violation-droits	2,714 2,667 2,333 2,800 3,000	10 délinquance 6 exploitation 5 injustice	3,600 3,167 4,000

Source : HOUNGNON, 2021.

Les cinquante (***50***) sujets ont produit ***250*** mots dont ***87*** sont différents ; ce qui équivaut à ***5*** mots par personne. Il ressort de ce tableau que le noyau central qui structure la représentation sociale du travail des enfants par les hommes est composé de : ***maltraitance (29), pauvreté (24) et manque-moyens (15)***. Nous pouvons associer ces trois mots situés au cœur même du discours des sous-populations de sexe masculin à des éléments communs de la représentation du travail des enfants. La première périphérie est constituée d'un seul élément : ***Souffrance (21)***.

Au nombre des éléments contrastés on a : ***déscolarisation (07), Violence (06), Travaux-forcés (06), Vidomègon (05), Violation-droits (05).*** Les éléments de la deuxième périphérie sont : ***délinquance (10), exploitation (06), injustice (05).***

Nous allons à présent analyser le résultat des analyses de similitude pour mieux comprendre la structure et l'organisation inhérente aux réponses des enseignants du sexe masculin.

2.1.3. Organisation sémantique des représentations sociales du travail des enfants selon les sujets de sexe masculin

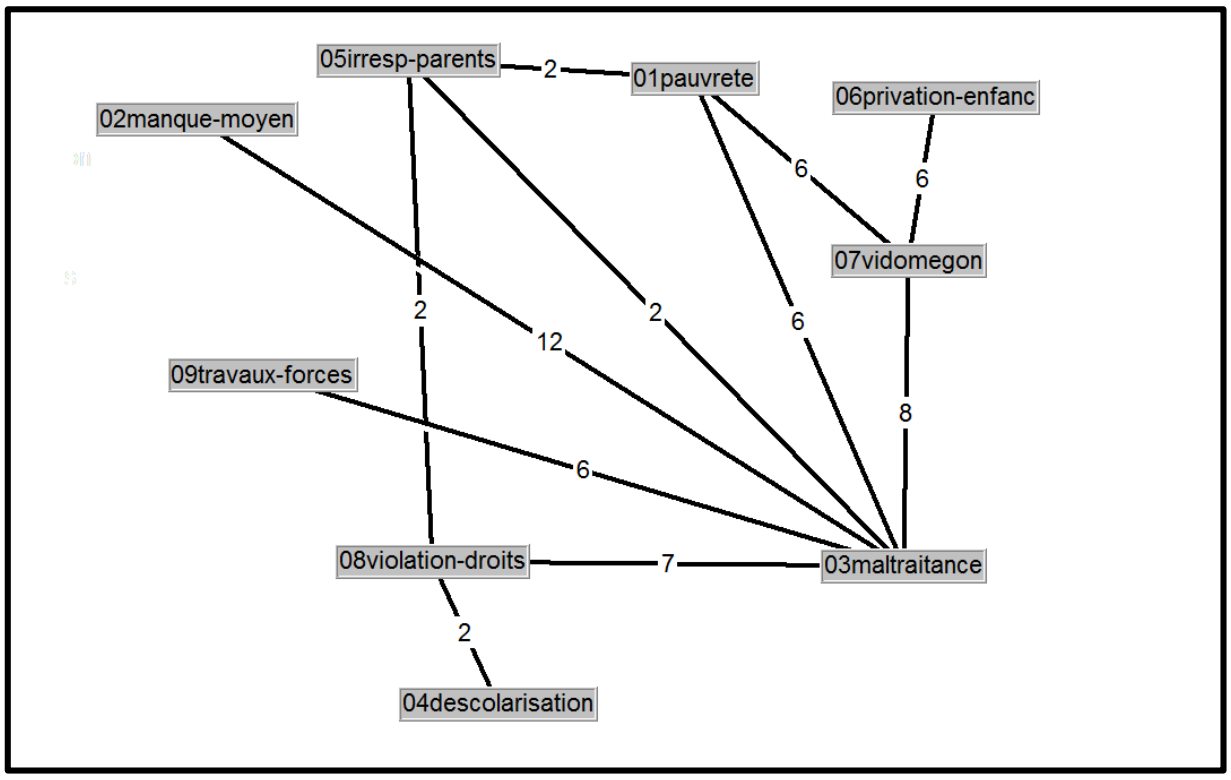


Figure 4: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les sujets de sexe masculin (seuil 2)

Ici, les données et l'analyse du graphe de similitude montrent que les structures sociocognitives développées par les sujets de sexe masculin, sont organisées autour des éléments formant une figure trapézoïdale : ***maltraitance, Vidomègon, pauvreté, irresponsabilités-parents et violation-droits*.** Ce sont les éléments saillants et les plus connexes dans la représentation du travail des enfants par ce groupe. On peut penser qu'ils jouent un rôle organisateur et donnent un sens à la représentation de cette sous-population. Cependant, les cooccurrences les plus fortes se trouvent entre ***Maltraitance et manque-moyens (.12)***. Ensuite viennent de façon dégressive les relations entre : ***Maltraitance et Vidomègon (.8) ; Maltraitance et Violation-droits (07)*** ; et entre ***Vidomègon et Pauvreté (.6)***. Il semble donc que ce sont les éléments organisateurs qui donnent à la représentation sociale toutes ses propriétés significatives et le sens de l'ensemble de la configuration définie par le champ représentationnel. Ainsi, les sujets de sexe masculin focalisent leurs représentations sur des aspects liés à la manifestation et aux conséquences du travail des enfants à Cotonou. Pour eux, le travail des enfants prête flanc aux mauvais traitements infligés à ces êtres très fragiles car à la base, les tuteurs de ces gosses manquent du nécessaire pour subvenir à leurs besoins

vitaux. Les enfants travailleurs sont victimes de la profanation de leurs droits sacrés parce qu'ils sont déscolarisés et leur enfance en toute plénitude leur est privée.

Les sous-populations de sexe féminin partagent-elles la même représentation ?

3. Représentations sociales du travail des enfants chez les sujets du sexe féminin

3.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 7: Propriétés de réponses de la sous-population de sexe féminin

Nombre de mots par association libre	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
250	73	0.29	9.58%

Source : HOUNGNON, 2021.

Parmi les 250 mots cités par association libre aux mots travail des enfants, 73 sont différents. Cela signifie qu'un ou plusieurs mots sont souvent utilisés par chaque sous-population de sexe féminin pour caractériser le travail des enfants.

La diversité est égale au rapport X= T/N soit X= 73/250 = 0.29

La rareté est définie par le nombre d'hapax dans la population de réponses. Un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cas de cette recherche le nombre d'hapax est égal à h=7.

En comparant le nombre d'hapax aux nombres de types, nous avons le rapport suivant : x= h/T x 100 ; ceci nous donne le résultat de 7/73 x 100 = 9.58%.

3.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez les femmes Cotonoises

Tableau 8: Analyse des évocations du sexe féminin sur le travail des enfants

	Rang Moyen inférieur à 3		**Rang Moyen supérieur ou égal à 3**	
Fréquence supérieure ou égale à 15	19 manque-moyens 15 abus	2,158 2,933	35 maltraitance 21 souffrance	3,114 3,333
Fréquence inférieure à 15	13 pauvreté 6 souffrance-physique 5 travaux-forces 5 abus-sexuel	2,538 2,333 2,600 2,000	8 déscolarisation 8 vidomegon 5 viol	3,250 3,375 3,200

Source : HOUNGNON, 2021.

La lecture de ce tableau nous permet de repérer les différents éléments du champ représentationnel des sujets de sexe féminin. Dans le groupe des ***50 (cinquante)*** femmes, parmi les ***250 (deux-cent-cinq**uante**)*** mots cités, ***73 (soixante-treize)*** sont des mots différents. Ainsi, la moyenne des mots s'élève à **5**, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de la population totale. Il apparait nettement que le noyau central du champ représentationnel est composé des éléments suivants : ***Manque-moyens (19), abus (15)*.** Les éléments de la zone contrastée sont *:* ***pauvreté (13), souffrance-physique (06), travaux-forces (05) et abus-sexuel (05).***

La première périphérie comporte ***: maltraitance (35), souffrance (21)*** et les éléments de la deuxième périphérie sont : ***déscolarisation (08), vidomegon (08), viol (05)***. Dans l'ensemble, la perception du travail des enfants chez les acteurs sociaux selon les sous-populations de sexe féminin, s'organise autour d'items liés notamment aux différentes douleurs physiques ou morales des enfants placés et à l'indigence ou manque des choses nécessaires à la vie dans lesquels baignent les acteurs. Il s'agit des déterminants liés au travail des enfants ; c'est-à-dire qui se rapportent au contexte d'exercice ou les circonstances dans lesquelles les enfants vivent ce phénomène.

3.3. Organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants selon les sujets de sexe féminin

L'organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants selon les sujets de sexe féminin, est décrite au travers de la figure 3 ci-après.

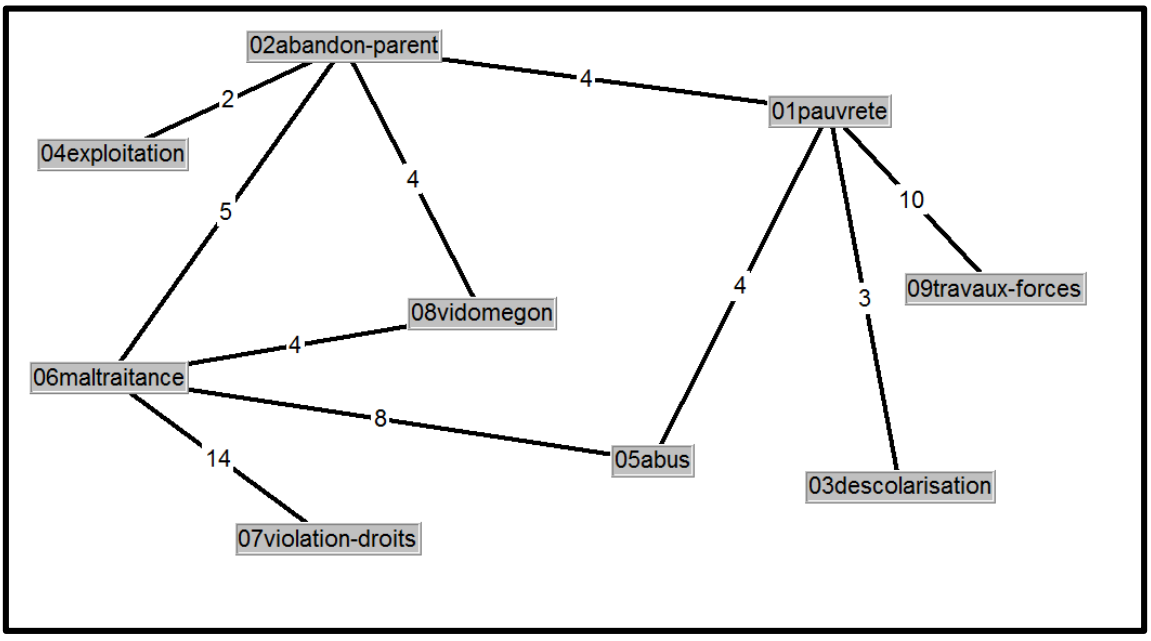


Figure 5: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les sujets de sexe féminin (seuil 2)

Le graphe fait ressortir une organisation spéciale. Ainsi, la représentation sociale des sujets enquêtés sur le travail des enfants, s'organise autour de trois champs sémantiques. Le premier et de loin le plus important, s'organisent autour de l'item ***Maltraitance***, qui semble l'élément central prioritaire de cette structure et est composé de : ***Violation-droits, abus, Vidomègon*.** Ce sont donc les éléments structurants de cette représentation.

Le deuxième champ est constitué par trois éléments : ***Pauvreté, Travaux-forcés et Déscolarisation.*** Le troisième champ comprend deux items : ***abandon-parents et exploitation*** qui ont une liaison assez faible **(.02**). La cooccurrence la plus forte se situe entre ***Maltraitance et Violation-droits (.14)* ;** ce qui signifie que pour la plupart des sujets de sexe féminin, ces deux éléments « vont ensemble ». Ainsi le terme ***Maltraitance*** est une caractéristique importante pour désigner le travail des enfants.

A présent, nous allons chercher à connaître le point de vue des acteurs sociaux selon leur statut respectif.

4. Représentations sociales du travail des enfants selon les fonctionnaires

4.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 9: Propriétés de réponses des fonctionnaires

Nombre de mots par association libre	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
145	59	0.40	11.86%

Source : HOUNGNON, 2021.

Parmi les 145 mots cités par association libre aux mots travail des enfants, 59 sont différents. Cela signifie qu'un ou plusieurs mots sont souvent utilisés par chaque sous-population des fonctionnaires, pour caractériser le travail des enfants.

La diversité est égale au rapport X= T/N soit X= 59/145 = 0.40

La rareté étant définie par le nombre d'hapax dans la population de réponses, un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cas de cette recherche le nombre d'hapax est égal à h=7.

En comparant le nombre d'hapax aux nombres de types, nous avons le rapport suivant : x= h/T x 100 ; ceci nous donne le résultat de 7/59 x 100 = 11.86%.

4.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les fonctionnaires

Tableau 10: Analyse des évocations des fonctionnaires sur le travail des enfants

	Rang Moyen inférieur à 3		Rang Moyen supérieur ou égal à 3	
Fréquence supérieure ou égale à 12	14 abus-droits 12 pauvreté	2,857 2,167	20 maltraitance	3,100
Fréquence inférieure à 12	6 déscolarisation 6 manque-moyens	2,833 2,000	9 souffrance 8 délinquance 5 vidomegon	3,778 3,625 3,400

Source : HOUNGNON, 2021.

La lecture de ce tableau nous permet de repérer les différents éléments du champ représentationnel du travail des enfants. Dans le groupe des fonctionnaires (**29 sujets**), parmi les **145** mots cités **53** sont différents. Ainsi, la moyenne des mots s'élève à **5** par sujet. Il apparait que le noyau central du champ représentationnel est constitué des éléments abus-droits ***(.14) et P***auvreté (.12). La première périphérie est constituée d'un seul élément : ***Maltraitance (.20)***. Elle présente les caractéristiques de mauvais traitements infligés à une personne vulnérable. Les éléments contrastés sont : ***Déscol***arisation ***(.06) et M***anque-moyens ***(.06)***. A ce niveau, il en ressort que les responsabilités des parents sont mises en cause ; car n'ayant plus les moyens de faire fréquenter l'école à ces enfants victimes. La deuxième périphérie comprend **: *souffrance (.09), délinquance (.08), vidomègon (.05).***

Nous allons maintenant analyser le résultat du champ sémantique pour mieux comprendre la structure et l'organisation inhérente aux réponses des fonctionnaires.

4.3. Organisation sémantique des représentations sociales du travail des enfants selon les fonctionnaires

L'organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants selon les fonctionnaires, est démontrée au travers de la figure 3 ci-après.

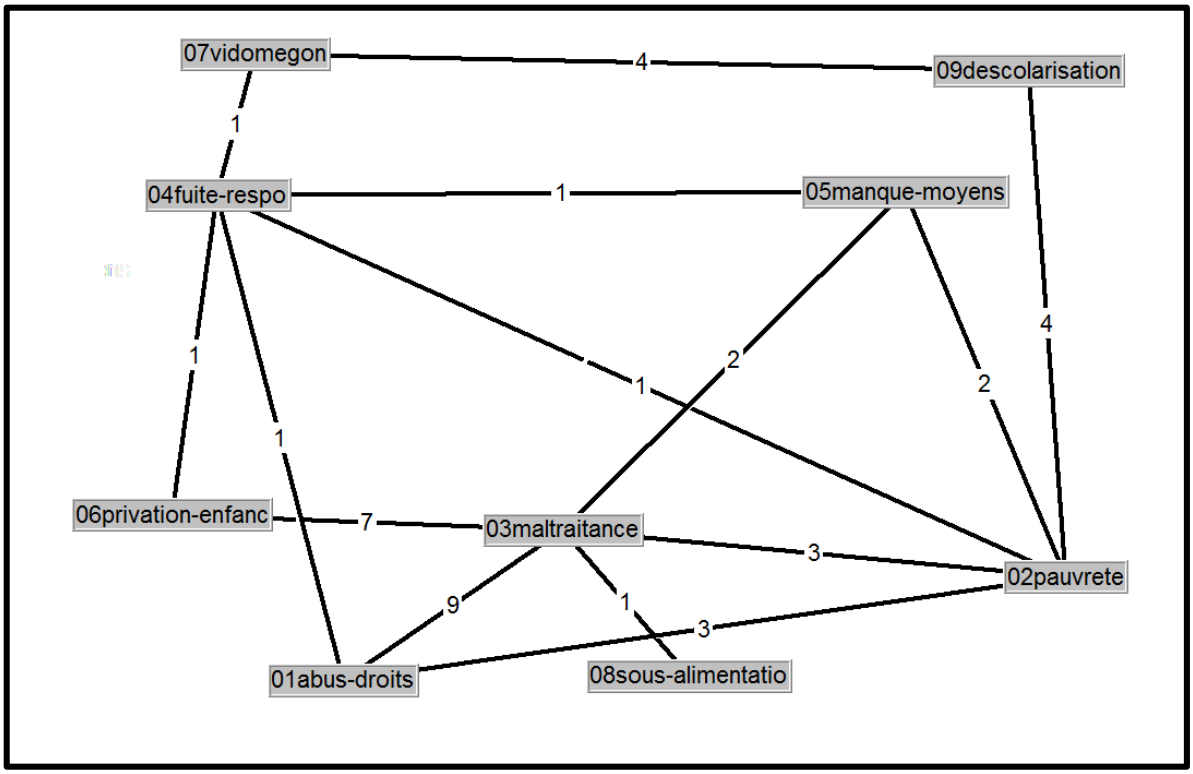


Figure 6: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les fonctionnaires (seuil 1)

L'observation attentive puis l'analyse du graphe de similitude (**cf. fig4**) de la représentation construite par les fonctionnaires, montrent que la représentation sociale est organisée autour de trois (3) items fédérateurs qui concentrent le maximum de relations ce sont : **pauvreté, fuite-responsabilité, maltraitance.** Ces trois items organisateurs de cette représentation associée au travail des enfants, pilotent toute une série d'éléments qu'on pourrait qualifiés de périphériques, c'est –à-dire désignant un ensemble de structures cognitives en rapport avec la représentation du travail des enfants dans ses liens avec l'image globale que la population lui assigne. Ces éléments constituent l'ossature et les principes organisateurs des constructions sociocognitives élaborées par les fonctionnaires. On observe ainsi des changements notables par rapports aux représentations de la loi de la population globale. Ces éléments périphériques sont : La dimension « Pauvreté » est toujours présente ; cependant deux autres éléments deviennent centraux, il s'agit de : **fuite-responsabilité et maltraitance.**

7. Résultats selon les artisans

7.1.Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 11: Propriétés de réponses des artisans

Nombre de mots par association libre	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
71	38	0.53	5.26%

Source : HOUNGNON, 2021.

Parmi les 71 mots cités par association libre aux mots travail des enfants, 38 sont différents. Cela signifie qu'un ou plusieurs mots sont souvent utilisés par chaque sous-population des artisans, pour caractériser le travail des enfants.

La diversité est égale au rapport X= T/N soit X= 38/71 = 0.53

La rareté est définie par le nombre d'hapax dans la population de réponses. Un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cas de cette recherche le nombre d'hapax est égal à h=2.
En comparant le nombre d'hapax aux nombres de types, nous avons le rapport suivant : x= h/T x 100 ; ceci nous donne le résultat de 2/38 x 100 = 5.26%.

7.2.Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les artisans

Tableau 12: Analyse des évocations des artisans sur le travail des enfants

	Rang Moyen inférieur à 3		**Rang Moyen supérieur ou égal à 3**	
Fréquence supérieure ou égale à 06	6 maltraitance 6 manque-moyens 6 pauvreté	3,000 2,167 2,000	7 souffrance	3,714
Fréquence inférieure à 06	5 abus 2 déscolarisation 2 difficultés-famille 2 fuite-resp-parentale 2 souffrance-physique 2 travaux-forces	2,800 3,000 2,000 2,500 2,000 2,500	2 vidomegon 2 démission-parents 2 viol	4,000 3,500 3,500

Source : HOUNGNON, 2021.

L'analyse des mots qui ont une importance parce que cités en premier et fréquemment, montre que le statut d'éléments centraux est **: maltraitance (06), manque-moyens (06), pauvreté (06)**. Ce sont les croyances consensuelles et non négociables des artisans. Il est à remarquer que par rapport aux fonctionnaires qu'à la différence de l'item « pauvreté », nous sommes en présence de deux représentations totalement différentes étant donné que les autres éléments des noyaux centraux sont nettement différents.

Par ailleurs par rapport à la population des artisans, les éléments périphériques viennent s'enrichir d'un élément assez significatif : **souffrance.**

On note également que l'omniprésence des déterminants du travail des enfants au niveau du noyau est marquée essentiellement par les mêmes valeurs. Ces éléments dans le discours des artisans s'offrent à l'analyse de cette représentation comme les raisons ayant conduit à la propension de ce phénomène à Cotonou.

7.3.Organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants chez les artisans

L'organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants chez les artisans s'illustre au travers de la figure 5 ci-après.

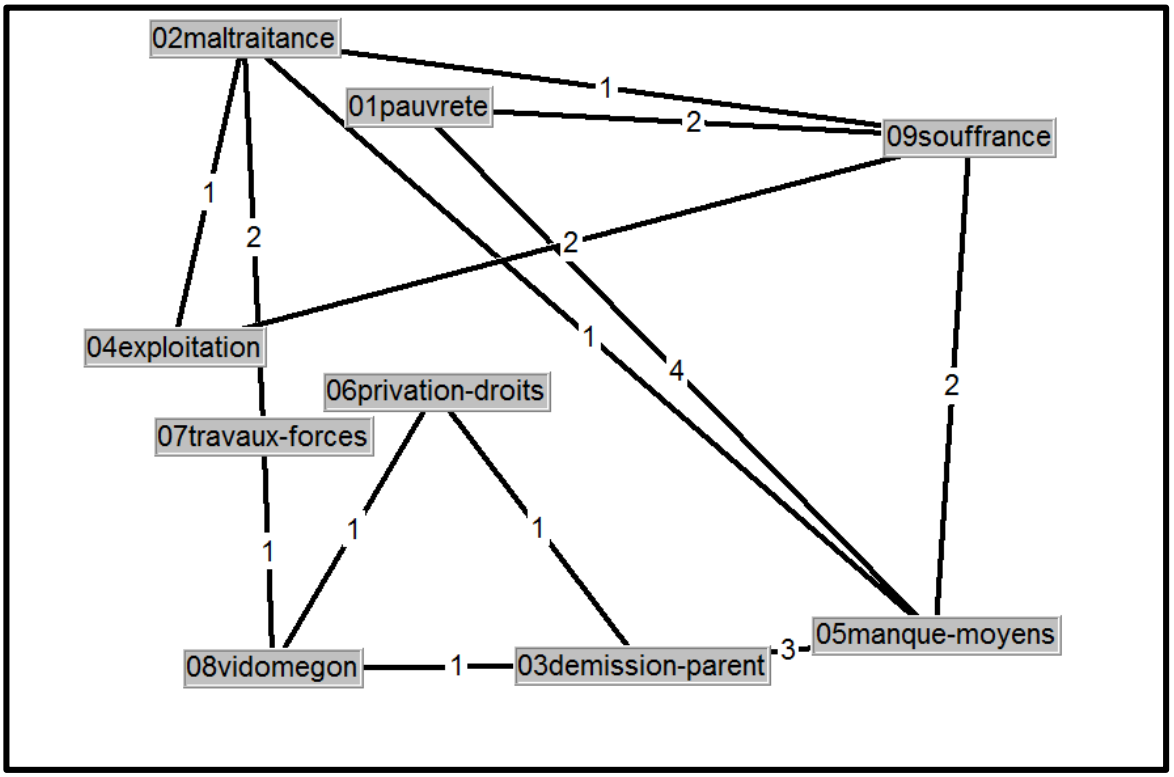


Figure 7: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les artisans (seuil 1)

L'analyse du graphe de similitude des artisans (**cf. figure5**), rend compte d'un plus grand attachement de ceux-ci aux éléments suivants : **souffrance, maltraitance, privation-droits.** Ces éléments s'organisent en trois (**3**) sphères sémantiques et regroupent les éléments qui sont : la sphère **souffrance** reliée notamment à **pauvreté (.02), exploitation (.02).** La sphère **maltraitance** est liée à **manque-moyens (.02) et à travaux-forcés (.02).**

La sphère **privation-droits** relie **vidomègon et démission-parents**. Le dernier bloc sémantique forme un triangle isocèle et est isolé (excentrés) comme si les sujets avaient des difficultés à les intégrer à l'ensemble de la structure. Il s'agit donc ici, d'un champ cognitif en construction, relativement éclaté, axé d'une part sur les violations des droits des enfants et sur la fuite des responsabilités des parents géniteurs, tout ceci, pour faire faire des actes indécents aux enfants-travailleurs.

Cette perception suggère que les artisans et les fonctionnaires ont une représentation relativement divergente du travail des enfants.

6. Résultats selon les commerçants sur le travail des enfants

6.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 13: Propriétés de réponses des commerçants

Nombre de mots par association libre	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
220	79	0.35	6.32%

Source : HOUNGNON, 2021.

Parmi les 220 mots cités par association libre aux mots « travail des enfants », 79 sont différents. Cela signifie qu'un ou plusieurs mots sont souvent utilisés par chaque sous-population des commerçants, pour caractériser le travail des enfants.

La diversité est égale au rapport X= T/N soit X= 79/220 = 0.35

La rareté est définie par le nombre d'hapax dans la population de réponses. Un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cas de cette recherche le nombre d'hapax est égal à h=5.

En comparant le nombre d'hapax aux nombres de types, nous avons le rapport suivant : x= h/T x 100 ; ceci nous donne le résultat de 5/79 x 100 = 6.32%.

6.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les commerçants

Tableau 14: Analyse des évocations des commerçants sur le travail des enfants

	Rang Moyen inférieur à 3		Rang Moyen supérieur ou égal à 3	
Fréquence supérieure ou égale à 15	30 maltraitance 22 pauvreté	2,900 2,136	18 souffrance	3,056
Fréquence inférieure à 15	13 manque-moyens 8 travaux-forces 6 violence 5 vidomegon 5 abus-sexuel	3,000 2,625 2,333 3,000 1,600	13 abus 5 déscolarisation 5 exploitation	3,462 3,200 4,400

Source : HOUNGNON, 2021.

Les quarante-quatre (***44***) sujets ont produit au total ***220*** mots soit une moyenne de ***5*** mots par personne. Ils ont évoqué ***79*** mots différents. L'observation de la première case à gauche révèle ostensiblement que les éléments susceptibles de structurer la représentation de l'ensemble des commerçants (fréquences élevées et rangs moyens faibles) sont : **maltraitance (*30*), pauvreté (*22*).**

Une analyse attentive de ces items permet de se rendre compte que ce sont des items essentiellement centrés sur les dimensions psychosociales. En considérant qu'une des propriétés fondamentales des éléments centraux est leur saillance dans le champ représentationnel, nous pouvons faire l'hypothèse que cette dimension psychosociale est centrale dans la représentation du travail des enfants chez les commerçants.

7.4.Organisation sémantique des représentations sociales du travail des enfants selon les commerçants

L'organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants selon les commerçants, est démontrée au travers de la figure 6 ci-après.

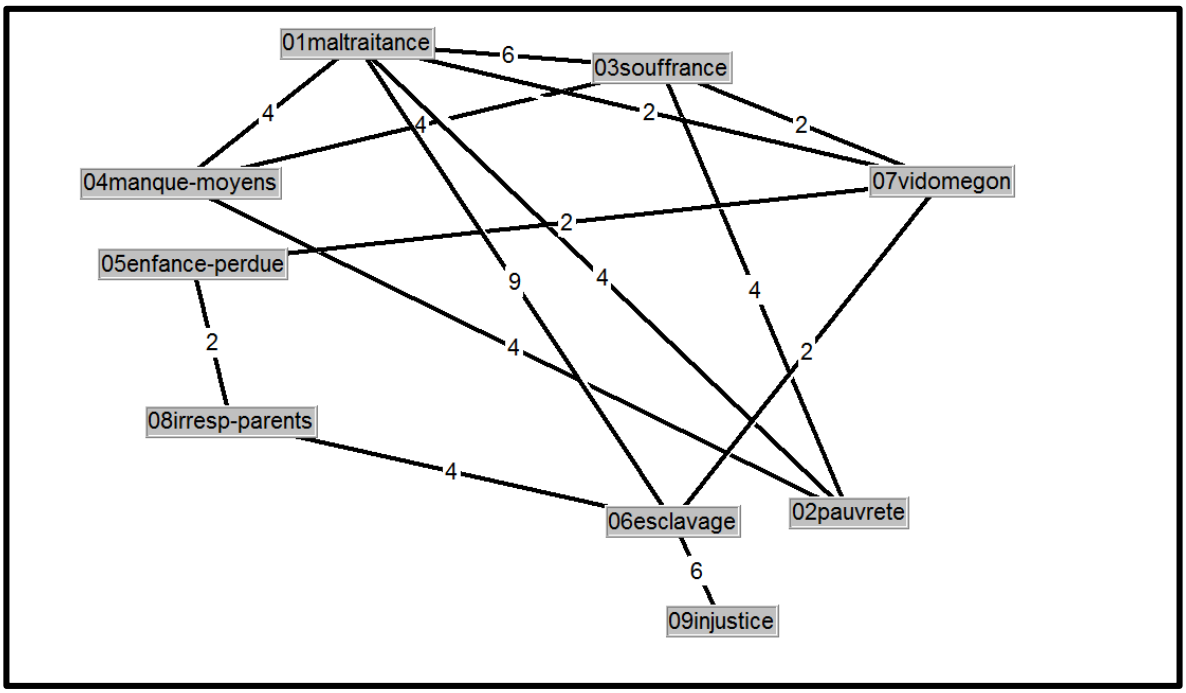


Figure 8: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les commerçants (seuil 1)

L'arbre de similitude correspondant à cette population diffère très nettement de celui de la population précédente.

L'analyse du graphe (figure 6) de similitude révèle que quatre éléments de par leur connexité, émergent comme principes organisateurs de la représentation sociale :

- l'item « **maltraitance** » en relation avec cinq autres items (***souffr*ance, *escl*avage, *m*anque-moyens, *p*auvreté et injustice**) ;

Pour les commerçants, la **p**auvreté est le levier du travail des enfants et se base sur 5 items ou piliers : ***le pilier souffr*ance** (la maltraitance s'exprime au travers des douleurs physiques et morales), ***le pilier escl*avage** (la maltraitance infligée rend les enfants esclaves et les abêtit), ***le pilier m*anque-moyens** (les agrégats de la maltraitance peuvent être dus à l'inexistence de moyens), ***le pilier p*auvreté** (la pauvreté est la base de la maltraitance observée à l'égard des enfants placés), ***le pilier* injustice** (la maltraitance implique les actes d'injustice)

- l'item « **vidomègon** » en relation avec trois items (***pauvreté, maltraitance, souffrance, et enfance-perdue)*** ;

Pour la même population, vidomègon est le second levier, toujours en relation avec la pauvreté, accompagné successivement de la **maltraitance et de la *souffr*ance et de *l'enf*ance-perdue** (facteur psychologique qui contribue à briser les étapes du développement chez l'enfant)

- l'item « **irresponsabilité-parents** » en relation avec deux items (***enf*ance-perdue, *escl*avage**) ;

Toujours en symbiose avec **l'enfance-perdue**, l'item **irresponsabilité-parents** est le troisième levier sur laquelle les commerçants asseyent leurs argumentaires sur le travail des enfants. L'irresponsabilité-parents a contribué à perpétuer le phénomène du travail des enfants.

- l'item « **manque-moyens** » en connexion avec quatre items.

Pour les enquêtés, le **manque-moyens** entraine la **souffrance** des enfants placés ainsi que la **pauvreté**. De même, le manque-moyens donne lieu à de la maltraitance.

Que nous réserve la représentation sociale des ménagères ?

7. Résultats selon les ménagères sur le travail des enfants

7.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 15: Propriétés de réponses des commerçants

Nombre de mots par association libre	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
65	34	0.52	14.70%

Source : HOUNGNON, 2021.

Parmi les 65 mots cités par association libre aux mots travail des enfants, 34 sont différents. Cela signifie qu'un ou plusieurs mots sont souvent utilisés par chaque sous-population des ménagères, pour caractériser le travail des enfants.

La diversité est égale au rapport X= T/N soit X= 34/65 = 0.52

La rareté est définie par le nombre d'hapax dans la population de réponses. Un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cas de cette recherche le nombre d'hapax est égal à h=5.

En comparant le nombre d'hapax aux nombres de types, nous avons le rapport suivant : x= h/T x 100 ; ceci nous donne le résultat de 5/34 x 100 = 14.70%.

7.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les ménagères

Tableau 16: Analyse des évocations des ménagères sur le travail des enfants

	Rang Moyen inférieur à 3		Rang Moyen supérieur ou égal à 3	
Fréquence supérieure ou égale à 04	10 maltraitance 7 pauvreté 6 souffrance	3,000 2,000 2,667	4 abus	4,000
Fréquence inférieure à 04	3 manque-moyens 2 déscolarisation 2 misère 2 souffrance-physique	1,667 3,000 1,000 2,500	2 abandon-enfants 2 négligence 2 viol	4,500 3,500 4,000

Source : HOUNGNON, 2021.

Les 13 ménagères ont évoqué 65 mots soit une moyenne de 5 mots par sujet. Il ressort de la lecture de ce tableau que les éléments les plus saillants c'est-à-dire les plus caractéristiques de la représentation des ménagères sont : ***maltraitance, pauvreté et souffrance.*** Ces trois éléments sont les aspects non négociables de leurs représentions. L'élément central prioritaire est l'item ***maltraitance*** qui renvoie essentiellement à l'utilisation délibérée de la force sur le corps d'un enfant, ce qui pourrait entrainer des blessures. Il peut s'agir d'un évènement unique ou d'une série d'évènements ayant lieu avec régularité.

La première périphérie est constituée d'un seul item ***: abus***. Ce mot se réfère à l'usage excessif d'un droit ayant eu pour conséquence l'atteinte aux droits d'autrui.

Contrairement aux commerçants, les ménagères se démarquent dans leurs constructions représentatives du travail des enfants, par l'item ***souffrance*** qui est une douleur au sens large ; une expérience de désagrément et d'aversion liée à un dommage ou à une menace de dommage chez l'individu. On pourrait dire que les ménagères privilégient à la différence des commerçants, l'élément fondamental qui constitue la négative des phénomènes affectifs. L'explication pourrait provenir du fait que, les commerçants vaquent à leurs activités du fait de la pauvreté et font montre de la maltraitance à l'égard des enfants travailleurs tandis que les ménagères y ajoutent une douleur sévère, physique ou mentale.

7.3. Analyse de similitude des représentations sociales du travail des enfants selon les ménagères

L'organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants selon les ménagères, est démontrée au travers de la figure 7 ci-après.

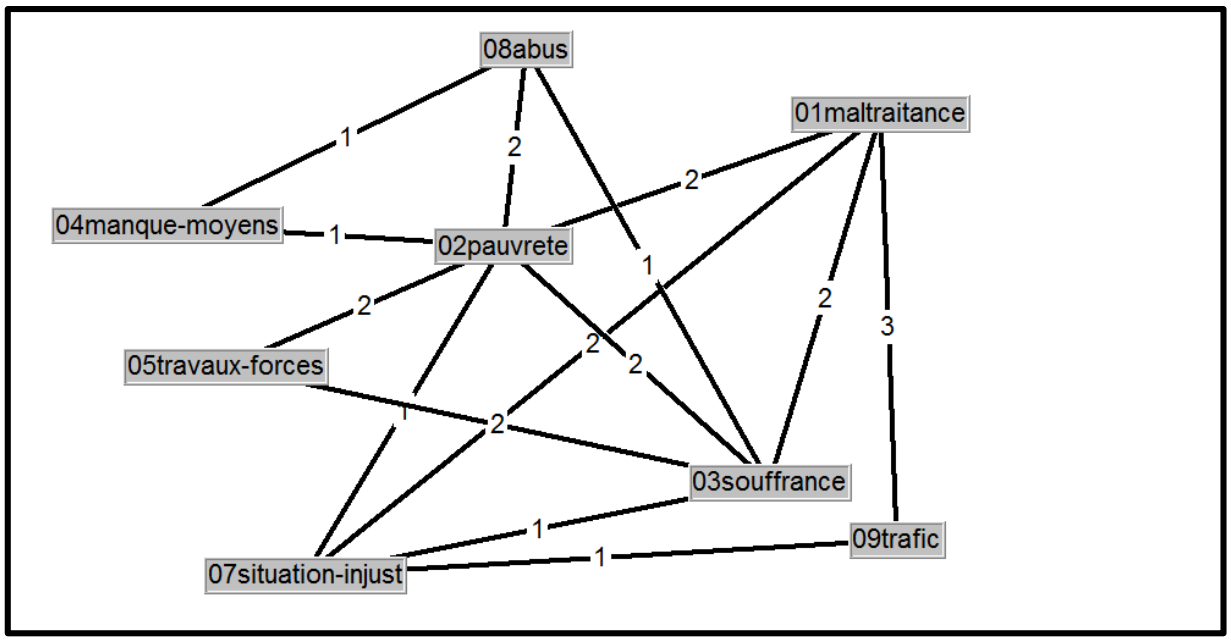


Figure 9: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les ménagères (seuil 1)

Le graphe fait ressortir une organisation bimodale. Ainsi, la représentation sociale du travail des enfants s'organise autour de deux champs sémantiques. Le premier et de loin le plus important, s'organisent autour de l'item **trafic**, qui semble l'élément central prioritaire de cette structure et est composé de : **maltraitance et situation-injuste.** Ce sont donc les éléments structurants de cette représentation.

Le deuxième champ forme une toile d'araignée autour de l'élément central : **pauvreté** avec des liaisons assez faibles. Les items qui structurent ce champ sont : ***souffrance, travaux-forcés, manque-moyens, abus.*** Les éléments ***situation-injuste et maltraitance*** viennent également renforcer cette organisation. La cooccurrence la plus forte se situe entre **maltraitance et trafic (.03) ;** ce qui signifie que pour la plupart des ménagères, ces deux éléments « vont ensemble ». Ceci peut s'expliquer par le fait que selon les ménagères, le travail des enfants se justifie par toute pratique en vertu de laquelle une personne de moins de 18 ans est remise, soit par ses parents, soit par son tuteur, à un tiers, contre paiement ou non, en vue de l'exploitation de ladite personne ou de son travail ainsi que tout acte de commerce ou de transport dont ladite personne ferait l'objet. Ce faisant, l'enfant travailleur est exposé à

des attaques verbales contre la perception qu'il a de lui-même, l'humiliation ou le rejet répétés, l'exposition à la violence, à la drogue ou à l'abus d'alcool, les conflits graves, l'isolement forcé, la contrainte ou le maintien d'un climat de peur.

8. Représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des enfants travailleurs

Cette sous-section s'est consacrée à la présentation et à l'analyse des évocations hiérarchisées chez l'ensemble des enfants travailleurs. Elle a présenté les analyses prototypes et les similitudes des évocations du travail des enfants des enfants subissant le phénomène à Cotonou. Ainsi, l'ensemble des mots cités par l'ensemble de la population des enfants travailleurs nous a permis d'aboutir aux résultats suivants.

8.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rare

Les réponses produites ont donné les résultats ci-dessous :

- *Mots évoqués : 250, soit N ce nombre ;*
- *Mots différents : 83, soit T ce nombre ;*
- *Moyenne générale des rangs : 3.00 ;*
- *Fréquence minimale des mots : 05.*

En vue de repérer les phases dans l'étude des représentations sociales du travail des enfants à Cotonou, nous avons décelé les propriétés de la population de réponses.

- **Au niveau de la diversité,** nous avons le rapport T/N qui donne (83/250) = 0.33

Nous avons 0.33 qui tend vers 0. Nous avons un petit nombre de types répétés par les différents enfants interrogés. C'est la mise en évidence d'une connaissance partagée par la population-mère des enfants. L'ensemble de la population sous étude ayant répondu de façon convergente, partant il y a consensus.

- **L'indice de rareté** :

La rareté est définie par le nombre d'hapax dans la population de réponses. Les mots cités une fois sont les hapax (h). Un hapax est un type dont la fréquence brute est égale à 1. Dans le cas de cette recherche, le nombre d'hapax est égal à h = 06.

Le rapport h/T×100 est l'indice de rareté. Soit X ce rapport.

X = 06/83 × 100 = 7.22%

Nous avons le nombre 7.22 qui est une donnée très faible, c'est-à-dire très peu de mots sont cités une fois. Nous avons noté que le pourcentage de hapax est très faible. A partir de ce constat, nous pouvons affirmer que nous avons un objet de représentation sociale en phase de stabilité.

- **Le nombre de mots évoqués par chaque individu**

Soit M ce nombre ;

M est le rapport N/T ; M = 250/83. M = 3.01 ;

Le rapport M = 3.01 signifie que chaque sujet a cité environ 3 mots au moins une fois.

8.2.Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des enfants travailleurs

L'ensemble des mots cités par les acteurs sociaux a permis de réaliser le tableau ci-dessous.

Tableau 17: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez l'ensemble des enfants travailleurs

	Rang Moyen inférieur à 3		**Rang Moyen supérieur ou égal à 3**	
Fréquence supérieure ou égale à 15	28 pauvreté	1,143	15 misère	3,667
Fréquence inférieure à 15	8 manque-moyens 7 trafic-enfants 7 éducation 7 maltraitance 5 souffrance-morale 5 trahison	1,125 2,857 3,000 2,857 3,000 3,000	12 abus 10 exploitation 9 souffrance 8 déscolarisation 6 injustice	3,500 3,200 3,111 3,125 3,167

Source : HOUNGNON, 2021.

Fréquence minimale des mots : 5

Nombre total des mots cités : 250

Nombre total de mots différents : 83

Les 50 sujets ont produit 250 évocations, soit une moyenne de 5 mots par personne. L'observation de la première case à gauche, *zone du noyau central*, révèle que l'élément susceptible de structurer la représentation des enfants travailleurs est : **pauvreté**.

L'item « **pauvreté** » a la plus grande fréquence égale à ***15***, soit ***28%*** de l'ensemble de la population des enfants victimes enquêtés l'a évoqué. Ces évocations présentent plus *les éléments des facteurs prépondér*ants du travail des enfants chez l'ensemble des enfants travailleurs. Nous

pourrions dire que pour les enfants victimes du phénomène dans leur ensemble, la **pauvreté** illustre bien la base et les raisons du travail des enfants.

La première périphérie est constituée d'un seul élément : « **misère** » (***.15***). Ce mot évoqué traduit essentiellement l'extrême pauvreté, pouvant aller jusqu'à la privation des choses nécessaires.

La zone contrastée ou la case de tout changement contient des éléments des déterminants tels que : **manque-moyens, trafic-enfants, éducation, maltraitance, souffrance-morale, trahison**, qui consolident la perception de l'ensemble des enfants travailleurs.

Comme c'est le noyau central ou structurant qui confère à la représentation sa signification globale (Abric, 2004), pour l'ensemble de la population des enfants victimes du travail des enfants, ce phénomène dépend de la **pauvreté**. Pour l'ensemble des enfants, le travail des enfants se présente comme un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui nuit à leur développement physique et mental.

Vérifions si l'aspect qualitatif est la même que l'aspect quantitatif.

8.3.Organisation de l'univers sémantique des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des enfants travailleurs

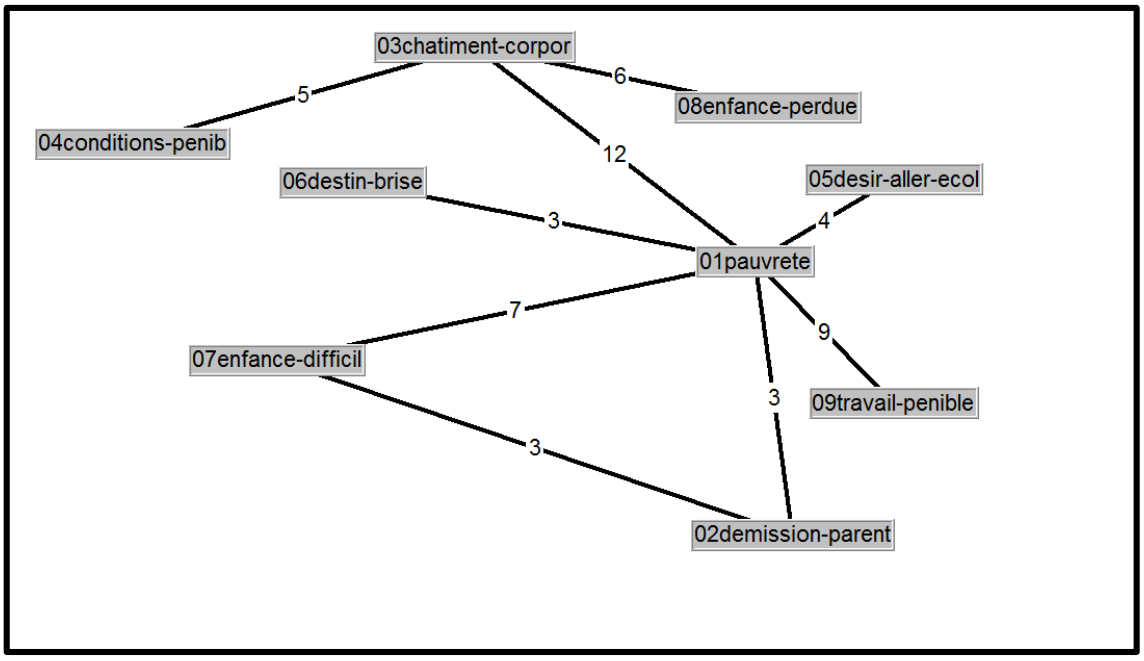


Figure 10: Graphe des représentations sociales des enfants travailleurs (seuil 3)

Le graphe de similitude permet de visualiser les liens entre les items de la représentation sociale du travail des enfants à Cotonou.

L'analyse de ce graphe de similitude (figure 7) révèle que deux items, par leur connexité, émergent comme éléments centraux de la représentation sociale du travail des enfants chez l'ensemble des victimes. Deux pôles d'organisation se présentent à notre lecture :

- un pôle organisé autour de l'item « ***pauvreté*** » ;
- un pôle organisé par l'item « ***châtiment corporel***».

Ces deux pôles d'organisation constituent les cognitions centrales de la représentation du travail des enfants chez l'ensemble des enfants investigués.

Le graphe de similitude obtenu, présente l'item « **pauvreté** » qui a le plus grand nombre de connexions. Partant, il possède un degré de voisinage élevé, c'est-à-dire qu'il a le nombre d'arêtes le plus élevé.

Six (06) arêtes se déploient autour de cet élément. Ce qui permet de noter qu'autour de cet item, six relations s'entretiennent avec différents aspects du travail des enfants à Cotonou. Ce sont : l'item « châtiment-corporel » (indice .12) ; l'item « travail pénible» (indice .9) ; l'item « destin brisé » (indice .03) ; l'item « enfance difficile » (indice .7) ; l'item « désir d'aller à l'école» (indice .04) ; l'item « démission des parents» (indice .03).

« ***pauvreté***» et « ***châtiment corporel***» ont le seuil de liaisons le plus élevé du graphe de similitude de la représentation sociale chez l'ensemble des enfants travailleurs : indice de liaison **12**.

Le pôle organisé autour de l'item « ***châtiment corporel*** » a des liaisons avec l'item « enfance perdue » (indice .06) et l'item « conditions pénible » (indice .05).

Au niveau du premier pôle, les liaisons les plus fortes sont entre les items « pauvreté » et « châtiment-corporel » d'une part, les items « pauvreté » et « travail pénible » d'autre part ; et enfin, les items « pauvreté » et « enfance-difficile ».

Le deuxième pôle quant à lui, présente des liaisons faibles. Nous pourrions dire par là que tout enfant qui subit le travail des enfants, bien qu'il ait le désir d'aller à l'école, dispose essentiellement de la pauvreté comme barrière. De façon coercitive, ces enfants sont assujettis aux travaux pénibles, exposés aux châtiments corporels fréquents et voyant ainsi leur enfance perdue et leur destin brisé. Ce qui explique la similitude entre les deux pôles vis-à-vis du destin brisé.

Nous en ressortons le fait que les représentations sociales du travail des enfants chez les victimes ont permis de relever deux piliers majeurs que sont : la « ***pauvreté***» et le « ***châtiment corporel*** ».

9. Représentations sociales du travail des enfants chez les sous-populations sous étude

Cette sous-section a pour objectif de présenter les résultats des différentes sous-populations retenues dans le cadre des enfants travailleurs.

Premièrement, il est question de présenter les résultats selon le sexe et deuxièmement selon l'âge: les enfants travailleurs dont l'âge est situé entre 05 et 10 ans et les pubères (11 à 14 ans).

9.1. Représentations sociales du travail des enfants selon le sexe des victimes

Cette rubrique se consacre à l'analyse des évocations du travail des enfants chez les garçons et chez les filles et leurs propriétés de réponses.

9.1.1. Représentations sociales du travail des enfants chez les garçons

Le traitement des données dans le logiciel EVOC 2005, nous a permis de dégager le tableau à quatre cases des évocations du travail des enfants selon les garçons.

Tableau 18: Analyse des évocations du travail des enfants chez les garçons

	Rang Moyen inférieur à 3		**Rang Moyen supérieur ou égal à 3**	
Fréquence supérieure ou égale à 10	16 pauvreté	1,250	10 misère	3,500
Fréquence inférieure à 10	7 exploitation 5 manque-moyens	2,857 1,200	8 abus	3,250

Source : HOUNGNON, 2021.

Nombre total des mots cités : 135
Nombre total de mots différents : 27
Moyenne générale des rangs : 3.00
Nombre minimale de fréquence : 5

Les propriétés de réponses de la population des garçons sont constituées du niveau de la diversité, de l'indice de rareté et du nombre évoqué par chaque individu.

Le tableau 18 présente de façon succincte les résultats obtenus.

Tableau 19: Propriétés de réponses de la population des garçons

Nombre de mots évoqués pour désigner le travail des enfants	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
135	61	0.2	8.19%

Source : HOUNGNON, 2021.

La population des garçons a dégagé un ensemble de 135 mots. Parmi ces mots cités par association libre à l'expression de mots « travail des enfants », 61 mots sont différents.
Le niveau de diversité qui est 0.45 tend vers 0. Ce résultat montre la mise en évidence d'une connaissance partagée par les garçons. Les garçons ont répondu de manière consensuelle. Chez les garçons, le nombre d'hapax est égal 05.
Le résultat obtenu au niveau de l'indice de rareté est faible ce qui révèle que l'objet de représentation sociale est statique. Des réponses produites par les 27 sujets, ont émergé de façon stable.

La pauvreté est l'unique élément appartenant au noyau central de la représentation sociale du travail des enfants. La première case de la gauche, constitue potentiellement le noyau central des représentations sociales du travail des enfants à Cotonou selon le sexe masculin des victimes. Elle regroupe les éléments fréquents et très importants.
De la lecture des résultats du tableau 17, il ressort que c'est l'état de celui dont le niveau de revenu ou de consommation par tête de sa famille ou son foyer est au-dessous du minimum essentiel pour pourvoir les nécessités humaines de base : **pauvreté**. De ce constat, l'item « ***pauvreté*** » prend une place très remarquable compte tenu de sa fréquence la plus élevée.
Pour les enfants travailleurs de sexe masculin, la pauvreté est le socle dont dépend le travail des enfants. Une pauvreté est le fait d'être dans une situation d'infériorité matérielle par rapport aux individus les plus favorisés.
La première périphérie présente les éléments qui remplissent plusieurs fonctions dans la dynamique représentationnelle (Yapo, 2016). Dans le cas d'espèce, il n'existe qu'un seul élément, composante de la première périphérie : ***misère***. Cet item renvoie aux conditions pénibles de nature physique, matérielle ou morale, susceptible d'inspirer la pitié.
La zone contrastée est constituée des items : **manque-moyens et exploitation**. La deuxième périphérie n'a qu'un seul élément : **abus**

Nous avons à présent analysé le résultat des analyses de similitude pour mieux comprendre la structure et l'organisation inhérente aux réponses des garçons.

9.1.2. Analyse de la structure sémantique des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons victimes

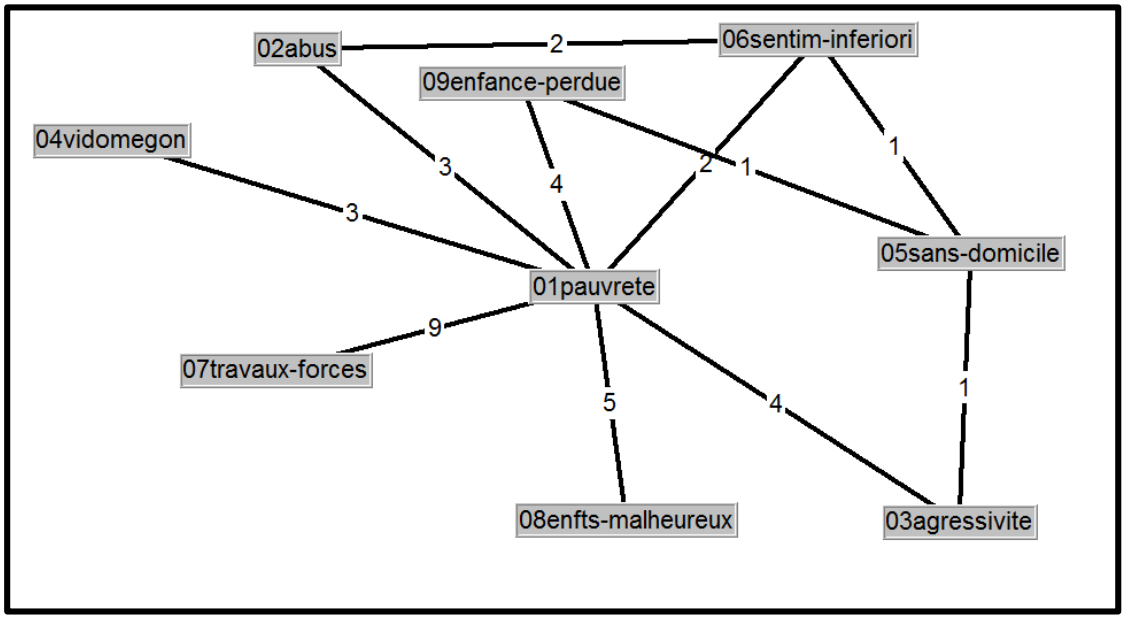


Figure 11: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons (seuil 1)

La lecture globale du graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons permet de repérer trois champs de signification :

un champ de signification par l'item « pauvreté ». Cet item apparaît comme le plus important car ayant plus d'items qui gravitent autour de lui. De ce fait, il constitue l'item le plus connexe dans la représentation sociale du travail des enfants à Cotonou chez les garçons travailleurs. Cet item a des liens avec « enfance-perdue » (indice .04), « enfants-malheureux » (indice .05), « travaux-forcés » (indice .09),« agressivité » (indice .04), « vidomègon » (indice .3), (06) « abus » (indice .03), « sentiment d'infériorité » (indice .02).

Il semble donc que c'est l'élément organisateur qui donne aux représentations sociales toutes ses propriétés significatives et le sens de l'ensemble de la configuration définie par le champ représentationnel.

Pour les garçons, l'item « ***pauvreté*** » est la base sur laquelle repose le travail des enfants ; donc il renvoie à un processus unificateur de mise ensemble, au sens d'éléments et de moments autrement séparés.

Un deuxième champ de signification par l'item « sans-domicile ». Cette organisation le met en relation avec les items : « agressivité », « sentiment d'infériorité », « enfance perdue ».
Ce champ nous renseigne que les enfants travailleurs sont parfois sans domicile et vivent dans de mauvaises conditions. Ils dorment tantôt dans les marchés, dans les rues, devant les boutiques, sur les chantiers de construction, de menuiserie, des artisans, tantôt chez les amis à eux. Ce faisant, ces enfants ne vivent pas pleinement leur enfance ; tant ils se sentent régulièrement diminués au travers des propos agressifs.
De par les résultats, les garçons ont plus mis l'accent sur le déterminant fondamental du travail des enfants. L'item « ***pauvreté*** » prime sur les autres éléments.
Ce résultat confirme le seul item du noyau central des enfants travailleurs de sexe masculin : « ***pauvreté*** ». Elle justifie la situation des personnes qui ne disposent pas de quantité minimale de biens et services permettant une vie normale.

Après avoir retracé la perception des enfants travailleurs de sexe masculin sur le travail des enfants à Cotonou et fait la lecture de leur graphe de similitude, cap est mis sur celle des filles travailleuses.

9.2.Représentations sociales du travail des enfants selon les filles travailleuses

Après avoir présenté les propriétés des populations de réponses de la sous-population des filles travailleuses, nous avons illustré les résultats de leur perception afin de faire une analyse appropriée.

- Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté

Tableau 20: Propriétés de réponses de la population des femmes

Nombre de mots évoqués pour désigner travail des enfants	Nombre de mots différents	Niveau de diversité	Indice de rareté
115	56	0.48	6.02%

Source : HOUNGNON, 2021.

115 mots ont été évoqués par les femmes pour désigner le travail des enfants. Des 115 mots, 56 mots sont différents.
La diversité est égale à 0,48 tend vers 0 donc la représentation sociale des filles travailleuses est en phase de transformation. Le pourcentage de l'indice de rareté tend vers 1 ainsi nous assistons à une phase d'émergence. A ce niveau, il n'y a pas consensus.

9.2.1. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez les filles travailleuses

Tableau 21: Analyse des évocations du travail des enfants chez les filles travailleuses

	Rang Moyen inférieur à 3		Rang Moyen supérieur ou égal à 3	
Fréquence supérieure ou égale à 10	12 pauvreté 7 souffrance	1,000 3,000	12 misère	4,000
Fréquence inférieure à 10	4 déscolarisation 4 maltraitance	2,750 2,250	4 abus 4 éducation	4,000 3,250

Source : HOUNGNON, 2021.

Fréquence minimale des mots : 04

Nombre total des mots cités : 115

Nombre total de mots différents : 56

Moyenne générale des rangs : 3.00

La population des filles travailleuses (**23 sujets**) a produit **115** évocations constituées de **56** mots différents. Cela démontre une certaine connaissance du sujet. Il ressort de l'examen du tableau 20 que :

Dans la case en haut à gauche, censée contenir les éléments centraux ***(très fréquents et premiers rangs)***, nous trouvons : ***pauvreté (.12) et souffrance (.07).***

Cependant, dans la case réservée à la première périphérie, nous avons l'item avec une fréquence supérieure à 10 : **misère.** Les éléments périphériques sont : ***déscolarisation (.04), maltraitance (.04), abus (.04) et éducation (.04).***

A la différence des garçons, le noyau central des filles travailleuses dispose de l'item ***souffrance***. Il est donc composé de : ***pauvreté et souffrance.***

Pour les filles travailleuses, le travail des enfants a lieu avec à des personnes en situation de pauvreté qui ne dispose pas des ressources matérielles suffisantes et vit dans des conditions qui ne leur permettent pas d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la

personne humaine et qui la condamnent à survivre péniblement au jour le jour. De même, l'expérience de désagrément et d'aversion liée à un dommage ou à une menace de dommage chez l'individu, est l'élément fondamental qui constitue la valence négative des phénomènes affectifs. C'est la souffrance.

Les résultats de l'analyse de similitude permettront de comprendre la structure et l'organisation de la représentation sociale du travail des enfants à Cotonou chez les filles travailleuses.

9.2.2. Analyse sémantique des représentations sociales du travail des enfants chez les filles travailleuses

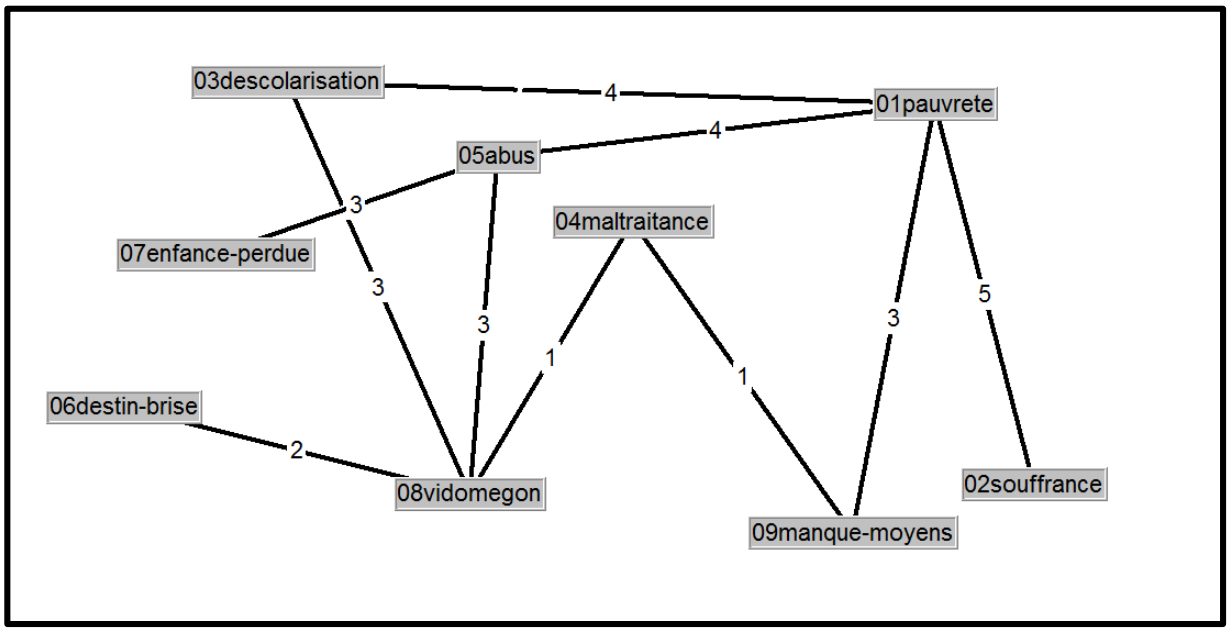


Figure 12: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les filles travailleuses (seuil 1)

Le graphe révèle de fortes liaisons entre des items représentationnels *centraux* et d'autres *périphériques* à l'instar de « pauvreté », « déscolarisation », « abus », « vidomègon », « maltraitance ».

Ainsi, cette structure tend à montrer qu'au niveau de cette sous-population, la signification de cette représentation sociale est induite par ces quatre items fédérateurs de leur construction représentative. Ces quatre items font apparaître quatre pôles d'organisation :

le premier organisé autour de l'item « pauvreté » (01) occupe une place particulière dans l'organisation de cette structure. Tous les autres pôles ont pris leur fondement à partir de lui. Il possède plus de connexions (05) que les autres pôles.

Le type de raisonnement qui découle de ce constat est que lorsqu'on parle du travail des enfants, le discours élaboré par les filles travailleuses est relatif à la ***pauvreté,*** base de ce phénomène. A cet effet, la ***pauvreté*** des parents est considérée comme un levier direct pour placer les enfants aux fins de travail. De ce fait, la pauvreté constitue une priorité pour les filles travailleuses. Cet item (01) « pauvreté » entretient des relations avec la plupart des éléments du graphe de similitude.

Ainsi, il a des liens avec les items « souffrance » (item 02) ; avec l'abus (item 05), avec la déscolarisation (item 03), avec le manque-moyens (item 09). Il possède le degré de voisinage le plus élevé.

Le second est organisé et articulé autour de l'item (08) « vidomègon ». Le travail des enfants étant un phénomène qui s'exprime de plusieurs manières, se concrétise essentiellement par le phénomène du vidomègon.

Le vidomègon (item 08) qui se justifie par le placement des enfants dans des familles, entretient des liens avec quatre items : « maltraitance » (item 04), « abus » (item 05), « déscolarisation » (item 03), « destin-brisé » (item 06).

Le troisième pôle est l'item (03) « déscolarisation ». La déscolarisation est aussi un axe central pour les filles travailleuses qui justifie le travail des enfants. La ***déscolarisation*** entretient des relations avec les items (01) « pauvreté » et (08) « vidomègon.

L'abus est le quatrième pôle. Pour les filles, l'usage excessif d'un droit ayant eu pour conséquence l'atteinte aux droits d'autrui, importe beaucoup dans l'exercice du travail des enfants.

L'item « ***abu s***» établit des liens avec les éléments « pauvreté » et « enfance-perdue ». Ces deux items sont connectés au pôle ***abus*** par des indices relativement élevés.

Au total, on note un léger décalage entre les représentations des garçons et celles des filles. Pour les garçons, ce sont les items « sans-domicile », « agressivité », « sentiment d'infériorité » qui comptent tandis que les filles, au-delà de tout, mettent l'accent sur les items « souffrance », « abus », « déscolarisation », « manque-moyens ».

Après avoir cerné les représentations sociales des garçons et des filles travailleurs qui sont issues de la variable sexe, nous allons entamer celles de la variable « âge ».

9.3. Représentations sociales du travail des enfants selon l'âge des victimes

9.3.1. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon l'âge (05 à 10 ans)

L'ensemble des mots cités par les enfants dont l'âge est compris entre 05 et 10 ans, a permis de réaliser le tableau ci-dessous.

Tableau 22: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les enfants (05 à 10 ans)

	Rang Moyen inférieur à 3		Rang Moyen supérieur ou égal à 3	
Fréquence supérieure ou égale à 04	14 pauvreté 4 échec-scolaire	1,071 3,000	4 misère 4 abus 4 souffrance	4,500 3,500 3,750
Fréquence inférieure à 04	3 enfance-perdue 3 enfance-difficile 3 exploitation 3 manque-moyens	3,000 2,667 2,333 1,333	3 désolation 3 injustice	3,667 3,667

Source : HOUNGNON, 2021.

Dix-huit (18) enfants dont l'âge est situé entre 05 et 10 ans, ont répondu à la question suivante : « Lorsque vous entendez **travail des enfants**, quels sont les mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ».

Les réponses traitées ont donné les résultats suivants :

- Mots cités : 90 (N)
- Mots différents : 45 (T)
- Moyenne générale des rangs : 3,00
- Fréquence minimale des mots : 03

Le croisement du rang moyen d'importance et de la fréquence des items nous a donné accès à des indications sur leur centralité.

L'observation de la première case à gauche révèle ostensiblement que les éléments susceptibles de structurer la représentation de l'ensemble des enfants de 05 à 10 ans (fréquences élevées et rangs moyens faibles) sont : ***pauvreté (12) et échec-scolaire (04)***.

Une analyse attentive de ces items permet de se rendre compte que ce sont des items essentiellement centrés sur les facteurs déterminant le travail des enfants. En considérant qu'une des propriétés fondamentales des éléments centraux est leur saillance dans le champ représentationnel, nous pouvons faire l'hypothèse que ces déterminants sont centraux dans la

représentation du travail des enfants chez les plus jeunes dont l'âge est compris entre 05 et 10 ans. Car, à part l'élément **pauvreté,** qui constitue le fait d'être dans une situation d'infériorité matérielle par rapport aux individus les plus favorisés et **l'échec-scolaire** reste la raison fondamentale justifiant ce pourquoi les enfants garçons travaillent. Ce premier repérage des éléments centraux de la représentation s'accompagne parallèlement d'éléments périphériques. C'est ainsi que nous avons dans la case du haut à droite, nous avons la première périphérie. Dans cette case, la « misère », l'« abus» et la « souffrance » s'illustrent comme items qui accompagnent ceux du noyau central.

Dans la case du bas à droite (case 4), nous avons les items qui ont une fréquence inférieure à 04 et un rang d'importance supérieur ou égale à 3 : la « désolation » et l' « injustice ».

Au niveau de la case du bas à gauche, se trouve la zone contrastée. Cette case constitue la zone floue ou de contradiction. Là, sont évoqués « enfance-perdue », « enfance-difficile », « exploitation » et « manque-moyens ».

Les résultats obtenus par l'analyse des évocations qui a pris en considération la fréquence et le rang d'importance, montrent que le noyau central de la représentation sociale du travail des enfants chez les garçons dont l'âge est compris entre 05 et 10 ans, véhicule un ensemble d'idées et d'images qui se réfèrent aux principes qui insufflent la pratiue du travail des enfants.

Ainsi, ce graphe présente la structure et l'organisation que nous avons ci-dessous.

9.3.2. Analyse de similitude des représentations sociales du travail des enfants selon les garçons travailleurs (05 à 10 ans)

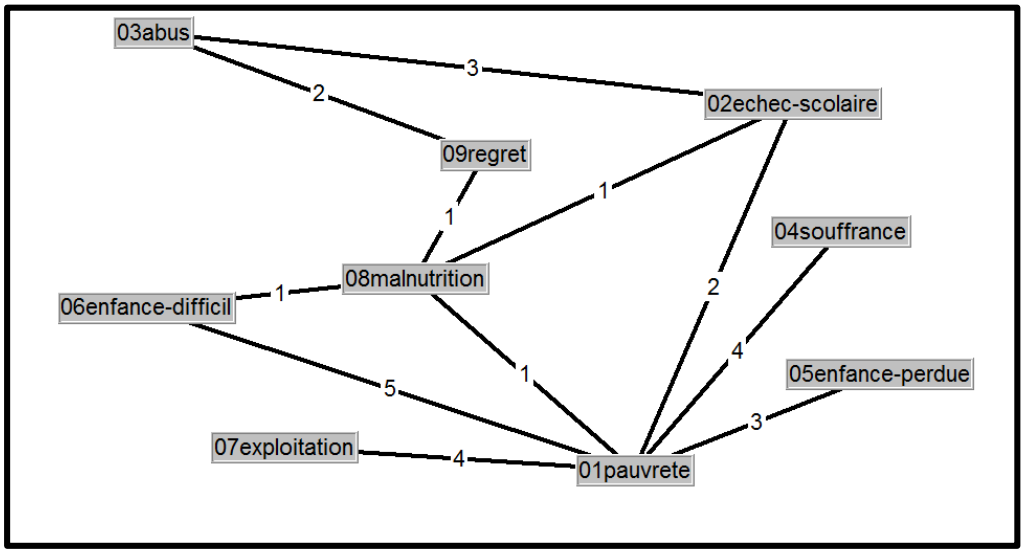


Figure 13: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons travailleurs (seuil 10)

La lecture globale du graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons permet de repérer cinq pôles d'organisation :

- Un pôle organisé par l'item (01) « pauvreté ». Cet item établit des liens avec la plupart des autres éléments du graphe. Il constitue l'item le plus connexe de la représentation sociale du travail des enfants chez les garçons dont l'âge est situé entre 05 et 10 ans. Cet item a des liens avec (05) « enfance-perdue », (07) « exploitation », (04) « souffrance », (02) « échec-scolaire », (08) « malnutrition » et (06) « enfance-difficile ».

Il semble donc que c'est l'élément organisateur qui donne aux représentations sociales toutes ses propriétés significatives et le sens de l'ensemble de la configuration définie par le champ représentationnel.

- Un deuxième pôle organisé par l'item (08) « malnutrition ». Cette organisation le met en relation avec les items : (01) « pauvreté » et (02) « échec-scolaire ». Pour ainsi dire, l'enfant régulièrement malnutri ne saurait réussir à l'école, la pauvreté étant permanente.
- Un troisième pôle qui est organisé par l'item (06) « enfance-difficile ». Les liens sont entretenus avec les items (08) « malnutrition » et (01) « pauvreté ». C'est la dimension qui démontre que l'enfant mal nourri et pire dans une situation de précarité, vit une enfance difficile.

9.3.3. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les pubères (11 à 14 ans)

L'ensemble des mots cités par les adultes nous a donné le tableau ci-dessous.

Tableau 23: Répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les pubères

	Rang Moyen inférieur à 3		**Rang Moyen supérieur ou égal à 3**	
Fréquence supérieure ou égale à 06	14 pauvreté 6 déscolarisation 6 manque-moyens	1,214 2,667 1,333	11 misère 8 abus 7 exploitation	3,364 3,500 3,571
Fréquence inférieure à 06	5 éducation 5 maltraitance 5 souffrance	3,000 2,400 2,600	3 école 3 violation-droit	3,667 4,000

Source : HOUNGNON, 2021.

Trente-deux (32) enquêtés dont l'âge est situé entre 11 et 14 ans, ont répondu à la question suivante : « Lorsque vous entendez **travail des enfants**, quels sont les mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ».

Les réponses recueillies ont donné les résultats suivants :

- Mots cités : 160
- Mots différents : 60
- Moyenne générale des mots : 3,00
- Fréquence minimale des mots : 3

La lecture du tableau à quatre cases nous donne une représentation sociale selon laquelle le travail des enfants serait comme suit :

Nous avons (**cf. tableau 22**), dans la case en haut à gauche, les évocations les plus saillantes, c'est-à-dire très fréquentes et très importantes. Généralement, c'est parmi ces éléments que figurent les éléments centraux de la représentation. Les autres éléments situés dans les cases en bas et à gauche et en haut et à droite qui contiennent respectivement les mots cités en premier, mais avec une faible fréquence et les mots à fréquences élevées mais cités dans les derniers rangs, appartiennent au système périphérique. Ainsi, il ressort de ce tableau que la représentation sociale du travail des enfants chez les pubères de la tranche d'âge 11-14 ans, repose probablement sur trois (03) piliers : **pauvreté, déscolarisation et manque-moyens**. Ces trois (03) items seraient donc générateurs et organisateurs de leur représentation. Ils sont évoqués de manière consensuelle et collective par les pubères victimes pour parler du travail des enfants. Les résultats montrent que le travail des enfants repose sur les facteurs originels. Ces éléments évoqués par les pubères sont ceux qui sont les plus consensuels et collectivement partagés.

Le tableau ci-dessus qui présente l'organisation du champ socio-représentationnel du travail des enfants, donne un aperçu de ce qu'est son système périphérique. Ce système périphérique contient plus de la moitié des éléments représentationnels répartis dans trois autres cases.

Dans la case située en haut à droite (la première périphérie), nous avons les éléments périphériques dominants. Ils constituent la catégorie de concepts qui, à cause de leur occurrence et importance, viennent après ceux du noyau central. Ce sont des éléments représentationnels qui sont très fréquents et plus ou moins importants. Il s'agit de la misère (11), de l'abus (08) et de l'exploitation (07), qui s'illustrent comme items accompagnant ceux du noyau central.

Dans la case du bas à droite (la deuxième périphérie), nous avons les items qui ont une fréquence inférieure à 06 et un rang d'importance supérieur ou égale à 3. Il s'agit de : « école » et « violation-droit ». Contrairement aux éléments centraux qui traduisent des aspects collectivement partagés, ces éléments périphériques traduisent des aspects collectivement partagés, ces éléments périphériques expriment des disparités dans l'appropriation du travail des enfants.

Quant à la zone contrastée située dans la case du bas à gauche, case constituant la zone floue ou de contradiction, sont évoqués : « éducation », « maltraitance », « souffrance ».

Les résultats obtenus par analyse des évocations qui a pris en considération la fréquence et le rang d'importance, montrent que le noyau central de la représentation sociale du travail des enfants chez les pubères dont l'âge est situé entre 11 et 14 ans, véhicule un ensemble d'idées et d'images qui se réfèrent aux prédispositions de mise en œuvre du travail des enfants.

9.3.4. Analyse de similitude des représentations sociales du travail des enfants selon les pubères (11 à 14 ans)

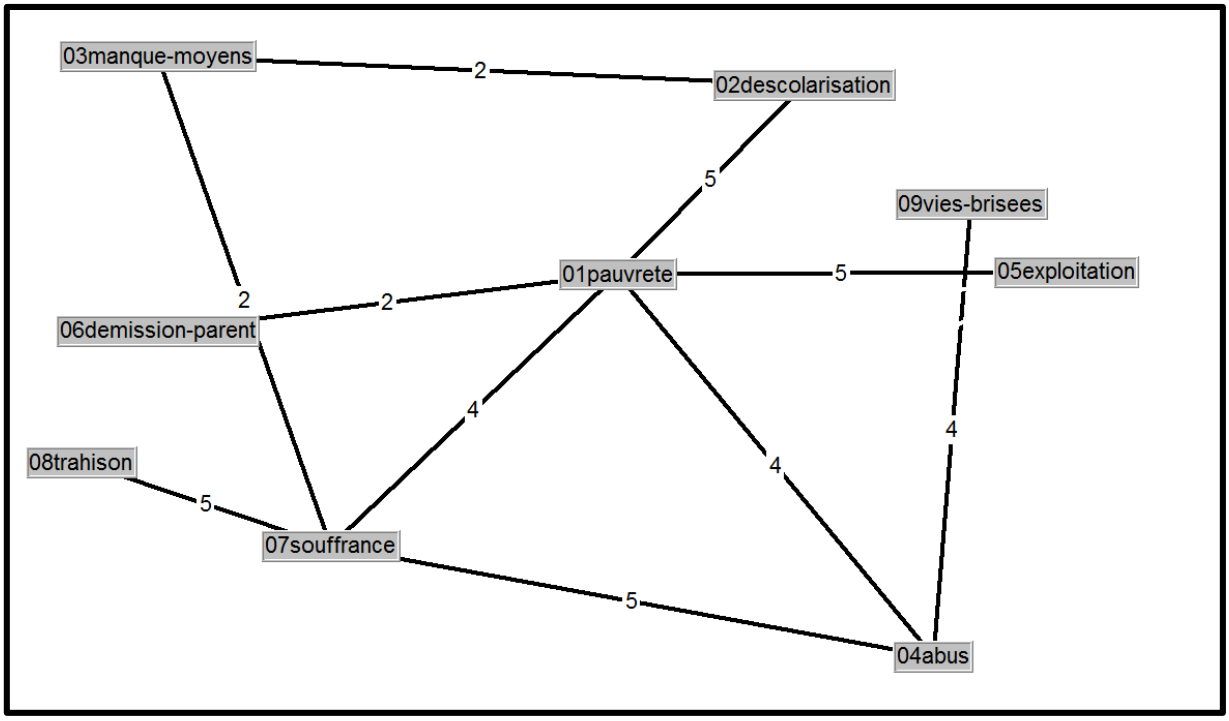


Figure 14: Graphe de similitude des représentations sociales du travail des enfants chez les pubères (seuil 2)

On peut affirmer qu'ici l'élément central prioritaire est : **pauvreté**, qui est véritablement au centre d'une toile d'araignée. En outre cet élément entretient des liens assez forts avec les

autres éléments centraux. Ce qui signifie qu'il est au centre de leurs préoccupations. Les éléments qu'il coordonne sont : « exploitation », « démission-parents », « abus », « souffrance » et « déscolarisation ». Dans cette sous population, il faut révéler l'importance du poids des relations entre l'élément central **pauvreté** et les items **exploitation (05) et déscolarisation (05).** En effet la notion de d'exploitation dans l'exercice du travail des enfants est très présente et consiste à faire tirer des profits illicites de ces enfants victimes et à les utiliser habilement. Quant à la déscolarisation, elle exprime les conséquences de la pauvreté. Par ailleurs, l'item (07) **« souffrance »** semble central et entretient également des liens similaires avec les items **« abus » (indice 05) et « trahison » (indice 05)**. Ces différentes relations signifient que la pauvreté fait souffrir les pubères dans leur vécu en lien avec le phénomène.

Deux autres pôles structurent cette représentation des pubères : « abus » et « manque-moyens ».

L'item « abus » établit des liens avec trois (03) éléments du graphe. Il s'agit de : « vie-brisée », « pauvreté » et « souffrance ». Le second pôle « manque-moyens » met en relief les items « souffrance » et « déscolarisation ».

En ce qui concerne les pubères, les résultats illustrés par le graphe (confère figure 12), diffèrent nettement de ceux de la population globale et surtout de ceux des sous populations étudiées. Il ressort de ce graphe que la représentation des pubères s'articule autour de quatre items : **pauvreté, abus, souffrance et manque-moyens**. Mais l'item « **pauvreté** » contient les éléments les plus connexes de leur structure mentale. La signification qui se dégage de cette organisation sociocognitive est que le pauvre serait celui dont le niveau de revenu ou de consommation par tête de sa famille ou son foyer est au-dessous du minimum essentiel pour pourvoir les nécessités humaines de base. Ce minimum est, normalement nommé « seuil de pauvreté ».

Comme on le voit, si nous considérons que deux représentations ayant des noyaux centraux non identiques sont différentes, nous pouvons affirmer qu'entre les enfants de jeune âge (05 à 10 ns) et ceux pubères (11 à 14 ns), il y a une représentation différente. En effet les grilles de lecture mises en place par les deux sous populations sont différentes.

9.4.Synthèse de répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les sous-populations sous-étude

Les items susceptibles d'appartenir aux noyaux centraux des représentations sociales chez les sous-populations sous-étude sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 24: Synthèse des noyaux centraux des évocations hiérarchisées du travail des enfants chez les sous-populations

Variables	Items	Fréquence	Rangs
Sexe masculin	maltraitance pauvreté manque-moyens	29 24 15	2,897 2,333 2,800
Sexe feminin	manque-moyens abus	19 15	2,158 2,933
fonctionnaires	abus-droits pauvreté	14 12	2,857 2,167
artisans	maltraitance manque-moyens pauvreté	6 6 6	3,000 2,167 2,000
commerçants	maltraitance pauvreté	30 22	2,900 2,136
ménagères	maltraitance pauvreté souffrance	10 7 6	3,000 2,000 2,667

Source : HOUNGNON, 2021.

Les résultats obtenus par l'analyse des évocations des sujets nous renseignent sur le contenu et la structure des représentations sociales du travail des enfants à Cotonou.

Ces représentations sociales mettent en avant une panoplie d'idées et d'expressions qui reflètent de manière globale le travail des enfants.

La première lecture des images sociales produites chez les sujets relève un discours consensuel autour de deux éléments des facteurs fondamentaux du travail des enfants à Cotonou :

- l'axe de « ***la pauvreté*** » et
- celui de « ***la maltraitance***».

Au plan des connaissances théoriques, nous pouvons affirmer que les populations concernées par cette étude ont des représentations différentes du travail des enfants. Autrement dit, chaque population construit son analyse en fonction de son vécu ou de son expérience sociale du rapport à l'objet. Nous sommes en présence d'une représentation sociale presque autonome, c'est-à-dire, dont les composantes ne partagent pas le même noyau central.

Nos recueils de données montrent une présence de certains items appartenant aux noyaux centraux des différentes populations interrogées.

Au niveau des items convergents, nous avons montré d'une part que l'item « **pauvreté** » est présent et consensuel dans les noyaux centraux des représentations sociales des hommes, des fonctionnaires, des artisans, des commerçants et des ménagères. Ce cliché montre qu'avant toute chose, ***la pauvreté*** constitue la base conduisant au travail des enfants. De même, l'item « ***maltraitance*** » est présent et consensuel dans les noyaux centraux des représentations sociales des hommes, des fonctionnaires, des artisans, des commerçants et des ménagères.

Quant à la dualité des items « **pauvreté** et **maltraitance** », nous remarquons qu'ils sont communs aux noyaux centraux des représentations sociales des hommes, des fonctionnaires, des artisans, des commerçants et des ménagères. Cette dualité apparaît chez cinq (05) populations sur les six 06. Chez la seule population restante (femmes), aucun de ces éléments précités n'apparaît. Il s'agit des items « **manque-moyens** » et « **abus** ».

La trilogie « **pauvreté-maltraitance-manque-moyens** » est commune aux noyaux centraux des représentations sociales du travail des enfants chez les hommes et les artisans. Même si chez ces deux sous-populations, ***la pauvreté*** et ***la maltraitance*** dominent, elles estiment que pour l'expression du travail des enfants, il faut avant tout, tenir compte des mesures de pauvreté basées sur les revenus ou sur le pouvoir d'achat d'un individu, des manifestations du travail des enfants au travers de l'utilisation délibérée de la force sur le corps d'un enfant, ce qui pourrait entrainer des blessures ; ou des attaques verbales contre la perception qu'a l'enfant de lui-même, l'humiliation ou le rejet répétés, l'exposition à la violence. Pour ces communautés, le travail des enfants dépend également du manque de ce qui est nécessaire pour bien vivre : ***le manque de moyens***.

Nous notons également que les noyaux centraux des évocations du travail des enfants chez les fonctionnaires et les commerçants ont des items en commun. Il y a une convergence entre les représentations sociales de ces sous-populations. Cette convergence tourne autour de l'item « **pauvreté** » qui est donc le seul élément figurant dans chacun des noyaux centraux de ces sous-populations. Ces deux (2) types de population pensent que le travail des enfants se justifie nécessairement par ***la*** *pauvreté*.

Les items « **abus** » et « **souffrance** » sont les deux éléments apparaissant dans les noyaux centraux respectivement chez les femmes et chez les ménagères. Pour ces deux types de population, c'est l'usage excessif d'un droit ayant eu pour conséquence l'atteinte aux droits d'autrui ainsi que la douleur au sens large qui priment sur tous les plans.

Nous notons aussi qu'il y a de divergence entre les représentations sociales de certains acteurs enquêtés. Ainsi avec la variable « statut », l'item « **manque-moyens** » est spécifique aux artisans tandis que l'item « **souffrance** » est spécifique aux ménagères.

Ces éléments mettent en œuvre des processus simplificateurs, et rendent la compréhension de l'expression « travail des enfants » plus accessible. Cette approche suppose qu'une représentation sociale soit abordée et considérée comme un ensemble de cognitions, de croyances partagées par les membres d'un même groupe social et structuré autour d'un système central. Celui-ci constitue une composante fondamentale de la représentation dont la fonction est de générer le sens global du champ représentationnel et d'organiser son contenu.

9.5.Synthèse de répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les sous-populations des enfants victimes

Les items susceptibles d'appartenir aux noyaux centraux des représentations sociales chez les sous-populations des enfants victimes du travail des enfants sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 25: Synthèse des noyaux centraux des évocations hiérarchisées du travail des enfants chez les enfants victimes

Variables	Items	Fréquence	Rangs
Garçons	Pauvreté	16	1,250
Filles	pauvreté souffrance	12 7	1,000 3,000
Enfants (5-10 ans)	pauvreté échec-scolaire	14 4	1,071 3,000
Pubères (11-14 ans)	pauvreté déscolarisation manque-moyens	14 6 6	1,214 2,667 1,333

Source : HOUNGNON, 2021.

On constate que les éléments centraux des différentes représentations sociales se rapportent tous à la description ainsi qu'à la manifestation du travail des enfants.

Dès lors, deux axes principaux des enfants victimes se présentent à la réflexion :

- Les éléments qui permettent d'aborder l'enfant victime du travail des enfants en termes de déterminant sont : « pauvreté » et « manque-moyens ».
- Les éléments axés sur l'aspect de la manifestation du travail des enfants : « souffrance », « échec-scolaire », « déscolarisation »

Ces axes du travail des enfants exprimés par les structures des représentations sociales du travail des enfants, sont révélés par les organisations des relations entre les éléments sur les graphes de similitude.

La présentation du champ sémantique des représentations sociales du travail des enfants que nous avons faite à partir de l'examen des données issues des évocations, montre que c'est un champ vaste et dense. Il comporte une multiplicité d'éléments représentationnels. C'est aussi un champ de représentation variée et diversifiée, ce qui permet de situer le travail des enfants par les enfants dont l'âge est situé entre 05 et 10 ns ainsi que les pubères (11-14 ns), sous plusieurs angles.

Concernant les connaissances théoriques, nous retenons que les populations concernées par cette recherche ont des représentations sociales différentes du diplôme universitaire. Autrement dit, chaque population construit son analyse en fonction de son expérience sociale du rapport à l'objet. Nous sommes en présence d'une représentation sociale autonome, c'est-à-dire dont les composantes ne partagent pas le même noyau central.

9.6.Effets induits par les stratégies engagées dans la lutte contre le travail des enfants

Il est question de faire le point de l'entretien effectué avec les premiers responsables d'ONG travaillant dans le domaine de l'enfance et les personnes ressources d'autres structures humanitaires. A cet effet, douze (12) personnes ressources ont été interviewés.

Il est à noter que les résultats seront présentés en trois paliers : la perception des personnes ressources par rapport au travail des enfants, les conséquences du travail des enfants sur leur vie psycho-affective et les stratégies de luttes contre ce fléau.

9.6.1. Perception des personnes ressources par rapport au travail des enfants

A la première question : « *Quand on dit travail des enfants, qu'est-ce cela suscite en vous ?* »

A cette question, plusieurs réponses apparaissent. Voici dans ce tableau ci-après la quintessence de leurs réponses.

Tableau 26: Regards des personnes ressources sur le travail des enfants

Personnes Ressources	Traits caractéristiques de leurs réponses	Récurrence
P1	*……une initiation à la vie active….*	-
P2	*…apprendre à faire les travaux domestiques aux enfants….*	-
P3	*Travail effectué par des enfants à des âges non autorisés et dans des conditions préjudiciables à leur santé,……*	-
P4	*Désolation*	-
P5	*Désolation*	-
P6	*Peine et désolation*	-
P7	*Pitié…*	-
P8	*Pitié*	-
P9	*……Sentiment de révolte, de tristesse, d'injustice, et de compassion envers ces enfants.*	-
P10	*……..Expertise de l'enfant……*	-
P11	*Amertume et désolation*	-
P12	*Déception et désolation totale*	-
P13	*Révolte et colère*	-
P14	*Indignation et fureur*	-

Source : HOUNGNON, 2021.

Il ressort de ce tableau que les idées diffèrent d'une personne à une autre. Autant de personnes ressources interviewées, autant de réponses obtenues.

Nous constatons que c'est un mode d'initiation à la vie socio-professionnelle. Ils distinguent nettement le travail des enfants de la maltraitance des enfants ; car pour eux, il peut avoir travail sans maltraitance ; tant le travail en lui-même n'est pas une maltraitance. C'est une initiation à la vie active, qui, si elle est bien faite, n'empêche pas à l'enfant de vivre pleinement son enfance. Dans le même ordre d'idées, le travail des enfants se distingue de l'exploitation des enfants.

Nous pouvons dans l'ensemble mentionner que deux personnes ressources se rejoignent au travers de l'expression « …*désolation*… » ; deux autres ressentent communément « …*de la pitié*… ».

D’autres pensent que si les enfants sont avec leurs parents, le travail des enfants est bien favorable ; car précisent-ils, il faut leur apprendre à faire des travaux domestiques.

Et d’autres encore se justifient le fléau par le travail effectué par des enfants à des âges non autorisés et dans des conditions préjudiciables à leur santé, moralité, éducation et développement harmonieux.

La diversité et la multitude de réponses illustrent bien le niveau de compréhension de chaque personne ressource sur le travail des enfants ; le travail des enfants étant une production culturelle, une forme singulière d’insertion professionnelle dans le secteur informel.

En résumé, nous pouvons retenir qu’il y a deux catégories de personnes ressources : celles qui soutiennent le fait que le travail est une initiation à la vie professionnelle qui n’empêche guère l’enfant de vivre pleinement son enfance et celles qui expriment leur désarroi à voir les enfants au travail.

9.6.2. Déterminants du travail des enfants à Cotonou

A la deuxième question : « *Selon vous, pourquoi une partie de la population infantile, pourtant scolarisable, se retrouve-t-elle dans la rue, les ateliers de formation ou dans des ménages en train de vaquer à des occupations autres que scolaire ?* »

Tableau 27: Déterminants du travail des enfants

Personnes ressources	Contenus des réponses à la question 2	Récurrence
P1	*La pauvreté*	-
P2	*La pauvreté*	-
P3	*La pauvreté*	-
P4	*Précarité et absence de sensibilisation*	-
P5	*Manque de moyens financiers*	-
P6	*….. la misère….. la démission des parents*	-
P7	*Manque de moyens financiers, la pauvreté*	-
P8	*La précarité de la situation financière des parents*	-
P9	*….la pauvreté et l'ignorance des parents….*	-
P10	*Le chômage et la pauvreté*	-
P11	*Manque de moyens financiers des parents…manque de vision et d'intérêt vis-à-vis de l'école par les parents.*	-
P12	*Manque de moyens financiers, fuite de responsabilité*	-
P13	*Manque de responsabilité parentale et gouvernementale*	-
P14	*Pauvreté*	-

Source : HOUNGNON, 2021.

Le tableau 15 présente plusieurs idées de certains premiers responsables des structures parcourues. A cet effet, les idées sont varient d'un individu à un autre. Mais malgré cette multitude de registres, nous essayerons de catégoriser les propos en deux (2) : les personnes ressources qui perçoivent le travail des enfants comme un modèle d'initiation à la vie active et d'autres qui pensent que ce fléau est dû à la pauvreté et au manque de moyens.

Parmi ces diversités de propos, certains attirent notre attention : « *une partie de la population infantile se retrouve dans la rue parce qu'elle est soit abandonnée, soit constituée d'orphelins, ou caractérisée par le relâchement dans l'éducation ou de l'échec dans l'éducation* ».

« *dans les ateliers de formation, cela est lié au fait qu'en Afrique, on a un autre paradigme, un autre modèle d'initiation à la vie active. Ce modèle est un parmi tant d'autres. Il importe*

de reconnaître que le modèle européen basé sur la scolarisation, n'est pas l'unique qui existe et n'est assurément pas le meilleur».

Les verbatim de ces personnes ressources montrent d'une part que c'est la faute aux parents lorsque des jeunes deviennent enfants de rue ; leur responsabilité est engagée. De même, lorsque survient la perte d'un des parents ou des deux, le choc émotionnel étant vif, les gosses peuvent se livrer au travail des enfants. Par ailleurs, le travail des enfants est formateur pour les enfants qui s'y essayent.

D'autres propos laissent croire que la pauvreté, est la base essentielle qui prête flanc au travail des enfants, suivie de la misère et du manque de moyens :

« *c'est la pauvreté qui occasionne tout ça. D'autres parents n'ont pas les moyens pour éduquer leurs enfants* ».

« *plusieurs facteurs occasionnent cela : la misère, le manque de moyens des parents, la démission des parents à s'occuper de leurs enfants…ou les parents sont préoccupés par leur propre travail* ».

De par l'analyse de ces propos, nous pouvons affirmer que la pauvreté constitue l'un des facteurs clés du travail des enfants. Les personnes ressources dans leur ensemble, l'ont approuvé. Pour ces responsables, ils estiment que le travail des enfants ne se résume point à la maltraitance, à la pauvreté ou à la misère. Il peut contribuer à façonner l'enfant en lui frayant le chemin d'une vie professionnelle dont ils vivront.

9.6.3. Conséquences du travail des enfants sur leur vie psychoaffective

Pour répondre à la préoccupation relative aux conséquences du travail sur la vie psychoaffective des enfants question est intitulée de la sorte : « *Que pensez-vous des conséquences du travail des enfants sur leur vie psychoaffective ?* »

Plusieurs réponses sont enregistrées. Le tableau suivant illustre bien les multitudes de propos recueillis auprès des personnes ressources enquêtées.

Tableau 28: Conséquences du travail des enfants sur leur vie psychoaffective

Personnes ressources	Contenus des réponses à la question 2	Récurrence
P1	*Le travail des enfants mené dans de bonnes conditions, participe à son développement psychoaffectif…… cependant, la maltraitance défavorise la maturité psychoaffective de l'enfant*	-
P2	*Arrogance….entêtement*	-
P3	*Traumatisme, déviances, pétard de croissance*	-
P4	*Absence d'épanouissement, manque de croissance*	-
P5	*Maladies, perte de force, amaigrissement*	-
P6	*Enfance perdue*	-
P7	*Enfance brisée*	-
P8	*Enfance brisée*	-
P9	*….souffrance et manque d'épanouissement….*	-
P10	*…souffrance psychologique…..*	-
P11	*….Privation de l'enfance……*	-
P12	*….souffrance psychologique …une mauvaise estime*	-
P13	*…..le traumatisme…..*	-
P14	*…souffrance physique et psychologique….*	-

Source : HOUNGNON, 2021.

Ce tableau-ci présente les résultats des conséquences dues au travail des enfants par des responsables de structure. Les idées mentionnées sont relatives à chaque sujet investigué. Nous essayons de catégoriser les propos recueillis en deux (2) : les personnes ressources qui pensent que le travail des enfants peut participer au développement psychoaffectif de l'enfant et d'autres qui perçoivent que ce phénomène peut engendrer des conséquences négatives sur l'enfant travailleur.

Parmi ces différents de propos recueillis, certains retiennent notre attention : « *le travail des enfants, s'il est bien mené dans de bonnes conditions, participe à son développement psycho-affectif ; car l'enfant rencontre diverses situations qui favorise sa maturité psychoaffective. Cependant, s'il est accompagné de maltraitance, il défavorise grandement la maturité psychoaffective de l'enfant*».

« Si l'enfant donne un sens à son travail, qu'il le fait pour s'en sortir, il va réussir. Mais si c'est imposé, il ne fera qu'en souffrir et ne pourra pas s'épanouir ».

Les verbatim de ces personnes ressources prouvent que les conséquences du fléau ne sont pas que négatives. Le travail des enfants contribue à la construction de leur personnalité. Quand il est bien mené, il permet à l'enfant de vivre un épanouissement sain. Pour ces responsables, les enfants apprennent et se forment quand ils exercent le travail.

D'autres propos laissent croire qu'il y a des conséquences négatives à faire exercer le travail des enfants :

« *Ces enfants deviennent arrogants et têtus* ».

« *Ces enfants ne sont pas épanouis et n'ont pas l'estime de soi* ».

« *Le travail des enfants leur prive leur enfance et les livre très tôt, à la dureté de la vie* ».

« *Le travail des enfants implique la souffrance physique, psychologique, un déséquilibre du bien-être et une mauvaise estime* ».

Tous ces propos illustrent bien les inconvénients du travail des enfants sur les victimes. L'enfant qui subit ce fléau s'expose à des risques de privation de son enfance ; il vit des traumatismes permanents suivis de la déficience de l'estime de soi.

9.6.4. Stratégies de lutte contre le travail des enfants

Pour répondre à la préoccupation relative aux stratégies de lutte contre le travail des enfants, la question est formulée ainsi qu'il suit : « *Quelles sont les stratégies de lutte contre le travail des enfants ?* »

Plusieurs réponses sont enregistrées. Le tableau suivant illustre bien les multitudes de propos recueillis auprès des personnes ressources enquêtées.

Tableau 29: Stratégies de lutte contre le travail des enfants

Personnes ressources	Contenus des réponses à la question 2	Récurrence
P1	-	-
P2	*….Sensibiliser les parents, surtout dans les villages…*	-
P3	*Sensibilisation, visite d'inspection, poursuite judiciaire contre les auteurs…*	-
P4	*Sensibilisation, vote et vulgarisation des lois…*	-
P5	*Prise de lois et leur vulgarisation*	-
P6	*Sensibilisation des parents sur les abus des enfants*	-
P7	*Sensibilisation des parents, …rendre l'éducation gratuite jusqu'au premier cycle de collège*	-
P8	*Vote des lois, une aide humanitaire*	-
P9	*…..Sensibilisation à tous les niveaux pour empêcher l'exploitation des enfants…*	-
P10	*…Travailler avec les familles et les associations des artisans*	-
P11	*Les ONG doivent œuvrer à sortir les enfants de cet égrenage*	-
P12	*…sensibilisation et responsabilisation….*	-
P13	*Ouverture des centres sociaux à caractère thérapeutique*	-
P14	*Sensibilisation au niveau des institutions*	-

Source : HOUNGNON, 2021.

A travers ces résultats mentionnés dans ce tableau-ci, des propositions de stratégies ont été faites. Plusieurs idées y sont développées et varient d'un sujet à un autre. Parmi les nombreuses perceptions, figure en bonne place la « sensibilisation » et le « vote des lois ». Quelques-uns des propos retiennent notre attention : « *il faut sensibiliser les parents surtout dans les villages. Il faut aller dans les villages les plus reculés pour aider les parents*».

« *il faut sensibiliser les parents sur les abus des enfants* ».

« *sensibilisation à tous les niveau pour empêcher l'exploitation des enfants* »

Les verbatim de ces personnes ressources montrent que le phénomène du travail des enfants demeure un problème crucial qui mérite une attention. Ces responsables pensent que le moyen le plus fondamental de lutte, est la sensibilisation.

D'autres propos font références aux dispositions légales pouvant encadrer les dérives du fléau :

« *les lois à faire voter et à faire respecter quand elles sont acquises*».

« *l'Etat doit mettre en place tout un arsenal juridique pour protéger les enfants de ce mal* ».

« *la prise de lois et leur vulgarisation* ».

« *voter des lois pour rendre la scolarisation obligatoire pour les enfants et punition des parents qui ne vont pas la respecter* ».

Tous ces propos illustrent bien quelques dispositions à faire prendre par des instances compétentes pour lutter contre le travail des enfants à Cotonou.

CHAPITRE IV : DISCUSSION ET SUGGESTIONS

1. Discussion

Ce dernier chapitre fait part dans un premier temps de la discussion afin d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses en relation avec les objectifs. Il fera part dans un second temps des suggestions en vue de la lutte contre le travail des enfants.

Dans le cadre de cette recherche sur la représentation sociale du travail des enfants, celle-ci est apparue, axée sur plusieurs éléments déjà décrits. L'analyse des données permet de montrer que ces différents éléments et facteurs n'ont pas le même statut au sein de la population des acteurs de la chaîne des acteurs sociaux. Même si un consensus se forme autour de certains éléments de la représentation, des différences apparaissent selon les pratiques vécues, socialement ancrées et reconnues des individus (Flament, 2001b). Dans l'optique de la compréhension du travail des enfants à Cotonou, nous avons préalablement fixé des objectifs qui tentent à montrer une relation entre les variables indépendantes et les variables dépendantes. A cet effet, deux (02) hypothèses ont été opérationnalisées pour l'atteinte des objectifs.

Notre contribution à partir de cette recherche, nous a conduit à connaître et à comprendre, dans le contexte Béninois, le contenu, la structuration et l'organisation des représentations sociales du travail des enfants selon l'ensemble de la population sous étude, les hommes, les femmes, et leur statut, d'une part ; et d'autre part, selon la population globale de enfants travailleurs, les garçons, les filles et leur âge. Ladite contribution permet de lutter contre le travail des enfants dans son ensemble. Il est important de discuter les hypothèses opérationnelles. Ces hypothèses sont formulées ainsi qu'il suit :

Hypothèse 1 :

Les habitudes traditionnelles de placement, l'apprentissage de métiers et la pauvreté exposent les plus jeunes au travail des enfants à Cotonou.

Hypothèse 2 :

Les stratégies de lutte se réduisent à la sensibilisation et au vote des lois sur le phénomène du travail des enfants à Cotonou.

Dans la perspective de vérification de ces hypothèses, nous nous sommes focalisés d'une part, sur les résultats du questionnaire d'évocation qui nous a permis de repérer les contenus, les structures et les organisations des représentations sociales de l'ensemble de la population et des sous-populations sous-étude. Ces premiers résultats sont issus du questionnaire

d'évocation hiérarchisée. Nous avons ensuite procédé à une étude comparative entre les noyaux centraux des représentations sociales de ces différents acteurs sociaux.

D'autre part, les résultats du guide d'entretien ayant porté sur effets induits par les stratégies engagées dans la lutte contre le travail des enfants, ont été exploités.

Concernant les résultats du questionnaire d'évocation hiérarchisé, il s'est agi d'obtenir les contenus et structures des représentations sociales du leadership pédagogique. Les représentations sociales du travail des enfants, chez l'ensemble des acteurs investigués, font ressortir trois (03) items que sont : « Pauvreté », « Maltraitance » et « Manque de moyens ».

Dans cet ensemble structural on remarque que l'item « ***Pauvreté »*** tient une place primordiale parmi les éléments centraux. Ceci se justifie par le fait que la « pauvreté » constitue l'élément central sur lequel le travail des enfants se base ; d'où il est cité fréquemment et est le plus important. Ces items prennent en compte les manifestations du travail des enfants. Par ailleurs, ils imprègnent les opinions, les croyances et connaissances du phénomène. Ceci amène à confirmer avec (Canagarajah et Coulombes 1997, Jensen et Nielsen 1996, 1997, Ray 1999, 2000a, 2000b, Cockburn 2001 et autres) que les approches théoriques se réfèrent à la notion de coût de consommation, et analysent le phénomène à travers la pauvreté des ménages. Cette approche ne prend en considération que le bien-être immédiat du ménage. Il s'agit d'étudier le travail des enfants du point de vue du revenu parental. La pauvreté est en recul dans le monde ainsi que le travail des enfants, sauf en Afrique, où la proportion des enfants travailleurs ne recule pas (Basu 1999). On peut trouver là une corrélation positive entre travail des enfants et pauvreté. La question que nous pouvons nous poser est alors la suivante : est-ce que la pauvreté est le facteur déterminant du travail des enfants ? Plusieurs études analytiques se sont orientées sur cette voie de recherche et ont défendu un lien de causalité entre pauvreté et travail infantile. Parmi elles, les travaux de Basu et Van (1998) et Basu (1999, 2002) ont constitué des contributions importantes.

Au niveau de la variable « sexe », les représentations sociales du travail des enfants chez les hommes relèvent les éléments suivants : (Maltraitance, Pauvreté et Manque de moyens). Cette donne s'explique par les facteurs et manifestation du phénomène. Chez les femmes, les items susceptibles d'appartenir au noyau central font ressortir : « Manque de moyens » et « Abus ».

Basu et Van (1998) construisent un modèle dans lequel la décision du chef de ménage de mettre les enfants au travail a un effet direct sur le marché du travail. Ils considèrent que la pauvreté est le facteur déterminant. Ce modèle considère le travail des enfants comme un bien de consommation utilisé par le ménage pour accroître le revenu lorsque celui-ci tend à diminuer en dessous d'un certain seuil. La pauvreté est l'élément central de leur

raisonnement. En effet, l'insuffisance du revenu parental conduit les enfants sur le marché du travail.

La variable « statut » dispose de quatre (04) modalités à savoir : les fonctionnaires, les artisans, les commerçants et les ménagères. La plupart d'entre eux également, ont mis l'accent sur les items « pauvreté » et « maltraitance » dans leur structure sociocognitive. Ce qui confirme la position de Basu et Van (1998), lorsqu'ils pensent que les ménages riches ne font pas usage du travail des enfants à l'inverse des ménages pauvres. Ainsi, le chef du ménage riche est altruiste envers ses enfants. Le chef de ménage pauvre est tout aussi altruiste envers ses enfants mais il est contraint par la pauvreté.

L'analyse des résultats a permis de connaître d'une part, les contenus et structures de la représentation de chaque groupe, et d'autre part, l'organisation et la structure de la représentation.

Nous pouvons souligner que la première hypothèse formulée dans la présente recherche est confirmée, au vu des résultats obtenus à savoir que les habitudes traditionnelles de placement, l'apprentissage de métiers et la pauvreté exposent les plus jeunes au travail des enfants à Cotonou.

Par ailleurs, les effets induits par les stratégies engagées dans la lutte contre le travail des enfants s'inscrivent notamment dans des faits de sensibilisation et de la prise des dispositions légales pouvant permettre de faire face au fléau. Entre autres, il faut sensibiliser les parents à la scolarisation de leurs enfants. La scolarisation est également un produit d'importation. La scolarisation n'est pas l'éducation, elle n'en est qu'une modalité, elle aussi historiquement datée et géographiquement située. Elle est née, elle aussi, dans l'Europe de la fin du XIXème siècle, justement parce qu'elle constituait la réponse à la question que posaient les enfants des classes populaires. Elle correspondait en effet à la nécessité, pour les États, de répondre à un triple défi (Cunningham, 1991) :

- occuper l'ensemble des enfants de leur exploitation ou pire, de leur mise au chômage par une industrie désormais incapable de les employer tous (leur oisiveté semblait poser des problèmes de sécurité publique),
- former une main-d'œuvre relativement qualifiée (la technologie évolue)
- tout en maintenant le numerus clausus nécessaire à la reproduction sociale de la bourgeoisie (il ne fallait pas que les enfants des classes populaires intègrent les classes dirigeantes).

Mais, Les pays de l'Afrique subsaharienne, en particulier, n'ont jamais eu le temps de « repenser l'héritage coloniale que celui-ci était déjà relayé par la médiation des organisations

internationales » (Martin, 2003 : 23), et l'école n'a jamais eu le temps d'être appropriée par les États. De même, les acteurs sociaux abordent la question du vote des lois à faire respecter. L'approche stratégique de lutte contre le travail des enfants se base sur les problèmes et défis relevés dans l'analyse diagnostique. Elle se base sur les besoins actuels réels liés aux réalités concrètes de la vie des populations et les défis à relever pour aboutir à une protection efficace des enfants. Pour ce faire, il existe une loi spécifique contre la traite des enfants au Bénin (loi du 05 Avril 2006).

La deuxième hypothèse formulée, est ainsi confirmée au regard des résultats obtenus. Ces résultats confirment ceux des études mentionnées en montrant que les stratégies de lutte se réduisent à la sensibilisation et au vote des lois sur le phénomène du travail des enfants à Cotonou.

Les supports théoriques et méthodologiques ayant soutenu ce travail sont liés à la perspective de l'analyse structurale des représentations sociales (Abric, 2004 ; Flament, 2003). Il s'agit pour nous de saisir les représentations sociales en ces termes « *une représentation est l'ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des comportements qu'un groupe social élabore à propos d'un objet social, d'une situation* » (Abric, 2004). Pour construire les développements que nous avons proposé dans ce travail, nous avons essentiellement travaillé sur du matériau discursif (association de mots).

Après la confrontation des hypothèses d'avec les résultats empiriques issus des différents groupes investigués, il nous revient d'envisager des suggestions dans le but de lutter contre le travail des enfants.

2. Suggestions

Consciente de l'ampleur du travail des enfants, nous faisons les propositions que voici pour contribuer à limiter ce fléau.

- initiation des projets d'éducation à travers la scolarisation, l'alphabétisation, les projets d'éducation centrés sur la petite enfance;
- interdiction immédiate de toutes les formes d'exploitation et de travail dangereux
- établissement d'une éducation primaire gratuite et obligatoire dont les programmes d'enseignement seraient adaptés au contexte des pays ;
- élargissement de la protection légale des enfants et enregistrement de tous les enfants dès leur naissance ;

- création d'un partenariat social sur le travail des enfants et l'adoption des codes de conduite ;

L'école joue un rôle non négligeable dans les stratégies de lutte contre le travail des enfants. Mais pour qu'elle ait une dimension objective, elle doit être accessible à tous les enfants quel que soit leur statut social et l'amélioration du système par une réforme.

- amélioration des services chargés d'assurer le respect et la réglementation nationale sur le travail des enfants ;
- association des collectivités locales au contrôle des conditions de travail des enfants ;
- repérer, identifier les obstacles à la scolarisation des enfants et convaincre les parents sur la nécessité d'envoyer les enfants à l'école car l'éducation est un investissement qui en vaut la peine ;
- Promouvoir et développer la personnalité de l'enfant, ses talents, ainsi que ses capacités mentales et physiques jusqu'à son épanouissement ;
- Favoriser la scolarisation des enfants et en même temps trouver une source alternative de revenu pour la famille ;
- renforcer les dispositions législatives car la lutte contre ce phénomène doit être considérée comme une question de développement ;
- conscientiser, sensibiliser les parents dans leur rôle à jouer pour l'épanouissement des enfants ;
- Assurer la protection des enfants au niveau local ;

En plus des actions directes (sensibilisation, répression), les stratégies suivantes peuvent être envisagées pour renforcer l'impact des actions spécifiques. Il s'agit de :

- La réduction de la pauvreté (micro-crédits, micro-entreprises, scolarisation) ;
- L'appui à la bonne gouvernance locale. Le faible niveau de revenu des familles est une cause du phénomène de la traite des enfants. L'accent sera mis sur les actions pouvant concourir à l'amélioration des conditions de vie des ménages et à encourager des initiatives de réduction de la pauvreté. Le résultat à atteindre étant une réinsertion familiale, scolaire et économique de l'enfant menée avec succès. En ce qui concerne l'appui à la bonne gouvernance, les actions devront conduire, en collaboration avec la société civile, à une meilleure connaissance et au respect du cadre normatif national et international de protection des enfants par les populations. Le développement local suppose :

- une bonne gouvernance locale avec la participation d'un plus grand nombre au processus de prise de décision ;
- la diffusion des informations propres au développement (bonne stratégie de communication) ;
- une meilleure organisation des vies communautaires (familiale et individuelle)
- une amélioration de la technologie (vulgarisation de la technologie améliorée et appropriée) ;
- le développement entrepreneurial local adapté avec aide pour meilleur écoulement des produits ;
- la valorisation et l'autonomisation des femmes (Empowerment) ;
- la promotion de l'alphabétisation universelle ;
- le développement des infrastructures communautaires (désenclavement des zones à risque, promotion de hydraulique villageoise, construction des infrastructures socio-éducatives et sportives etc.…) ;
- le développement de l'emploi des jeunes par des stratégies adaptées de formation et d'apprentissage ;
- la promotion des infrastructures sanitaires (soins médicaux, nutrition, alimentation adéquate à base des produits locaux) ;
- promouvoir le développement local ;
- créer un environnement, en permanence, favorable à la protection de l'enfant à partir d'un diagnostic participatif basé sur leur plan de développement communal pour dégager et valider avec la communauté les besoins ;
- procéder à un renforcement des capacités des familles ;
- toucher les plus pauvres et accroitre les opportunités ;
- renforcer les capacités des structures de micro finance par des appuis aux micros crédits, petites et moyennes entreprises ;
- développer des stratégies pour alphabétiser les groupements féminins et les former à la gestion des crédits. L'implication des artisans locaux serait un atout pour la formation professionnelle des enfants victimes.

CONCLUSION

Le travail des enfants au Bénin n'est pas un phénomène récent. Il émane d'un manque de volonté politique. Actuellement au Bénin, la prise de conscience de la société civile s'accompagne d'embarras et d'indignation. Malgré la prise de conscience des autorités et leur engagement à instituer des dispositions législatives et répressives, on s'aperçoit de l'ampleur persistante du phénomène « travail-trafic » ce qui rend difficile l'éradication de ce fléau. Il vaudrait mieux envisager la protection des droits des enfants, l'amélioration des conditions de vie et de travail de ces enfants. *(Dénise,* 2006).

Le travail des enfants fait l'objet d'un long processus organisationnel. Dans le cadre de la situation au Bénin, l'exploitation est une activité qui prive l'enfant de son droit de liberté, qui porte préjudice à sa santé morale, physique et psychologique et entrave son bon développement. Ces enfants se retrouvent dans les ateliers, les chantiers de construction, dans les récoltes au champ, dans les plantations. Ils sont parfois des vendeurs ambulants de rues, des casseurs dans les carrières, des ouvriers etc…. Ce sont des enfants qui abandonnent l'école pour nourrir leurs familles ou le système les a rejetés. Ils participent à l'économie familiale et constituent une main – d'œuvre identifiée. Ce phénomène est complexe et ne réduit pas la pauvreté mais au contraire entretient de fortes inégalités sociales. Des mobilisations sont mises en place pour lutter contre ce fléau. Mais malheureusement c'est un phénomène mondial qui touche bon nombre de pays. Son abolition effective est l'un des plus urgents défis de notre époque.

La lutte contre le travail des enfants au Bénin, est un véritable défi pour tous les acteurs alliés à cette cause. L'action complémentaire des uns et des autres possède des atouts et l'important est de s'associer au mieux pour faire face aux réalités.

Les outils législatifs, coercitifs, les mesures incitatives sont mises en place, appliquées pour éradiquer ce fléau afin de limiter les dégâts. C'est seulement à cette condition que nous réussirons à réduire de manière significative l'épineuse question du travail des enfants au Bénin.

Les conclusions de nos analyses ont montré que différentes représentations du travail des enfants coexistent chez les acteurs sociaux interrogés. Les représentations décrivent des aspects autant similaires que contradictoires.

L'approche théorique ayant servi d'ancrage dans l'appréhension des représentations est celle du noyau central d'Abric (1976) et celle des principes organisateurs de prise de décision de Doise (1986). A partir de cette approche, nous avons adopté une démarche visant à connaître à la fois le contenu, l'organisation et la structure des représentations en utilisant le questionnaire d'évocation hiérarchisée et le guide d'entretien comme outils de recueil de données.

Au moyen de ces instruments et de la technique d'échantillonnage de boule de neige et la technique non probabiliste d'échantillonnage, cette étude s'est adressée à 164 personnes ; dont 100 adultes, 50 enfants et 14 personnes ressources. Les données recueillies ont été analysées à l'aide des techniques suivantes : l'analyse prototypique, l'analyse catégorielle, l'analyse de similitude et l'analyse de contenu. Ces techniques sont respectivement associées aux logiciels EVOC 2005 et SIMI 2005. Le premier a permis de déterminer le contenu des représentations sociales. Le second SIMI 2005 a, quant à lui, permis l'analyse des liens entre les items ou éléments constituant à leur tour des facteurs. Les questions d'évocation ont été analysées sur la base de trois (3) critères essentiels : la fréquence de l'item dans la population d'étude, son rang d'apparition (la saillance) dans l'association et l'importance de l'item pour les sujets. L'analyse de similitude met aussi en évidence la nature de chaque item dans ses rapports avec les autres éléments de la structure de l'objet représenté. Ici, nous avons considéré qu'un élément fait partie du noyau central lorsqu'il est partagé par une majorité et qu'il est fréquent et organisateur de la représentation sociale. Pour finaliser la rubrique des analyses, nous avons utilisé la méthode Moliner pour tester la centralité des éléments. Cette technique permet de vérifier la stabilité des résultats obtenus antérieurement au cours des analyses effectuées.

En ce qui concerne les résultats, les principaux obtenus au terme de nos différentes analyses révèlent que, pour l'ensemble de la population, les items tels que « ***pauvreté*** », « ***maltraitance*** » et « ***manque-moyens*** » définissent leur structure mentale, cognitive, sociale et dynamique des représentations sociales du travail des enfants à Cotonou. Dans cette représentation collective, l'item « pauvreté » occupe une position centrale prioritaire donnant ainsi aux autres le statut d'élément secondaire. Nous devons comprendre que le faible niveau de revenu des familles est une cause du phénomène de la traite des enfants. L'accent sera mis sur les actions pouvant concourir à l'amélioration des conditions de vie des ménages et à encourager des initiatives de réduction de la pauvreté. Le résultat à atteindre étant une réinsertion familiale, scolaire et économique de l'enfant menée avec succès. En ce qui concerne l'appui à la bonne gouvernance, les actions devront conduire, en collaboration avec la société civile, à une meilleure connaissance et au respect du cadre normatif national et

international de protection des enfants par les populations. Aussi, faut-il souligner, l'attachement aux différents schèmes psycho -cognitifs et sociocognitifs dépend des catégories socioprofessionnelles. Au vu des résultats en relation avec le cadre théorique de référence, nous pouvons affirmer que les objectifs fixés sont atteints.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abric, J.C., (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. Cousset, Delval.
- Abric, J.C., (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF.
- Abric, J.C., (2003). *Méthodes d'études des représentations sociales*. Ramonville, Saint-Agne, Erès.
- Abric, J.C., (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- ADEPOJU, A., ADEGBOYEGA, O., (1999). La famille africaine : Politiques démographiques et développement, Paris : KARTHALA.
- Andvig, J. C., (1998). « Child labour in sub-saharan Africa: an exploration », *Forum fordevelopment studies*, n° 2, pp. 327-362.
- ANKER R., (2000). « L'économie du travail des enfants : un cadre d'analyse », *Revue internationale du travail*, vol. 139, n° 3, pp. 289-317.
- ARIES, Ph., (1975). L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime, Paris : SEUIL
- Bhalotra, S., (2003). Child labour in Africa, OECD social, employment and migrationworking papers, 4, Paris.
- BANQUE MONDIALE, (2001). Le travail des enfants en Afrique : Problématique et défis, Washington
- BASU K., VAN P. H. (1998). « The economics of child labor », *American economic review*, vol. 88, n° 3, pp. 412-427.
- BEEGLE K., DEHEJIA R. H., GATTI R., (2006). « Child labor and agricultural shocks », *Journal of development economics*, vol. 81, n° 1, pp. 80-96.
- BEQUELLE, A., (1990). « L'enfant au travail/ Etude du bureau international du travail » Ed. Fayard
- BHALOTRA S., HEADY C., (2003). « Child farm labor: the wealth paradox », *World Bank economic review*, vol. 17,
- BIT, (2002). Eradiquer les pires formes de travail des enfants, Genève.

- BLACK, M., et BLAGBROUGH, J., (1997). les enfants domestiques, manuel pour la recherche et l'action, n°15 dans la série "Travail des enfants "d'Anti- Slavery International, Londres.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) (2002). *Un avenir sans travail des enfants*, Conférence internationale du travail, 90e session 2002, Rapport I(B), Genève, BIT.
- de CASTRO, J., (1961). Le livre noir de la faim, Paris : Les éditions ouvrières.
- De CHACUS, S., (2017). *Discrimination sexiste au travail : une étude comparée au Bénin et en France*, Série Psychologie, édition l'Harmattan, ISBN : 978-2-343-10270-2.
- CUNNINGHAM, H., (1991). *The Children of the Poor - Representations of Childhood Since the Seventh Century*, Oxford, Blackwell.
- DIALLO Y., ÉTIENNE A., MEHRAN F. (2013), *Tendances mondiales du travail des enfants de 2008 à 2012*, Genève, BIT.
- DURKHEIM, E., (1992). Education et Sociologie, Paris : PUF.
- ERNY, P., (1987). L'enfant et son milieu en Afrique Noire, Paris : L'HARMATTAN.
- ESSOU, J., M., (2001). Le travail des enfants dans le secteur agricole : cas de la sous-préfecture de Djakotomey, mémoire de maîtrise en DPS-A, FLASH, UNB, Abomey-Calavi.
- FANGBO-EGNIN, E., (2003). Problématique du trafic des enfants dans l'aire culturelle
- FAYOMI, B., (2003). `'les aspects médico-sociaux du travail des enfants au Bénin» in la famille et les défis du développement au Bénin, Cotonou, fondation Regard d'Amour.
- Flament, C., (1981). L'analyse de similitude. Une technique pour les recherches sur les représentations sociales. *Cahiers de psychologie cognitive* (pp 375-395).
- Flament, C., (1994). « Aspect périphérique des représentations ». Guimelli, C. (Ed), *Structures et transformations des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, pp 85-118.
- Flament, C., (1994). « Structure, dynamique et transformation des représentations sociales». Abric, J. C., (Ed). *Pratiques sociales et représentations sociales* (pp 37-58), Paris, PUF.
- Fourn, E., (2003). `'Les nouvelles formes de famille au Bénin», in la famille et les défis du développement au Bénin, Cotonou, Fondation Regard d'Amour.
- Fourn, E., (2006). Cours de Genre et Développement, 2ème année, DS-A, FLASH, UAC.
- Gbessemehlan, G. et Goudotonde, G. G., (1989). Les enfants de 14 ans face à l'apprentissage dans la ville de Cotonou, mémoire de maîtrise en FASJEP, UNB, Abomey-Calavi.

- Grootaert, C. (1998). *Child labor in Côte d'Ivoire: incidence and determinants*, Washington, Policy research working paper n° 1905, Banque mondiale.
- INADES-DOCUMENTATION (juin 1992) « Pour ou contre le travail productif de l'enfant en Afrique »
- Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : un domaine en expansion. In D. Jodelet (Ed), *Les représentations sociales*, p 47-48. Paris : PUF.
- Jodelet, D., (1994). Représentations, pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales. In D. Jodelet (Ed), *Les représentations sociales*, p 36-57. Paris : PUF.
- Jodelet, D., (2001). *Les représentations sociales* (31-61). Paris : PUF.
- Jodelet, D., (2015). *Représentations sociales et mondes de vie.* Lyon : édition des archives contemporaines.
- KANHONOU, J., H., (2010). La problématique du travail des enfants dans l'arrondissement de Godomey, Mémoire de maîtrise en sociologie, DSA-UAC, 80p.
- KEITA, Th., (1988). `'Phénoménologie traditionnelle de l'enfance en Afrique» in Famille, Enfant et développement en Afrique, Paris : UNESCO.
- LACHAUD, J.-P., (2004). Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso, Document de travail, CED, Université Montesquieu Bordeaux IV.
- LAVALETTE, M., (1994). « Child Employment in the Capitalist Labor Market», Avebury, Basingstoke, 245 p.
- MAJUMDAR, M., (2001) «Child Labor as a Human Security Problem: Evidence from India»
- MANIER, B., (2003). Le travail des enfants dans le monde, Paris : La DECOUVERTE.
- MARTIN Y., (2003), Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne, *Cahiers d'études africaines, 169-170,*« Enseignements» (Lange M.F., coord.), pp. 19-38.
- MENSAH, V., B., A., et TOHOUEGNON, J., Th., (2003). "Les enfants au Bénin » in Caractéristiques des personnes vulnérables au Bénin, Analyse des résultats, RGPH3 Tome5, MPPD/INSAE, Cotonou.
- MFE, (2007). Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Cotonou.
- MFPSS et UNICEF, (2005). Code des personnes et de la famille, Edition Octobre 2005.
- MILES, R., (1982). « Racism and Migrant labour», RKP, London, 198 p.
- MOLINER, P., (1998). Dynamique naturelle des représentations sociales. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 40, pp. 62-70.
- MOLINER, P., RATEAU, P. et Cohen-Scali, V. (2002). *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*. Rennes, P.U.R.

- MOLINER, P., RATEAU, P. (2009). *Représentations sociales et processus sociocognitifs,* 5-9. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- MOSCOVICI, S., (1961). *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris, PUF, 650p.
- MOSCOVICI, S., (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris, PUF.
- MOSCOVICI, S., (1984). Le domaine de la psychologie sociale. (Ed) Moscovici. *Introduction à la psychologie sociale*. Paris, PUF.
- MANGHARDT, F., (2006). Les enfants pêcheurs au GHANA, Paris : L'HARMATTAN
- NDEMBI, L,. D., (2006). Le Travail des enfants en Afrique Sub Saharienne, Paris : L'HARMATTAN
- OIT, (1999). Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, Genève.
- OIT, (2002). Un avenir sans travail des enfants, Genève.
- OMS, (1987). La santé de l'enfant au travail : risques particuliers, Série de rapports techniques n° 756, Genève.
- QUENUM, P., C., (1992). La crise de la famille en milieu urbain : Essai d'analyse des ménages Adja - Fon, mémoire de maîtrise en DPS-A, FLASH, UNB, Abomey-Calavi.
- RAVALLION M., WODON Q., (1999). « Does child labor displace schooling? Evidence on behavior responses to an enrolment subsidy », *Policy research working papers*, n° 2116, Washington D. C., World Bank.
- République du Bénin, (1985). Code du Travail, Cotonou : ONEPI.
- République du Bénin, (2006), loi N° 2006-04 du 05 Avril 2006 portant conditions de déplacement des mineurs et répression de la traite d'enfants en République du Bénin, Cotonou - BENIN.
- RODGERS, G., Standing, G. (1981) « Les rôles économiques des enfants dans les pays à faible revenu » revue internationale du travail, vol. 120
- RODGERS, G., Standing, G., (published under the direction of) (1981). *Child work, poverty and underdevelopment*, Geneva, ILO.
- SCHLEMMER, B. (publié sous la direction de) (1996). *L'enfant exploité : oppression, mise au travail, prolétarisation*, Paris, Karthala, ORSTOM, 522 p.
- UNICEF, (1990), Les enfants d'abord, Genève.
- UNICEF, (2007), Les enfants et les objectifs du millénaire pour le développement - progrès accomplis dans l'édification d'un monde digne des enfants, Genève.

- VERGES, P., (1994). Approche du noyau central : propriétés quantitatives et structurales. Guimelli, C. (Ed).
- YAPO, Y., (2016). *Etudier les représentations sociales*, France, Etudes africaines, Série Sociologie, L'Harmattan.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'EVOCATION HIERARCHISEE SUR « Le travail des enfants au Bénin : représentations sociales dans la ville de Cotonou »

Dans le cadre d'une recherche sur les « *Représentations sociales du travail des enfants chez les cotonois* », nous vous adressons ce questionnaire en vue de recueillir des informations sur cette thématique. Différents points de vue sont donnés, mais seule importe ici votre opinion. Il n'y a ni bonne, ni mauvaise opinion et nous vous assurons de l'anonymat de vos réponses. Vos propos garderont toute la confidentialité qui est de mise en la matière. Nous vous remercions d'avance pour votre contribution et la sincérité de vos réponses.

NB : Eviter de faire des phrases, citer seulement les mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit.

Consignes de l'évocation hiérarchisée :

1- Lorsque vous entendez l'expression « *Travail des enfants* », quels sont les mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ? Donnez 5 mots ou expressions que vous placerez dans les cases de gauche.

2- Classez-les selon l'importance que vous leur accordez en inscrivant le nombre de points dans les cases de droite ; 5 points pour le plus important, 4 points pour le suivant et ainsi de suite jusqu'à 1 point pour celui que vous considérez comme étant le moins important.

Mots ou expressions de mots	**Classement selon l'importance**
	05
	04
	03
	02
	01

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Sexe : 1- M ☐ 2- F ☐ **Localisation : Cotonou**

Statut : 1- Enfant travailleur ☐ Age 5 – 10 ans ☐

10 -14 ans ☐

QUESTIONNAIRE D'EVOCATION HIERARCHISEE SUR « Le travail des enfants au Bénin : représentations sociales dans la ville de Cotonou »

Dans le cadre d'une recherche sur les « *Représentations sociales du travail des enfants chez les cotonois* », nous vous adressons ce questionnaire en vue de recueillir des informations sur cette thématique. Différents points de vue sont donnés, mais seule importe ici votre opinion. Il n'y a ni bonne, ni mauvaise opinion et nous vous assurons de l'anonymat de vos réponses. Vos propos garderont toute la confidentialité qui est de mise en la matière. Nous vous remercions d'avance pour votre contribution et la sincérité de vos réponses.

NB : Eviter de faire des phrases, citer seulement les mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit.

Consignes de l'évocation hiérarchisée :

1- Lorsque vous entendez l'expression « *Travail des enfants* », quels sont les mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ? Donnez 5 mots ou expressions que vous placerez dans les cases de gauche.

2- Classez-les selon l'importance que vous leur accordez en inscrivant le nombre de points dans les cases de droite ; 5 points pour le plus important, 4 points pour le suivant et ainsi de suite jusqu'à 1 point pour celui que vous considérez comme étant le moins important.

Mots ou expressions de mots	**Classement selon l'importance**
	05
	04
	03
	02
	01

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Sexe : 1- M ☐ 2- F ☐ **Localisation : Cotonou**

Statut : 1- Fonctionnaire ☐ 2- Commerçant ☐ 3- Artisan ☐ 4- ménagère ☐

GUIDE D'ENTRETIEN

Nous voulons déterminer **les représentations sociales des cotonois au sujet du travail des enfants.** Ainsi, nous avons besoin de votre contribution. L'anonymat de votre réponse est assuré.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration. En ce qui vous concerne, vous êtes priés de répondre aux questions ci-dessous posées.

1- Quand on dit « travail des enfants », qu'est-ce-que cela suscite en vous ?

……
……
……
……
……

2- Selon vous, pourquoi une partie de la population infantile, pourtant scolarisable, se retrouve-t-il dans la rue, les ateliers de formation ou dans des ménages entrain de vaquer à des occupations autres que scolaires ?

……
……
……

3- Quelles sont les impressions que vous avez personnellement de l'exploitation informelle des enfants à bas-âge ?

……
……
……

4- Que pensez-vous des conséquences du travail des enfants sur leur vie psycho-affective ?

……
……
……

5- quelles sont les stratégies de lutte contre le travail des enfants ?

……
……
……

6- Que pensez-vous des approches spécifiques mises en place pour combattre ce fléau ?

……
……
……

Dépouillement des résultats des adultes sur le travail des enfants selon le sexe et leur statut

fichier initial : C:\Users\user\Desktop\Dépouill Trinité\trinité depouil.Tm2

NOUS ALLONS RECHERCHER LES RANGS

Nous avons en entree le fichier : C:\Users\user\Desktop\Dépouill Trinité\trinité depouil.Tm2

ON CREE LE FICHIER : C:\Users\user\Desktop\Dépouill Trinité\trinité depouil.dis et C:\Users\user\Desktop\Dépouill Trinité\trinité depouil.tm3

ENSEMBLE DES MOTS RANGS
:FREQ.: 1 * 2 * 3 * 4 * 5 *

abandon-ecole : 1 : 0* 0* 1*

abandon-enfants : 3 : 0* 0* 1* 1* 1*
moyenne : 4.00

abandon-parents : 4 : 0* 2* 0* 1* 1*
moyenne : 3.25

abus : 33 : 3* 9* 7* 8* 6*
moyenne : 3.15

abus-droits : 2 : 1* 0* 0* 1*

abus-physique : 1 : 0* 0* 1*

abus-sexuel : 7 : 4* 0* 1* 2*
moyenne : 2.14

aculturation : 1 : 0* 1*

aliénation : 1 : 0* 0* 1*

analphabetisation : 6 : 2* 0* 1* 1* 2*
moyenne : 3.17

apprentissage : 1 : 0* 1*

assujetissement : 2 : 0* 0* 0* 1* 1*

autonomie : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

chatiment-corporel : 3 : 0* 0* 1* 1* 1*
moyenne : 4.00

colere : 1 : 0* 0* 0* 1*

conditions-travail-penibles : 3 : 0* 0* 2* 1*
moyenne : 3.33

contraintes : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

criminalite : 1 : 1*

delinquance : 14 : 1* 1* 4* 3* 5*
moyenne : 3.71

demission-parents : 3 : 0* 1* 1* 1*
moyenne : 3.00
descolarisation : 15 : 1* 5* 3* 5* 1*
moyenne : 3.00
desespoir : 3 : 0* 0* 0* 0* 3*
moyenne : 5.00
desorientation : 1 : 1*

difficultes-familiales : 6 : 2* 1* 2* 0* 1*
moyenne : 2.50
droit-enfant : 1 : 1*

echec-scolaire : 1 : 1*

enfance-perdue : 3 : 0* 1* 0* 0* 2*
moyenne : 4.00
enfant-village : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

enfants-orphelins : 1 : 0* 0* 0* 1*

esclavage : 3 : 2* 0* 1*
moyenne : 1.67
exploitation : 11 : 4* 0* 1* 4* 2*
moyenne : 3.00
faible-niveau-educatin-parents : 1 : 0* 0* 1*

faim : 2 : 0* 0* 0* 0* 2*

famille : 3 : 0* 0* 2* 1*
moyenne : 3.33
famine : 1 : 0* 0* 0* 1*

flagelation : 1 : 0* 0* 0* 1*

formaton-enfants : 1 : 0* 1*

fuite-responsabilite : 3 : 1* 0* 1* 1*
moyenne : 2.67
harcellement : 1 : 1*

ignoble : 1 : 0* 0* 1*

ignorance : 3 : 0* 2* 0* 1*
moyenne : 2.67
illetrisme : 1 : 0* 1*

imposition : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

inconscience : 1 : 1*

independance : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

injustice : 5 : 1* 0* 0* 1* 3*
moyenne : 4.00
insultes : 2 : 0* 1* 0* 0* 1*

irresponsabilite-parents : 3 : 2* 0* 1*
moyenne : 1.67
jeune-age-enfants : 1 : 0* 0* 1*

maitrise-metier : 1 : 0* 0* 0* 1*

maladie : 3 : 0* 0* 0* 1* 2*
moyenne : 4.67
malheur : 1 : 0* 0* 1*

malnutrition : 4 : 0* 1* 2* 0* 1*
moyenne : 3.25
maltraitance : 67 : 9* 17* 18* 14* 9*
moyenne : 2.96
manque-amour : 1 : 0* 0* 1*

manque-argent : 1 : 0* 0* 1*

manque-consideration : 1 : 0* 0* 1*

manque-education : 2 : 0* 2*

manque-moyens : 33 : 11* 8* 7* 3* 4*
moyenne : 2.42
manque-subvention-scolaire : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

manque-volonte-parentale : 3 : 0* 0* 2* 1*
moyenne : 3.33
mauvaise-nutrition : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

mauvaises-nutrition : 1 : 0* 0* 1*

mechancete : 1 : 0* 0* 0* 1*

misere : 4 : 3* 0* 0* 1*
moyenne : 1.75
mort-subite-parents : 1 : 0* 0* 0* 1*

naivete-parents : 1 : 0* 0* 0* 1*

negligence : 6 : 0* 1* 1* 2* 2*
moyenne : 3.83
non-respect-droits-enfants : 2 : 0* 0* 0* 1* 1*

obligation : 1 : 0* 1*

option-enfants : 1 : 0* 1*

orphelin : 4 : 0* 0* 1* 2* 1*
moyenne : 4.00
pauvrete : 47 : 24* 10* 3* 4* 6*
moyenne : 2.11
peine : 1 : 0* 0* 0* 0* 0* 1*

penible-situation : 1 : 0* 1*

pensee-reduite-enfants : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

prise-conscience : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

privation-droits : 3 : 0* 0* 0* 1* 2*
moyenne : 4.67
privation-enfance : 1 : 0* 0* 0* 1*

probleme-financier-economique : 1 : 0* 0* 1*

prostitution : 1 : 1*

psychique : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

recherche-argent : 2 : 0* 0* 0* 2*

refus-scolarisation : 1 : 0* 0* 0* 1*

responsabilite : 1 : 0* 1*

sentiment-inferiorite : 1 : 1*

situation-injuste : 1 : 0* 0* 1*

souffrance : 45 : 4* 13* 6* 10* 12*
moyenne : 3.29
souffrance-morale : 2 : 0* 0* 1* 0* 1*

souffrance-physique : 8 : 4* 1* 2* 1*
moyenne : 2.00
souffrance-psychique : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

soumission : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

sous-alimentation : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

sous-developpement : 2 : 1* 0* 0* 0* 1*

terrorisme : 1 : 0* 0* 0* 1*

torture : 1 : 0* 0* 1*

trafic-enfants : 3 : 1* 1* 0* 1*
moyenne : 2.33
traumatisme : 2 : 1* 0* 1*

travaux-forces : 15 : 5* 2* 4* 4*
moyenne : 2.47
tristesse : 2 : 0* 0* 0* 1* 1*

vidomegon : 13 : 3* 1* 3* 3* 3*
moyenne : 3.15
vie-brisee : 1 : 0* 1*

vie-brisees : 1 : 0* 1*

viol : 10 : 0* 3* 4* 0* 3*
moyenne : 3.30
violation--droits-enfants : 5 : 1* 0* 1* 2* 1*
moyenne : 3.40
violation-droits-enfants : 8 : 2* 2* 1* 1* 2*
moyenne : 2.88
violence : 10 : 0* 5* 3* 0* 2*
moyenne : 2.90
violence-morale : 1 : 1*

violence-physique : 1 : 0* 1*

violence-sexuelle : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

vol : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

DISTRIBUTION TOTALE : 508 : 102* 101* 103* 101* 101*
RANGS 6 ... 15 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0*
RANGS 16 ... 25 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0*
RANGS 26 ... 30 0* 0* 0* 0* 0*

Nombre total de mots differents : 111
Nombre total de mots cites : 508

moyenne generale des rangs : 3.00

DISTRIBUTION DES FREQUENCES

freq. *	nb. mots	* Cumul evocations	et cumul inverse		
1 *	61	61	12.0 %	508	100.0 %
2 *	11	83	16.3 %	447	88.0 %
3 *	15	128	25.2 %	425	83.7 %
4 *	4	144	28.3 %	380	74.8 %
5 *	2	154	30.3 %	364	71.7 %
6 *	3	172	33.9 %	354	69.7 %
7 *	1	179	35.2 %	336	66.1 %
8 *	2	195	38.4 %	329	64.8 %
10 *	2	215	42.3 %	313	61.6 %
11 *	1	226	44.5 %	293	57.7 %
13 *	1	239	47.0 %	282	55.5 %
14 *	1	253	49.8 %	269	53.0 %
15 *	2	283	55.7 %	255	50.2 %
33 *	2	349	68.7 %	225	44.3 %
45 *	1	394	77.6 %	159	31.3 %
47 *	1	441	86.8 %	114	22.4 %
67 *	1	508	100.0 %	67	13.2 %

……
……

Les 3 colonnes correspondent respectivement :
- au Mot
- à sa Fréquence
- à son Rang Moyen

Le Fréquence minimale des mots est 5

Cas ou la Fréquence >= 30
et
le Rang Moyen < 3

maltraitance		67	2,955
manque-moyens		33	2,424
pauvrete	47	2,106	

Cas ou la Fréquence >= 30
et
le Rang Moyen >= 3

abus	33	3,152
souffrance	45	3,289

Cas ou la Fréquence < 30
et
le Rang Moyen < 3

abus-sexuel		7	2,143
descolarisation		15	3,000
difficultes-familiales		6	2,500
exploitation	11	3,000	
souffrance-physique		8	2,000
travaux-forces		15	2,467
violation-droits-enfants		8	2,875
violence	10	2,900	

Cas ou la Fréquence < 30
et
le Rang Moyen >= 3

analphabetisation		6	3,167
delinquance		14	3,714
injustice	5	4,000	
negligence		6	3,833
vidomegon		13	3,154
viol	10	3,300	
violation--droits-enfants		5	3,400

……
……..

Déppouillement des résultats des enfants travailleurs
fichier initial : enfants travailleurs.CSV
fin de la transformation
nombre de lignes du fichier initial : 50
nombre de lignes du fichier final : 50
……
……
fichier initial : C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.TXT
Fin creation mots
nombre de ligne en entree : 50
nombre de mots : 250
……
……
Fichier Initial : C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.tm1
NOUS ALLONS MAINTENANT TRIER LE FICHIER

FIN TRI SANS PROBLEME
Nombre d enregistrements en entree : 250
Nombre d enregistrements en sortie : 250

……
……
fichier initial : C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.Tm2
NOUS ALLONS RECHERCHER LES RANGS
Nous avons en entree le fichier : C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.Tm2
ON CREE LE FICHIER : C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.dis et C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.tm3

ENSEMBLE DES MOTS RANGS
:FREQ.: 1 * 2 * 3 * 4 * 5 *

abandon-parents : 3 : 0* 2* 1*
moyenne : 2.33
abus : 12 : 1* 0* 5* 4* 2*
moyenne : 3.50
agressivite : 1 : 0* 0* 0* 1*

agressivité : 1 : 0* 1*

alienation : 1 : 0* 1*

analphabetisation : 2 : 0* 0* 1* 0* 1*

chatiment-corporel : 1 : 0* 1*

conditions-penibles : 2 : 0* 0* 0* 0* 2*

delinquance : 3 : 1* 1* 0* 1*
moyenne : 2.33
demission : 1 : 1*

demission-parents : 4 : 0* 3* 1*
moyenne : 2.25
descolarisation : 8 : 2* 1* 0* 4* 1*
moyenne : 3.13
desequilibre : 1 : 0* 1*

desequilibre-psychologique : 1 : 0* 0* 0* 1*

desir-aller-ecole : 1 : 0* 1*

desolation : 4 : 0* 1* 1* 2*
moyenne : 3.25
desorientation : 1 : 0* 1*

destin-brisé : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

difficile : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

difficulte-financière : 2 : 0* 0* 0* 2*

difficultes-scolaires : 1 : 0* 1*

droit-enfant : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

echec-scolaire : 4 : 1* 2* 0* 1*
moyenne : 2.25
ecole : 4 : 0* 0* 1* 3*
moyenne : 3.75
education : 7 : 0* 2* 4* 0* 1*
moyenne : 3.00
enfance-brisee : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

enfance-difficile : 3 : 1* 1* 0* 0* 1*
moyenne : 2.67
enfance-malheureuse : 2 : 0* 0* 0* 0* 2*

enfance-perdue : 4 : 0* 2* 0* 0* 2*
moyenne : 3.50
enfants-abandonnes : 2 : 0* 0* 1* 0* 1*

enfants-malheureux : 1 : 0* 1*

ennui : 1 : 0* 0* 1*

esclavage : 3 : 0* 2* 0* 0* 1*
moyenne : 3.00
exploitation : 10 : 0* 4* 3* 0* 3*
moyenne : 3.20
exploitation-exagere : 1 : 0* 0* 1*

exploitation-sexuelle : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

faim : 1 : 0* 0* 0* 1*

frustraton : 1 : 0* 0* 1*

harcelement : 1 : 0* 0* 0* 1*

hygiene : 1 : 0* 0* 1*

ignorance : 1 : 0* 0* 0* 1*

inconscience : 2 : 0* 1* 1*

injustice : 6 : 0* 2* 2* 1* 1*
moyenne : 3.17
insecurite : 2 : 0* 0* 0* 1* 1*

insulte : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

maladies : 3 : 0* 0* 1* 0* 2*
moyenne : 4.33
malheur : 1 : 0* 1*

malnutrition : 2 : 0* 0* 0* 1* 1*

maltraitance : 7 : 2* 0* 3* 1* 1*
moyenne : 2.86
manque-hygiene : 3 : 0* 0* 0* 2* 1*
moyenne : 4.33
manque-moyen : 1 : 0* 0* 1*

manque-moyens : 8 : 7* 1*
moyenne : 1.13
misere : 15 : 2* 1* 2* 5* 5*
moyenne : 3.67
negligence : 2 : 0* 0* 1* 1*

obligation : 2 : 0* 0* 0* 1* 1*

orphelin : 2 : 0* 0* 1* 1*

pauvrete : 28 : 26* 1* 0* 1*
moyenne : 1.14
perdition : 1 : 0* 0* 0* 1*

perte-parents : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

plaintes : 1 : 0* 0* 1*

prostitution : 1 : 0* 0* 1*

regret : 2 : 0* 1* 0* 0* 1*

sentiment-inferiorite : 4 : 1* 1* 0* 0* 2*
moyenne : 3.25
situation-difficile : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

situation-penible : 2 : 0* 2*

souffrance : 9 : 1* 2* 3* 1* 2*
moyenne : 3.11
souffrance-morale : 5 : 1* 1* 1* 1* 1*
moyenne : 3.00

souffrance-physique : 2 : 0* 1* 0* 1*

souffrance-psychique : 1 : 0* 0* 1*

torture : 1 : 0* 0* 0* 1*

trafic-enfants : 7 : 1* 2* 1* 3*
moyenne : 2.86
trahison : 5 : 0* 0* 5*
moyenne : 3.00
traite-enfants : 1 : 0* 1*

traumatisme : 2 : 0* 1* 0* 1*

travail-force : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

travail-penible : 2 : 0* 0* 0* 0* 2*

travaux-forces : 1 : 0* 0* 0* 0* 1*

vidomegon : 2 : 0* 0* 1* 1*

vies-brisées : 1 : 0* 1*

violation-droit : 3 : 0* 0* 0* 3*
moyenne : 4.00
violation-droit-enfants : 2 : 2*

violence : 4 : 0* 1* 1* 0* 2*
moyenne : 3.75
vol : 1 : 0* 0* 1*

DISTRIBUTION TOTALE : 250 : 50* 50* 50* 50* 50*
RANGS 6 ... 15 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0*
RANGS 16 ... 25 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0* 0*
RANGS 26 ... 30 0* 0* 0* 0* 0*

Nombre total de mots differents : 83
Nombre total de mots cites : 250

moyenne generale des rangs : 3.00

DISTRIBUTION DES FREQUENCES

freq. * nb. mots * Cumul evocations et cumul inverse

1 *	38	38	15.2 %	250	100.0 %
2 *	18	74	29.6 %	212	84.8 %
3 *	7	95	38.0 %	176	70.4 %
4 *	7	123	49.2 %	155	62.0 %
5 *	2	133	53.2 %	127	50.8 %
6 *	1	139	55.6 %	117	46.8 %
7 *	3	160	64.0 %	111	44.4 %
8 *	2	176	70.4 %	90	36.0 %
9 *	1	185	74.0 %	74	29.6 %
10 *	1	195	78.0 %	65	26.0 %
12 *	1	207	82.8 %	55	22.0 %
15 *	1	222	88.8 %	43	17.2 %
28 *	1	250	100.0 %	28	11.2 %

……
…….

Les 3 colonnes correspondent respectivement :
au Mot
à sa Fréquence
à son Rang Moyen

Le Fréquence minimale des mots est 5

Cas ou la Fréquence >= 15
et
le Rang Moyen < 3

pauvrete	28	1,143

Cas ou la Fréquence >= 15
et
le Rang Moyen >= 3

misere	15	3,667

Cas ou la Fréquence < 15
et
le Rang Moyen < 3

education	7	3,000
maltraitance	7	2,857

manque-moyens		8	1,125
souffrance-morale		5	3,000
trafic-enfants		7	2,857
trahison	5	3,000	

Cas ou la Fréquence < 15
et
le Rang Moyen >= 3

abus	12	3,500	
descolarisation		8	3,125
exploitation	10	3,200	
injustice	6	3,167	
souffrance	9	3,111	

……
…….

Fichier Initial : C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.tm4
Fichier Final : C:\Users\user\Desktop\Enfants travailleurs\enfants travailleurs.DAT
NOUS ALLONS MAINTENANT TRIER LE FICHIER
separation nb= 50
separation nb= 0
FIN TRI SANS PROBLEME
Nombre d enregistrements en entree du tri : 250
Nombre d enregistrements en sortie du tri : 250

Nombre de sujets recodes : 50

Tableau analysant la redondance des categories chez un meme sujet

! Colonnes de 1 à 8 : Nombre de sujets ou la categorie apparait 1, 2, 3...8 fois
! Colonne Total : Nombre Total de sujets ayant utilises la categorie une ou plusieurs fois
! Colonne suivante : le pourcentage de la colonne Total de la categorie sur nombre total de sujets
! Derniere colonne : le pourcentage des redondances 2 et plus sur nombre total de la categorie

categories	! 1*	2*	3*	4*	5*	6*	7*	8*	Total	! %	! %
1	! 29*	10*	3*	0*	0*	0*	0*	0*	42	! 84.0	! 31.0
2	! 14*	1*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	15	! 30.0	! 6.7
3	! 21*	12*	3*	0*	0*	0*	0*	0*	36	! 72.0	! 41.7
4	! 18*	2*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	20	! 40.0	! 10.0
5	! 16*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	16	! 32.0	! 0.0
6	! 6*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	6	! 12.0	! 0.0
7	! 19*	5*	1*	0*	0*	0*	0*	0*	25	! 50.0	! 24.0
8	! 16*	3*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	19	! 38.0	! 15.8
9	! 16*	3*	0*	0*	0*	0*	0*	0*	19	! 38.0	! 15.8

Attention : Dans les matrices suivantes les categories sont reordonnees

EDITION DE LA MATRICE DES COOCCURENCES

Numero

Categ. 1 3 9 4 2 5 6 7 8

1 * 0 29 16 16 12 12 4 21 15

3 * 29 0 10 12 8 11 5 17 12

9 * 16 10 0 9 5 7 2 6 4

4 * 16 12 9 0 7 6 1 11 6

2 * 12 8 5 7 0 5 0 5 8

5 * 12 11 7 6 5 0 3 5 4

6 * 4 5 2 1 0 3 0 2 2

7 * 21 17 6 11 5 5 2 0 9

8 * 15 12 4 6 8 4 2 9 0

EDITION DE LA MATRICE DES IMPLICATION

Numero

Categ. 1 3 9 4 2 5 6 7 8

1 * 0 81 84 80 80 75 67 84 79

3 * 81 0 53 60 53 69 83 68 63

9 * 84 53 0 47 33 44 33 32 21

4 * 80 60 47 0 47 38 17 55 32

2 * 80 53 33 47 0 33 0 33 53

5 * 75 69 44 38 33 0 50 31 25

6 * 67 83 33 17 0 50 0 33 33

7 * 84 68 32 55 33 31 33 0 47

8 * 79 63 21 32 53 25 33 47 0

EDITION DE LA MATRICE DES PREFERENCES

Numero

Categ. 1 3 9 4 2 5 6 7 8

1 * 0 23 16 14 8 12 4 13 9

3 * -23 0 4 4 0 1 1 3 6

9 * -16 -4 0 5 1 1 0 0 4

4 * -14 -4 -5 0 -3 -2 1 5 0

2 * -8 0 -1 3 0 1 0 1 0

5 * -12 -1 -1 2 -1 0 -1 -1 2

6 * -4 -1 0 -1 0 1 0 0 2

7 * -13 -3 0 -5 -1 1 0 0 1

8 * -9 -6 -4 0 0 -2 -2 -1 0

Table des matières

SOMMAIRE 1

IN MEMORIAM 2

DEDICACE 3

REMERCIEMENTS 4

Liste des sigles et acronymes 5

Liste des tableaux 6

Liste des figures 7

RESUME 8

ABSTRACT 8

INTRODUCTION 9

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 12

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE 13

1- Revue de littérature : 13

1.2.1. Le travail comme processus de socialisation 18

1.2.2. Inégalité de revenu et récession économique 19

1.2.3. Environnement socioculturel 19

1.2.4. Fondements économiques 20

1.2.5. Faiblesses du système éducatif 21

2. Clarification Conceptuelle 21

2.1. Enfant 22

2.2. Travail des enfants 22

2.3. Trafic des enfants 23

2.4. Représentations sociales 24

3. Cadre conceptuel 25

4. Problématique 28

4.1. Objectifs de la recherche 32

4.1.1. Objectif général 32

4.1.2. Objectifs spécifiques 32

5. Théories de référence 33

5.1. Théorie des représentations sociales 33

5.1.1. Propriété sociale et culturelle de la théorie des représentations sociales 33

5.1.2. Aspects cognitifs de la théorie des représentations sociales 37

5.1.3. Théorie marxiste du travail des enfants 40

6. Hypothèses de la recherche 42

6.1. Hypothèse Générale 42

6.2. Hypothèses spécifiques 42
CHAPITRE II : DEMARCHE METHODOLOGIQUE 43
1. Description du cadre d'investigation 43
1.1. Situation géographique et administrative du cadre d'investigation : Cotonou 43
1.2. Groupes sociolinguistiques et croyances religieuses 44
1.2.1. Activités socioprofessionnelles 45
1.2.2. Influence du milieu sur le travail des enfants 45
2. Nature de l'étude 46
3. Sources d'information 46
3.1. Sources documentaires 46
3.2. Pré-enquête 48
4. Groupe cible et échantillonnage 48
5. Techniques et outils de collecte de données 49
5.1. Le questionnaire 49
5.2. La technique d'entretien 50
6. Méthodes d'analyse des données dans l'étude des représentations sociales 51
6.1. Analyse prototypique 51
Tableau 2: Tableau à quatre cases 52
6.2. Analyse catégorielle 52
6.3. Analyse de similitude 53
6.4. Analyse de contenu 53
7. Outils de traitement des données utilisant la théorie des représentations sociales 54
8. Contraintes et difficultés 54
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS 55
CHAPITRE III : ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS 56
1. Représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble de la population sous étude 56
1.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté 56
1.3. Organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des populations adultes 58
2. Représentations sociales du travail des enfants chez les sous-populations respectives 59
2.1. Représentations sociales du travail des enfants chez les sujets de sexe masculin 60
2.1.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté 60
2.1.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez les 3hommes Cotonois 61
2.1.3. Organisation sémantique des représentations sociales du travail des enfants selon les sujets de sexe masculin 62
3.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté 63

3.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez les femmes Cotonoises 63

3.3. Organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants selon les sujets de sexe féminin 64

4. Représentations sociales du travail des enfants selon les fonctionnaires 65

4.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté 65

4.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les fonctionnaires 66

4.3. Organisation sémantique des représentations sociales du travail des enfants selon les fonctionnaires 66

7. Résultats selon les artisans 68

7.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté 68

7.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les artisans 68

7.3. Organisation qualitative des représentations sociales du travail des enfants chez les artisans 69

6. Résultats selon les commerçants sur le travail des enfants 70

6.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté 70

7.4. Organisation sémantique des représentations sociales du travail des enfants selon les commerçants 71

7. Résultats selon les ménagères sur le travail des enfants 73

7.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rareté 73

7.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les ménagères 74

7.3. Analyse de similitude des représentations sociales du travail des enfants selon les ménagères 75

8.1. Propriétés des populations de réponses, niveau de diversité et indice de rare 76

8.2. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des enfants travailleurs 77

8.3. Organisation de l'univers sémantique des représentations sociales du travail des enfants chez l'ensemble des enfants travailleurs 78

9. Représentations sociales du travail des enfants chez les sous-populations sous étude 80

9.1. Représentations sociales du travail des enfants selon le sexe des victimes 80

9.1.1. Représentations sociales du travail des enfants chez les garçons 80

9.1.2. Analyse de la structure sémantique des représentations sociales du travail des enfants chez les garçons victimes 82

9.2. Représentations sociales du travail des enfants selon les filles travailleuses .. 83

9.2.1. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants chez les filles travailleuses 84

9.2.2. Analyse sémantique des représentations sociales du travail des enfants chez les filles travailleuses 85

9.3. Représentations sociales du travail des enfants selon l'âge des victimes 87

9.3.1. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon l'âge (05 à 10 ans) 87

9.3.2. Analyse de similitude des représentations sociales du travail des enfants selon les garçons travailleurs (05 à 10 ans) 88

9.3.3. Analyse prototypique des représentations sociales du travail des enfants selon les pubères (11 à 14 ans) 89

9.3.4. Analyse de similitude des représentations sociales du travail des enfants selon les pubères (11 à 14 ans) 91

9.4. Synthèse de répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les sous-populations sous-étude 92

9.5. Synthèse de répartition des évocations du travail des enfants en fonction du Rang et de la Fréquence chez les sous-populations des enfants victimes 95

9.6.2. Déterminants du travail des enfants à Cotonou 98

9.6.3. Conséquences du travail des enfants sur leur vie psychoaffective 100

9.6.4. Stratégies de lutte contre le travail des enfants 102

CHAPITRE IV : DISCUSSION ET SUGGESTIONS 105

1. Discussion 105

2. Suggestions 108

CONCLUSION 111

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 113

ANNEXES 118